



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente des institutions

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 28

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3) :
volet Relations avec les Québécois d'expression anglaise
et volet Affaires autochtones

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des institutions

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 28

Table des matières

Relations avec les Québécois d'expression anglaise	1
Remarques préliminaires	1
M. François Legault	1
M. Gregory Kelley	2
Discussion générale	2
Adoption des crédits	11
Documents déposés	11
Affaires autochtones	12
Remarques préliminaires	12
Mme Sylvie D'Amours	12
M. David Birnbaum	14
Discussion générale	14
Document déposé	33
Adoption des crédits	38
Documents déposés	38

Autres intervenants

M. André Bachand, président

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Joël Arseneau

M. Christopher Skeete

Mme Manon Massé

M. Sylvain Roy

Mme Geneviève Hébert

Mme Nancy Guillemette

M. Louis Lemieux

M. Mathieu Lévesque

M. Denis Lamothe

M. Donald Martel

M. Ian Lafrenière

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Jeunesse du ministère du Conseil exécutif ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 18 avril 2019.

Le jeudi 18 avril 2019 — Vol. 45 N° 28

Étude des crédits du ministère du Conseil exécutif (3) : volet Relations avec les Québécois d'expression anglaise et volet Affaires autochtones

(Onze heures cinquante-neuf minutes)

Le Président (M. Bachand) : À l'ordre, s'il vous plaît! Bienvenue.

Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte. Je demande bien sûr à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Relations avec les Québécois d'expression anglaise des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe d'une heure a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Avant de début, M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

• (12 heures) •

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Lachance (Bellechasse) est remplacée par M. Skeete (Sainte-Rose); Mme Lecours (Les Plaines) est remplacée par M. Poulin (Beauce-Sud); Mme Anglade (Saint-Henri—Sainte-Anne) est remplacée par M. Kelley (Jacques-Cartier); M. Tanguay (LaFontaine) est remplacé par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee); M. Fontecilla (Laurier-Dorion) est remplacé par M. Nadeau-Dubois (Gouin); M. LeBel (Rimouski) est remplacé par M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

Relations avec les Québécois d'expression anglaise

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Nous allons débiter par des remarques préliminaires, puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, donc vers 13 heures.

Remarques préliminaires

Nous débiterons donc avec les remarques préliminaires. M. le premier ministre, vous disposez de cinq minutes. Bienvenue.

M. François Legault

M. Legault : Merci, M. le Président. Mmes, MM. les députés, merci aussi. Je suis accompagné du secrétaire général, directeur de cabinet puis d'équipes aussi de fonctionnaires.

Donc, on entame aujourd'hui l'étude des crédits du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise. C'est un dossier qui est sous ma responsabilité, mais j'ai le plaisir de compter sur le soutien d'un adjoint parlementaire très solide qui est la CAQ depuis le début, donc le député de Sainte-Rose, qui est pleinement dédié à ce mandat, qui est en train d'ailleurs de faire une tournée pour améliorer les objectifs, le rôle, le fonctionnement du secrétariat. Et donc ce qu'on veut ensemble, c'est de protéger les droits de la minorité anglophone et de bâtir des ponts avec ces membres, donc, importants.

So, we will protect the historical rights of our fellow Anglo-Quebeckers and we will define our common future together.

Donc, la communauté anglophone fait partie de l'histoire. Moi qui viens du West Island, j'ai pu le constater. Je connais beaucoup d'anglophones qui sont en amour avec Montréal, avec le Québec, puis pour rien au monde ne voudraient déménager à Toronto ou ailleurs.

Il y en a aussi, même, qui sont venus de l'Ontario. Je pense, entre autres, à une auteure que j'aime bien, Louise Penny, qu'on voyait dimanche dernier à *Tout le monde en parle*. Il faut lire ses romans policiers, même Hillary Clinton les lit, et puis ça se passe dans les Cantons-de-l'Est, son personnage principal, l'inspecteur Armand Gamache, hein? Donc, ça se passe au Québec, et puis j'étais content de voir Mme Penny dire : Pour moi, maintenant, chez nous, c'est au Québec.

C'est certain que, dans la petite histoire, la loi 101, ça n'a pas été, pour tous les anglophones, facile à accepter. Mais aujourd'hui la grande majorité des anglophones acceptent la loi 101 et voient d'ailleurs aussi que c'est un signe distinctif. Vous savez, la plupart des grandes villes américaines cherchent des façons de se distinguer. Bien, Montréal, c'est un petit peu Paris, mais en Amérique du Nord, et puis c'est bon pour tout le monde.

Et la priorité des anglophones, les vraies préoccupations, hein, je ne parlerai pas, comme l'a fait le chef libéral puis le chef du Parti québécois, là, de souveraineté, fédéraliste, Canada, Québec, les anglophones, leur priorité, bien, c'est l'éducation, c'est la santé, c'est l'économie, c'est la qualité de vie, c'est ça qui est important. Et puis, là-dessus, on se rejoint.

Et donc, depuis 2017, le gouvernement a ce nouvel outil, Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise, et donc on a augmenté les moyens du secrétariat. D'abord, on l'a gardé. On avait pris l'engagement de garder ce secrétariat. Les objectifs du secrétariat, c'est, un, écouter les préoccupations des Québécois d'expression anglaise, deux, inclure davantage les anglophones dans la vie publique, améliorer l'accès aux services. On sait que les anglophones ont des droits, que ce soit en santé, en éducation, donc améliorer l'accès à ces services, en particulier dans certaines régions, et, en particulier en région aussi, de briser l'isolement.

Donc, moi, je suis un gars pragmatique. Évidemment, on va vouloir qu'il y ait des résultats concrets. Et ce qu'on veut, c'est de participer... on veut être capables de voir une plus grande participation de la communauté anglophone à la vie sociale, à la vie économique, à la vie culturelle du Québec. Donc, on essaie de créer des partenariats avec plusieurs... j'ai appris à connaître des dizaines d'organismes qui sont dédiés à la communauté anglophone, et donc ce qu'on veut, c'est, avec ces organismes-là, dans certains cas, élargir leur rôle, élargir leur territoire, et puis bien informer la population sur les services qui sont offerts aux anglophones.

On a doublé le budget du programme d'appui aux organismes. Donc, on avait, l'année dernière, 2 millions, l'année prochaine, on va avoir 4,4 millions de dollars. On veut donc plus financer les organismes dans toutes les régions du Québec. Et le premier défi, bien, c'est ça, c'est surtout, je pense, ce qui se passe en région. Donc, j'aurai l'occasion, puis ça va me faire plaisir, de répondre à toutes vos questions.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le premier ministre. Je passe maintenant la parole au porte-parole de l'opposition officielle. M. le député de Jacques-Cartier, pour trois minutes, s'il vous plaît.

M. Gregory Kelley

M. Kelley : Merci, M. le Président. Je veux juste commencer par saluer le premier ministre et aussi tous mes collègues ici aujourd'hui, puis aussi le secrétaire général, je sais que, pour votre équipe et pour les fonctionnaires de l'État du Québec, la période des études de crédits, c'est un énorme travail, et aussi votre chef de cabinet. Je sais que, pour votre équipe et toutes les équipes des ministres, la période des études de crédits, c'est un énorme travail. Mais c'est vraiment quelque chose que j'ai toujours adoré comme un attaché politique.

Alors, c'est un réel plaisir d'être ici et un grand privilège d'être ici aujourd'hui pour ce moment historique, cette toute première étude des crédits budgétaires du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise. C'est aussi tout à fait à propos qu'aujourd'hui le premier ministre, qui est natif de la magnifique circonscription de Jacques-Cartier, soit le premier à répondre à des questions de la part du député de Jacques-Cartier. Alors, plus sérieusement, je crois et j'espère que nos échanges aujourd'hui seront positifs pour la communauté sur plusieurs enjeux. Puisque notre temps est limité, je vais laisser savoir au premier ministre que je le questionnerai sur trois enjeux, soit l'éducation, la santé et les services sociaux et l'emploi.

Just because I know there are many Anglophones listening to us today, it's a real pleasure and privilege to be here today for this historic moment, for the first ever study of the spending credits of the Secretariat for relations with the English-speaking Quebecers. And I think it is somewhat fitting that the Premier, who is a native of the most beautiful riding in Québec, Jacques-Cartier, be the first to answer questions from the MNA from Jacques-Cartier on the subject. But I do believe and hope that our exchanges today will lead to some positive outcomes for the community on several issues. We do not have a lot of time, so I let the Premier know in advance that I would like to address three issues : education, health care and social services and employment.

Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole au porte-parole du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Gouin.

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. J'ai peu de temps, alors je vais me contenter de faire les salutations d'usage et puis garder mon temps pour la suite des choses.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Maintenant, la parole pour le troisième groupe d'opposition. M. le député des Îles-de-la-Madeleine, pour les remarques préliminaires.

M. Arseneau : Je ferai exactement la même chose. Je salue tous les participants et réserverai mes commentaires pour questionner le gouvernement.

Discussion générale

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Je cède maintenant... Je suis prêt à reconnaître une première période d'intervention. Je vais commencer avec l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le député de Jacques-Cartier, la parole est à vous pour 14 min 54 s. M. le député.

M. Kelley : Merci, M. le Président. Alors, je vais parler de quelque chose qui est dans l'actualité. Le 28 janvier 2019, et c'est concernant l'école Riverdale High, quelque 450 élèves de l'école, leurs parents et l'ensemble du corps enseignant ont appris via les médias que le ministre de l'Éducation vient de décréter la fermeture de leur école et son transfert à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Je suis pleinement conscient que la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys connaît une problématique importante sur la surpopulation de ses établissements. Toutefois, le ministre a coupé court aux discussions entre les commissions scolaires Lester-B.-Pearson et Marguerite-Bourgeoys pour imposer sa solution au moyen d'un décret, sans aucune consultation. Je ne veux pas revenir aujourd'hui sur le fond de la décision, Marguerite-Bourgeoys est une commission scolaire sur mon territoire. Je veux revenir sur la forme. Je me suis rendu à Riverdale en compagnie de mon collègue le

député de Robert-Baldwin. Il y avait beaucoup de tristesse, d'incompréhension et de ressentiment devant la façon cavalière dont l'annonce avait été faite.

Le premier ministre est responsable des relations avec les Québécois d'expression anglaise. Rétrospectivement, est-ce qu'il croit que son gouvernement aurait dû agir différemment et de démontrer une plus grande sensibilité envers les élèves et les parents de Riverdale?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

• (12 h 10) •

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, oui, je suis content de discuter avec le député de ce qu'il appelle le plus beau comté, que j'ai habité pendant 31 ans, là. Je ne sais pas si ça fait de moi un Tanguy, mais, en tout cas, ma mère est encore là.

Je dois avouer, et puis le ministre de l'Éducation l'a avoué, que les communications dans le dossier de l'école Riverdale auraient pu être meilleures, auraient pu être mieux faites. Il y a des choses qui ont été apprises par les médias, alors qu'il aurait dû y avoir d'abord information donnée aux commissions scolaires.

Par contre, je veux juste, vraiment en quelques secondes, expliquer que ce n'est pas toujours facile, les relations entre les commissions scolaires, puis pas seulement les commissions scolaires anglophones puis francophones, mais aussi, même, commissions francophones ensemble. Pas toujours facile. Il y a un peu comme... on veut garder nos bâtiments. Mais là il y avait comme une situation exceptionnelle où il y avait un besoin urgent de locaux, il y avait une école de 1 000 places où il y avait seulement 441 élèves. Donc, la solution était comme évidente, puis ça prenait du temps à aboutir. Mais j'avoue qu'on aurait pu mieux communiquer, puis on va s'assurer à l'avenir de mieux communiquer.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Jacques-Cartier, s'il vous plaît.

M. Kelley : Merci beaucoup. Vous avez mentionné des commissions scolaires. C'est sûr que, présentement dans l'actualité, on parle beaucoup des droits des individus puis aussi des droits collectifs de notre société. Et le premier ministre a aussi dit dans ses remarques préliminaires qu'il va protéger les droits de la communauté anglophone, leurs droits acquis, leurs droits historiques. Mais, dans la campagne électorale, la Coalition avenir du Québec était très claire, ils se sont engagés à abolir les commissions scolaires. Il s'agit d'une promesse qui cause une grande inquiétude dans la communauté d'expression anglaise puisque le contrôle et la gestion de ces institutions scolaires par la communauté est expressément garanti par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, et donc par la Constitution canadienne.

Le contrôle et la gestion, ça laisse sous-entendre que c'est la communauté qui décide sur... des dirigeants des établissements scolaires, comme c'est le cas actuellement avec les élections scolaires. Ce principe doit être maintenu.

Est-ce que le premier ministre, qui est responsable des relations avec les Québécois d'expression anglaise, peut prendre engagement que cette garantie constitutionnelle serait respectée et que tout projet de réforme des commissions scolaires ne se ferait pas au détriment des droits des Québécois d'expression anglaise?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Oui. Bon. D'abord, je vais expliquer l'objectif qui est visé par l'abolition des commissions scolaires. Puis je veux peut-être... je pense que, peut être que le député de Jacques-Cartier était là, mais il y a déjà eu un projet de loi déposé par les libéraux pour abolir les élections scolaires. Donc, il y avait... bon, on a reculé devant des lobbys du côté du Parti libéral, mais ce n'est pas nouveau, cette discussion. Pourquoi on a cette discussion? Actuellement, il y a moins de 20 % des gens qui vont voter dans les élections scolaires, puis ceux qui vont voter, je les mettrais au défi de savoir c'est quoi, la différence de programme entre une équipe puis une autre équipe qui se présentent dans les élections.

Au Québec, il y a neuf commissions scolaires anglophones. Ce qu'on veut faire, c'est de remplacer les neuf commissions scolaires par neuf centres de services, d'avoir un conseil d'administration qui serait choisi dans la communauté d'expression anglaise. Les débats se feraient en anglais. Donc, il n'y aurait pas un gros changement.

Premier changement, d'abord, on sauverait 20 millions de dollars que coûtent ces élections-là, 20 millions qu'on pourrait mettre dans les services aux élèves. Et, de l'autre côté aussi, ce qui est important, c'est de décentraliser les pouvoirs. C'est inégal. Même si je regarde... Bon, je me rappelle, quand j'étais ministre de l'Éducation, ça a peut-être changé, mais, si on regarde les neuf commissions scolaires, la décentralisation des pouvoirs dans les écoles est inégale d'une commission scolaire à l'autre.

Nous, ce qu'on veut, c'est graduellement donner un budget à chaque école puis que ce soit l'équipe-école, direction d'école, les enseignants, les spécialistes, qui décident de l'utilisation de ce budget. Nous, on pense que les commissaires d'école, il y en a qui sont très compétents, il y en a qui sont moins compétents, mais les plus compétents, ce sont les directions d'école et les enseignants. Et donc on devrait décentraliser davantage. Mais il va continuer d'avoir un centre de services qui va s'occuper du transport scolaire. Tous les droits vont être protégés. Il va y avoir des anglophones qui vont gérer le conseil d'administration du centre de services.

Donc, l'idée, c'est de sauver de l'argent, de décentraliser, et, je pense, ça va être avantageux pour la communauté anglophone.

Maintenant, pour ce qui est de la partie légale, on a des avis. Bon, au pire, on pourrait avoir une commission scolaire par école anglophone, ça répondrait à la loi. Bon, est-ce qu'on est obligé d'aller jusque-là?

Je pense que ce qui est important, là, c'est qu'on s'entende pour que la communauté anglaise, là... On n'aime pas que je dise «communauté anglophone», hein, parce que, bon, il y a des personnes qui se sentent... bon, en tout cas. Disons que, pour faciliter les discussions, on va parler de la communauté anglophone. Mais la communauté anglophone va avoir

autant de pouvoirs. Peut-être qu'il y a une partie des pouvoirs qui vont passer des centres de services aux écoles, et, je pense, c'est souhaité même du côté anglophone.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Jacques-Cartier, s'il vous plaît.

M. Kelley : Présentement, dans vos échanges avec le ministre responsable de l'Éducation, comme c'est fait dans les autres provinces, est-ce qu'une solution asymétrique est sur la table pour la communauté anglophone concernant les commissions scolaires?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bien, l'objectif, c'est aussi bon pour les anglophones que les francophones, c'est de décentraliser le pouvoir aux écoles. Donc, on veut que la démocratie, ça se passe dans les écoles. Vous savez, chaque école a un conseil d'établissement, les parents s'impliquent, pourraient s'impliquer plus dans certains cas, mais c'est là qu'on veut voir une vraie démocratie, que les choix budgétaires, que les choix de répartition du budget se fassent, entre autres, avec le conseil d'établissement, avec des gens qui sont très impliqués, plutôt que, dans certains cas, des commissaires d'école professionnels qui ont fait ça depuis 25 ans. Il y en a certains qui ont une formation en éducation, il y en a d'autres qui n'en ont pas. Donc, c'est aussi bon pour les anglophones que les francophones.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Jacques-Cartier.

M. Kelley : Merci. Je veux juste parler d'un autre sujet, santé. Je suis très content de voir mon collègue des Îles-de-la-Madeleine, parce qu'il y a une communauté anglophone très importante là, et c'est juste un petit rappel que les anglophones ne sont pas juste à Montréal, mais ils sont partout sur le territoire du Québec.

Alors, l'accès à des soins de santé en langue anglaise est un enjeu primordial pour la communauté d'expression anglaise. On le sait, plusieurs aînés font face à une problématique d'isolement. Leurs enfants ont quitté le Québec, à Toronto, malheureusement, et l'inquiétude face à l'obtention des soins dans leur langue, c'est tellement important.

Nous sommes tous conscients de cet enjeu, et je sais que le premier ministre y est aussi sensible. Au printemps dernier, un règlement a été adopté pour la composition d'un comité sur la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise. Les membres du comité ont été nommés à l'été, sa mission : préparer des avis pour une nouvelle génération des plans d'accès.

J'aimerais donc savoir du premier ministre s'il a donné des instructions particulières et un horizon de temps précis à la ministre de la Santé afin que cette nouvelle génération de plan d'accès soit réalisée. C'est un enjeu très important, surtout pour une population vieillissante. Il faut s'assurer que les services soient disponibles et que la population sache vers quel établissement se diriger.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

M. Legault : Bon, d'abord, j'ai été ministre de la Santé, puis le ou la ministre de la Santé a l'obligation, de façon régulière, de s'assurer que, dans certains établissements, là, qui sont jugés bilingues, que la loi... l'article 509 s'applique, c'est-à-dire que les services soient offerts en anglais dans ces établissements-là. Ils ont un conseil d'administration. Actuellement, il y a effectivement un processus qui a été mis en place, on est en train de rédiger des règles de fonctionnement des comités. Au mois de mai ou, au plus tard, en juin, il va y avoir un appel de candidatures auprès des organismes concernés pour nommer les membres sur les conseils d'administration. Je prévois que, d'ici l'automne 2019, donc, on va pouvoir annoncer les comités régionaux, et donc on va être capable de bien fonctionner.

Écoutez, c'est certain, là, que le défi, il est plus en région, parce qu'à Montréal, bien, il y a le CUSM. Puis on est chanceux d'avoir l'Université McGill puis le lien avec le CUSM. Je ne pense pas qu'il y ait de difficulté de ce côté-là. Quand on arrive en région, bon, il y a eu l'événement à Lachute, c'est là qu'il y a peut-être un défi spécial de s'assurer que les services sont offerts.

• (12 h 20) •

M. Kelley : Merci beaucoup. Il n'y a pas beaucoup de temps qui reste. Alors, je veux changer le sujet encore, et c'est concernant le nombre des anglophones dans la fonction publique du Québec. Présentement, c'est seulement 1 %, alors que la communauté représente environ 10 % de la population.

Le précédent gouvernement a pris des actions concrètes pour changer cette situation. En effet, le 7 juin dernier, la fonction publique du Québec a lancé un appel de candidatures à grande échelle afin de recruter des professionnels de plusieurs domaines et dans l'ensemble des régions administratives du Québec. Le Secrétariat des relations avec les Québécois d'expression anglaise a travaillé en collaboration avec le secrétariat du Trésor et des groupes communautaires pour mieux informer et sensibiliser la communauté sur les opportunités dans la fonction publique. Alors, juste une première question : Est-ce que le premier ministre peut nous indiquer quels ont été les résultats de ces efforts?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Effectivement, là, on a eu 15 années de gouvernement libéral, donc, hein, il faut juste rappeler ça, là. On fait le bilan du gouvernement libéral. Puis je suis d'accord avec le député de Jacques-Cartier qu'il y a... le pourcentage

d'anglophones dans la fonction publique au Québec est très loin de la proportion qui représente la population. Ça, on est obligés de dire : C'est le bilan des 15 années libérales.

Moi, je pense qu'il faut continuer à faire des efforts pour augmenter la proportion d'anglophones dans la fonction publique. Il y a des secteurs, entre autres, je pense juste à l'informatique, où c'est vraiment un défi de trouver du personnel. Donc, il va falloir faire des efforts, on va continuer de faire des efforts. Mais c'est certain que le pourcentage actuel d'environ 1 %, là, on ne peut pas dire que c'est un succès de la part des 15 années libérales.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Jacques-Cartier.

M. Kelley : Et nous n'avons pas des chiffres exacts sur le nombre des anglophones après qu'on a fait cet appel? Je suis bien d'accord que 1 %, ce n'est pas acceptable, mais ça commence avec un recrutement dans nos écoles. L'Université Concordia a présentement un programme d'administration publique. McGill en a formé un l'année passée. Il y a quand même beaucoup des anglophones qui sont à l'Université de Montréal, l'Université Laval. Alors, c'est juste de voir est-ce qu'on a une idée sur le nombre des anglophones qui ont appliqué dans la dernière ronde, le dernier appel de candidatures, parce que, d'être en ordre de vraiment déterminer s'il y a un problème, on doit savoir : Est-ce que des personnes ont appliqué pour ces postes-là? Est-ce qu'on a eu un suivi, après ça, pour s'assurer qu'ils ont reçu... en entrevue? Alors, c'est juste que je pose si vous avez des chiffres exacts et si le dernier appel était un succès ou non.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, écoutez, je n'ai pas de chiffres avec moi. Par contre, c'est certain que, si on veut garder plus d'anglophones au Québec, il faut offrir des jobs mieux payées au Québec. Ça, c'est une évidence. Il faut aussi que les anglophones acceptent d'apprendre le français. Mais il y a un vrai défi. Je reconnais que le taux de chômage est plus élevé chez les anglophones que chez les francophones. Donc, il y a du travail à faire. Et il y a plusieurs organismes, là, on pourra peut-être en parler tantôt, à qui on a donné des fonds pour aider à l'employabilité, donc à toute la partie économique. Il y a un défi, entre autres, encore une fois, dans les régions. Je pense que, quand on regarde Montréal, il y a McGill, il y a Concordia. Il y a l'Université Bishop's, en Estrie. Je pense que, dans ces régions-là, il y a des gens qui ont les qualifications pour accepter des postes payants, puis ils restent ici. Mais, dans d'autres régions, il faut y travailler.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Jacques-Cartier, s'il vous plaît.

M. Kelley : Et, comme un jeune anglophone, je suis bien d'accord avec vous, M. le premier ministre, parce que c'est vrai que trop de mes amis ont quitté le Québec, pour plus d'une raison. Ce n'est pas une question qu'ils n'ont pas aimé Montréal ou le Québec. Des fois, c'est juste un choix de carrière. Mais je sais que l'ancien gouvernement a lancé aussi un autre projet pilote pour la rétention des jeunes anglophones. C'est sûr qu'après qu'ils sont diplômés de McGill, Université de Montréal, UQAM, Concordia, les gens ont des choix. Mais est-ce que, comme premier ministre, vous pouvez prendre l'engagement de travailler très fort pour créer des opportunités pour des jeunes anglophones, créer des programmes, mettre des programmes plus stables en place pour donner à des jeunes anglophones plus d'opportunités ici, au Québec, de travail dans plusieurs domaines? Et ce n'est pas juste à Montréal, mais également dans les régions du Québec aussi.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, bien, tu sais, on comprend tous, là, que le Québec, quand on parle des jeunes anglophones, est en compétition avec le reste du Canada puis avec les États-Unis, hein, donc le monde. Mais je parle, entre autres, de l'Amérique du Nord, là. S'il y a des meilleurs emplois à New York ou à Toronto, il y a comme une difficulté. Donc, c'est pour ça, là, que j'y tiens tellement, là, puis je suis tellement en désaccord avec l'ancien ministre des Finances que... On a un rattrapage économique à faire. Il faut créer plus d'emplois payants au Québec, parce que, si on n'offre pas d'emplois payants... Même les francophones sont de plus en plus bilingues, et donc très mobiles. Je regarde mes deux propres fils, là, de 25, 26 ans, quand je suis allé à San Francisco avec eux autres, j'avais peur qu'ils restent là, là, tu sais.

Donc, il y a effectivement un défi d'offrir des emplois stimulants, des emplois payants, puis c'est encore plus vrai du côté de la communauté anglophone. Donc, la priorité, là, c'est vraiment, au Québec, créer de la richesse, et, une fois qu'on va avoir créé de la richesse puis on va avoir éliminé cet écart de richesse qu'on a avec l'Ontario puis le reste du Canada, je pense qu'on va avoir tout un atout pour garder nos meilleurs ici, incluant les représentants de la communauté anglophone.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Je cède maintenant la parole au député de Gouin, porte-parole du deuxième groupe d'opposition, pour une période d'échange de 4 min 50 s. M. le député, s'il vous plaît.

M. Nadeau-Dubois : Merci, M. le Président. Je veux commencer par une citation d'un homme que je sais que le premier ministre apprécie et respecte. C'est René Lévesque qui disait en décembre 1967 : «Je me battrais aussi fort pour les droits des anglophones que pour la souveraineté.» Je veux commencer par ça, parce que, je pense, ça décrit bien la position de ma formation politique, Québec solidaire, à l'égard des communautés anglophones au Québec. Pour nous, l'identité québécoise, elle est inclusive, elle est diversifiée, et la défense de cette identité large, inclusive et diversifiée va de pair, pour nous, avec notre projet d'indépendance du Québec. Et on n'est pas les premiers ni à la penser ni à le dire dans l'histoire du mouvement indépendantiste québécois.

Sauf que, quand on parle des anglophones, au Québec, on a parfois tendance à s'enfermer dans certains préjugés, hein? Souvent, on pense communauté anglophone, bien, on se met à penser à une minorité possédante, on se met à penser au méchant boss anglophone qui exploite les ouvriers francophones, on pense à la communauté anglophone... Bien, parfois, les gens, par préjugé, vont dire : Ah! ça, c'est les bourgeois de Westmount, tu sais, c'est ça, c'est ces gens-là, les anglophones au Québec.

Ça a été vrai en partie par le passé, mais les choses ont définitivement changé. Le visage des communautés anglophones au Québec a changé, notamment à cause de l'immigration, mais aussi à cause de certains changements démographiques. La précarité, l'appauvrissement de beaucoup de communautés anglophones au Québec, c'est réel et c'est un vrai problème de société, surtout en milieu rural, le premier ministre le disait, tout à l'heure, mais pas seulement. On assiste à l'apparition, au Québec, de réelles poches de précarité, de pauvreté et d'isolement dans les communautés anglophones. Bref, la réalité, en 2019, des communautés anglophones, c'est très, très loin, dans beaucoup de cas, des grands manoirs des bourgeois de Westmount qu'on s'imagine parfois, même si, bien sûr, les grands manoirs de Westmount existent toujours.

Et cette situation-là, elle s'est empirée avec l'austérité libérale, hein, les coupures ont fait mal aux institutions de la communauté anglophone. Alors, mes collègues libéraux, en tout respect, sont assez mal placés pour faire la leçon à quiconque à ce chapitre-là. Les statistiques ne mentent pas. J'ai retrouvé une étude récente de l'Association d'études canadiennes qui disait que 16 % des anglophones au Québec vivent avec un faible revenu, contrairement à 13 % des francophones. Donc, il y aurait plus d'anglophones qui vivent à faibles revenus que de francophones. Ce n'est quand même pas rien.

Cette même étude-là démontrait que les Québécois d'expression anglaise qui vivent à l'extérieur de Montréal sont trois fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les francophones. Je le répète, là, parce que c'est des statistiques dont on n'entend pas parler souvent, les anglophones à l'extérieur de Montréal ont trois fois plus de chances de vivre dans la pauvreté que les francophones. Ça, c'est des statistiques qui viennent faire voler en éclats les préjugés historiques qu'on pourrait avoir à l'égard des communautés anglophones au Québec.

Alors, j'ai une question très simple pour le premier ministre. Quand il entend des statistiques comme ça, comment réagit-il, et surtout quel est son plan, comme premier ministre du Québec, pour renverser cette tendance à la précarisation et à l'appauvrissement de beaucoup de communautés anglophones au Québec? Et je lui donne une première piste de réflexion : abolir les commissions scolaires ne fait pas partie de la solution.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre, s'il vous plaît.

• (12 h 30) •

M. Legault : Oui. Bien, d'abord, je veux remercier mon collègue de Québec solidaire. S'intéresser à l'économie, à la création de richesse, il ne nous a pas habitués souvent à parler de ces sujets-là, mais c'est au cœur de la priorité du gouvernement de la CAQ, d'enrichir en particulier les régions. Moi, j'invite le co-porte-parole de Québec solidaire à aller regarder le salaire moyen dans chacune des 17 régions au Québec. Il va se rendre compte qu'il y a des régions où le salaire moyen est vraiment très bas. Et il y a un défi de créer des emplois payants dans ces régions-là.

Comment on y arrive? Bien, en attirant plus d'investissements privés, en attirant plus d'entreprises, en aidant les entrepreneurs francophones et anglophones à créer des emplois dans les différentes régions. Parce que le co-porte-parole de Québec solidaire a raison, on est parfois avec l'impression, nos parents nous ont parlé de ça, qu'il y avait les riches anglophones puis les pauvres francophones. Mais, quand on regarde actuellement le taux de chômage, bien, il est plus élevé chez les anglophones que chez les francophones. Donc, la situation a changé. Puis il y a un problème en particulier dans les régions. Puis il y a deux choses. Un, il faut carrément avoir plus d'emplois payants dans les régions. Deuxièmement, bien, dans les régions, il y a certains endroits où, si on ne parle pas français, c'est difficile d'avoir accès à un emploi dans ces régions-là. Donc, donner plus d'accès aux cours de français dans toutes les régions, pas seulement dans les grandes villes, mais dans toutes les régions du Québec, c'est un vrai défi. Et mon adjoint parlementaire le député de Sainte-Rose travaille actuellement avec des organismes communautaires qui viennent puis qui couvrent différentes régions. Puis le défi, là, c'est de s'assurer qu'on couvre bien le Québec. Puis, actuellement, bon, du côté francophone, il y a des organismes qui existent pas mal dans toutes les régions pour couvrir les différents besoins, que ce soit en santé, en employabilité, en alphabétisation. Mais, du côté anglophone, il y a vraiment comme des trous où il n'y en a pas, de communauté. Donc, on est en train de parler avec des organismes, leur demander d'étendre leurs services sur un plus grand territoire et de les financer pour y arriver.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le premier ministre. Je me tourne maintenant vers les députés formant le gouvernement pour une période d'échange de 11 min 4 s. M. le député de Sainte-Rose, s'il vous plaît. M. le député de Sainte-Rose.

M. Legault : Sainte-Rose.

Le Président (M. Bachand) : Sainte-Rose. La parole est à vous, M. le député de Sainte-Rose, pour 11 minutes.

M. Skeete : 11 minutes? Merci de votre patience, M. le Président. J'allais juste confirmer une donnée pour questionner notre premier ministre, responsable des Québécois d'expression anglaise. D'ailleurs, j'ai le collègue de D'Arcy-McGee à qui je dois remercier. On faisait des débats en anglais, et c'est le collègue qui m'a corrigé en ondes — pas gentil — du fait qu'on ne devait pas dire «anglophone», puis il avait raison. Alors, je vous salue, le collègue. Et merci beaucoup à tous d'être ici.

Pour moi, les derniers six mois a été une découverte, une découverte surtout parce que j'ai fait mon cheminement académique en anglais et, depuis l'année 2000, à peu près, bien, je suis un peu... j'étais plutôt... un peu séparé de ma

communauté anglophone — expression anglaise — et puis, pour moi, ça a été très bien de me retrouver à nouveau dans cette communauté-là, parce que j'avais, en quelque sorte, beaucoup oublié à quel point c'était une communauté vibrante et dynamique.

Depuis les six derniers mois, M. le premier ministre, vous le savez, on s'en est parlé souvent, j'ai fait le tour de quelques régions. Je suis allé en Gaspésie, et puis, après ça, je suis allé sur la Côte-Nord. Et, à la Côte-Nord, j'ai passé une fin de semaine à parler avec une communauté assez dynamique. Et puis, je me souviens, j'ai eu un échange avec une jeune qui a décidé de partir de Calgary pour se rétablir sur la Côte-Nord. Ce n'est pas tout le monde qui fait de choix-là. Et je lui parlais de mon cheminement aussi par rapport à mon intérêt à la politique québécoise. Et, je lui ai dit, la clé c'était de lire et de nager dans le français. Et, si on veut vraiment s'intégrer dans la communauté québécoise, on doit nager dans le français. Et on a eu une conversation qui a duré à peu près une heure. Et puis j'ai reçu de sa part un courriel quelques jours plus tard. Alors, je me permets de vous le lire :

«Object : Thanks for encouraging me on my journey to become a Quebecker.

«I just want to tell you how much I enjoyed speaking with you. I already downloaded the Cogeco App.» Je lui avais dit qu'elle pouvait s'intéresser à écouter un petit peu de politique, ça lui rendrait peut-être un petit peu plus fière et de comprendre un peu plus la dynamique politique du Québec. «Maybe, one day, I'll be speaking French.» Et ça a été, pour moi, quelque chose qui m'a frappé à plusieurs égards, parce qu'elle est là, la mission du secrétariat, c'est de détruire à coups de masse le mur des deux solitudes qui existent et qui ont toujours existé au Québec. Et ma réponse à la dame en question a été simple, bien, je lui ai dit : «You already are a Quebecker.»

Et ce message-là, je pense, il n'est pas souvent véhiculé à la communauté d'expression anglaise du Québec. D'ailleurs, dans cette communauté-là, on avait des bouteilles d'eau, je sais que le collègue de Québec solidaire ne sera pas fier de nous, on avait des bouteilles d'eau, mais sur les bouteilles d'eau, sur les bouteilles d'eau il y avait «Circle K». Puis les gens qui connaissent Circle K savent que c'est Couche-Tard. Couche-Tard est dans mon comté, dans Sainte-Rose. Puis en plus on apprend que cette communauté-là, mais elle est plus proche du Labrador. Ça fait qu'ils se font apprivoiser du Labrador. La culture de Terre-Neuve empreinte la communauté. Ils sont totalement déconnectés de la réalité québécoise, M. le premier ministre. Et, pour moi, c'est frappant parce qu'en plus ils portent des chapeaux des Leafs de Toronto. Ça fait que ça aussi, c'est inacceptable pour des Québécois.

Donc, pour moi, ce fut un moment révélateur. J'ai compris, à ce moment-là, que l'écart qui existe, pour toutes sortes de raisons... hein, il y a un écart historique qui existe au Québec par rapport à notre relation avec les Québécois d'expression anglaise. Il y a aussi une histoire plus récente. Il y a eu, vous l'avez dit tantôt, M. le premier ministre, la loi 101 qui a causé un froid. Il y a aussi le mouvement souverainiste, alors, où est-ce que la communauté d'expression anglaise, tant montréalaise qu'en région, a dû choisir son camp, hein, puis a décidé de dire : Bien, moi, si je ne veux pas la séparation, mais là je dois faire certains choix. Donc, ça a créé des barrières à ce sentiment d'appartenance du Québec.

Je reviens sur le point de la dame sur le français parce que c'est un point qui est assez important, parce que le collègue de Jacques-Cartier le soulevait tantôt, par rapport au taux d'anglophones ou de Québécois d'expression anglaise à la fonction publique. Et, pour moi, c'est une des premières choses que j'ai regardée parce que moi-même, après, j'ai étudié la science politique à Concordia, mais je suis allé travailler au gouvernement fédéral, hein? C'est un peu ça, le cheminement. On va à l'école anglaise, on va travailler au gouvernement fédéral. Un, on ne pense même pas d'appliquer pour le gouvernement du Québec, puis ceux qui appliquent... mais, pour une raison ou une autre, j'ai des hypothèses, ne réussissent pas à se placer. Mon épouse est pareille, hein? Elle a fait ses études dans le réseau anglais, puis après ça elle est devenue infirmière puis elle n'a pas regardé les autres hôpitaux à Laval, où est-ce qu'on habite, elle est allée travailler à St. Mary's parce que... «It's just what you do.»

Donc, il y a un enjeu de rendre accessibles les institutions québécoises traditionnellement francophones à la communauté d'expression anglaise, puis, de l'autre côté, on voit que le taux de français, après qu'on a fini l'école, il y a une certaine fenêtre où est-ce que, si on trouve un emploi, ça va bien. Mais, si on n'est pas dans cette fenêtre-là, graduellement, on perd nos compétences en français. Et j'ai souvent dit ça et j'en ai parlé au ministre de l'Immigration, M. le premier ministre, les mêmes gens qui nous ont donné la loi 101, on penserait qu'au Québec on pourrait trouver un cours de français à tous les coins de rue. Mais ce n'est pas le cas, et il y a des Québécois d'expression anglaise qui me disent : Nous, on veut apprendre le français. Vous francisez les immigrants, vous francisez les francophones, et nous, on veut apprendre le français pour bien se placer puis on n'arrive pas à trouver un cours de français. Puis, si on en trouve un, bien, il est dispendieux.

Donc, je suis d'avis qu'un gros indicateur dans le dossier du faible taux de participation des Québécois d'expression anglaise à la fonction publique est du fait que la première chose que vous nous demandez de faire, c'est de faire un test de français écrit. Et, moi le premier, étant le produit des écoles anglaises du Québec, je peux vous dire que ce n'est pas toujours à la hauteur. C'est quelque chose que j'ai encore un problème avec ça.

Une voix : ...

• (12 h 40) •

M. Skeete : Oui, mais je vais dire que mon français écrit, des fois, me gêne. Alors, je m'excuse d'avance pour tous ceux qui reçoivent mes courriels.

Donc, c'est pour moi un critère, un indicateur qui est très important. Et nous, dans le secrétariat, on y travaille déjà, on veut chercher ces données-là.

Ça fait que j'ai parlé du sentiment de se sentir Québécois, hein? C'est important parce que, si on ne sent pas Québécois, mais si on a une job ailleurs, on va partir. Si on ne sent pas Québécois, mais on est un peu un invité chez nous... Puis je le rappelle souvent, hein, les Québécois francophones, on a tendance à parler des Québécois de souche. Et, normalement, on parle de M. Tremblay, M. Savard, mais il y a des Québécois de souche qui sont au Québec depuis plus de

400 ans, qui s'appellent Smith, qui s'appellent MacCallum. Et ces gens-là ont une histoire au Québec, et il faut que ces gens-là se sentent chez eux.

Donc, via le secrétariat, ce qu'on fait, c'est un programme qui vise directement à aider les communautés d'expression anglaise. Le programme de financement, lui, il vise à augmenter la capacité. Et, quand je dis «augmenter la capacité», je veux dire spécifiquement regarder il est où, le bobo, et de bien le financer.

La raison que j'étais debout tantôt, c'était pour aller chercher une donnée de M. Floch qui m'aide dans le dossier, à savoir : Sur le 1,1 milliard qu'on donne à différents groupes communautaires, bien, c'est quoi le taux de groupes communautaires d'expression anglaise qui appliquent à ces montants-là? Je parle notamment du PSOC ou d'autres programmes qu'il peut avoir dans d'autres ministères. On se rend compte que les Québécois d'expression anglaise dans les groupes communautaires n'appliquent souvent même pas ou n'ont pas le savoir-faire pour appliquer dans ces programmes-là. C'est des Québécois à parts égales, c'est des Québécois à part entière, et eux, ils ne réalisent pas qu'ils ont accès à des programmes. Donc, le programme d'appui va aider à financer une ressource qui va les aider à aller chercher leur dû à l'intérieur de ces divers programmes gouvernementaux auxquels ils devraient avoir accès en tant que Québécois. Et il n'y a rien comme un sentiment de recevoir un chèque qui nous fait penser au Québec. Donc, ça, c'est une façon qu'on essaie d'aider le sentiment d'appartenance.

J'ai aussi le collègue de Gouin qui parlait du fait que... la réalité, souvent, que c'est les grands messieurs avec les chapeaux puis les cigares, anglophones, les contremaîtres qui disent aux porteurs de lait quoi faire... porteurs d'eau, plutôt, quoi faire. Vous avez raison, la donne, elle a beaucoup changé dans les 50, voire 60 dernières années. C'est la raison... Puis vous avez cité un taux de chômage qui est inquiétant. Sur la Côte-Nord quand j'ai visité, c'est un sur trois. C'est 35 %, le taux de chômage pour cette communauté là-bas.

C'est une des raisons, d'ailleurs, que je suis allé là-bas, c'était pour déposer des sous, une somme directement dans la communauté, puis c'est un incubateur économique. L'idée dans ça, c'était de dire : Mais nous, on croit en vous. Puis ce qu'ils vont faire, puis le collègue va être encore plus content, parce que ça va être d'exploiter les ressources naturelles, les fruits arctiques, et tout, dans le but de transformer ça pour des produits cosmétiques. Mais ça, c'est de l'argent, un incubateur économique en région pour et par la communauté d'expression anglaise. Ça fait que c'est via des initiatives comme ça que nous, on veut augmenter la croissance.

Donc, pour moi, il me semble que le secrétariat doit exister. Je me demande, M. le premier ministre, quand vous avez dit durant le débat des chefs, tout le monde était surpris, moi, je ne l'étais pas parce que je vous connais, que vous allez garder le secrétariat d'expression anglaise, c'était quoi, votre vision, et c'était quoi, la raison pourquoi vous avez décidé de choisir de garder le secrétariat?

Le Président (M. Bachand) : Malheureusement, il va manquer de temps. On a fini le premier bloc, alors ça va aller au deuxième bloc. Désolé. Alors, M. le député des Îles-de-la-Madeleine, pour le troisième d'opposition, pour une période d'échange de 4 min 50 s, s'il vous plaît.

M. Arseneau : Merci beaucoup. Je vais revenir sur la question de mon collègue ici, justement. C'est tout à fait approprié, la question que vous posez. En fait, j'aurais trois questions à poser dans moins de cinq minutes, alors je vais y aller rondement.

J'ai la chance aussi de représenter une communauté fort dynamique aux Îles-de-la-Madeleine, 5 % de la population, et je les salue. J'ai aussi le privilège de siéger à la fois sur la commission qui étudie les budgets pour la langue française et celle-ci qui étudie les budgets pour le secrétariat pour les Québécois de l'expression anglaise, et je vois qu'il y a une différence marquante, notamment sur les budgets supplémentaires qui ont été accordés. Je me réjouis des budgets supplémentaires qui sont accordés ici, au secrétariat, mais j'aimerais savoir : Qu'est-ce qui motive le fait de rajouter, en fait, de doubler le financement? Est-ce qu'on va appuyer deux fois plus de projets ou on va donner deux fois plus d'argent aux bénéficiaires?

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Bon, je veux remercier le député des Îles-de-la-Madeleine. Effectivement, il y a une communauté d'expression anglaise, hein, qui est importante là-bas. Il y a plusieurs objectifs qui sont visés par le secrétariat. D'abord, faire le lien avec des organismes. Ça peut être sectoriel, ça peut être régional, des fois il y a des organismes qui sont nationaux, mais c'est de prendre compte des préoccupations. On en parlait tantôt, l'employabilité, donc le taux de chômage qui est élevé chez les Québécois d'expression anglaise dans certaines régions, c'est un défi qui est vraiment spécial. Et puis c'est aussi simple que de dire... Il y a des organismes qui nous disent : On peut-u avoir des chiffres? Puis je sais que le député de Sainte-Rose fournit des chiffres. Donc, on a des données par région pour être capable de voir quelle est l'ampleur du problème puis, ensuite, travailler sur les solutions.

Évidemment, les organismes, dans les régions, qui s'occupent de la communauté, disons, on va dire anglophone, ce sont des petits organismes qui n'ont pas des gros budgets, qui parfois sont autour d'une ville ou d'une municipalité, mais qui ne rayonnent pas dans toute la région. Donc, il faut être capables, effectivement, puis c'est une des raisons pourquoi on a doublé le budget... Vous devriez voir, là, je pourrais vous donner la liste des organismes qu'on finance actuellement, mais il y en a beaucoup, mais il en manque encore beaucoup.

Le Président (M. Bachand) : ...

M. Arseneau : Merci, M. le Président. Une des préoccupations que j'ai, c'est à l'égard d'un commentaire que M. le premier ministre a fait à l'effet qu'il fallait surtout venir en aide aux organismes des régions, ce que je partage, pour

les communautés anglophones, mais, en regardant la distribution des fonds, il y a quand même 8 \$ sur 10 \$ qui sont dépensés dans la région de Montréal, de Québec ou d'Outaouais. Alors, il y a peut-être un effort à faire de ce côté-là pour les organismes régionaux.

Et ma question, en fait, porterait davantage sur l'augmentation des budgets pour aider les communautés anglophones ou les organismes qui s'occupent des communautés anglophones en regard des programmes et de la mission de l'État du Québec, à savoir si l'augmentation des budgets vient compenser l'absence de prise en considération des minorités d'expression anglaise. Il faudrait peut-être faire attention à ne pas dédoubler les sommes ou faire en sorte qu'il y a un programme discriminatoire pour les gens d'expression anglaise, alors que les grandes missions de l'État ne seraient pas remplies adéquatement.

Le Président (M. Bachand) : En moins d'une minute, M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bon, d'abord, c'est vrai, il y a à peu près 80 % de l'argent qui est donné à Montréal, mais il y a 80 % des anglophones qui habitent à Montréal. Mais ce qu'il est important, par contre, de préciser, c'est qu'il y a beaucoup d'organismes qui sont basés à Montréal, mais qui donnent des services aussi dans les régions. Et il y a aussi, on me donne la liste, là, disons, pour le bénéfice du député, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, il y a le Committee for Anglophone Social Action, le Council for Anglophone Magdalen Islanders, Vision Gaspé-Percé Now. Donc, il y a des organismes, là, on le voit, dans chacune des régions, puis on fait attention, effectivement, à ce qu'on soit capables de donner des services puis d'élargir le rôle dans les régions, tu sais, vraiment une préoccupation du député de Sainte-Rose de s'assurer qu'on offre plus de services en région.

Donc, on va le voir dans la distribution des fonds qu'il va y en avoir de plus en plus. Puis, dans certains cas, on demande à des organismes de Montréal d'aller dans les régions où il n'y a pas d'organisme, où il n'y a pas de services qui sont donnés.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Avant d'aller plus loin, on a quelques petites minutes de retard. J'aurais besoin d'un consentement pour avoir cinq minutes supplémentaires, maximum cinq minutes supplémentaires, pour aller au-delà de l'heure. Maximum cinq minutes. Merci, consentement.

Alors, je me tourne vers le gouvernement pour 12 min 4 s., s'il vous plaît. M. le député de Sainte-Rose.

M. Skeete : Encore moi, M. le Président.

M. Legault : Veux-tu que je commence à répondre?

M. Skeete : Bien, j'aimerais ça vous entendre sur votre vision, effectivement. J'allais vous céder la parole.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui, bien, écoutez, tantôt le député de Sainte-Rose abordait plusieurs sujets, plusieurs questions. Je trouve ça intéressant, ce qu'il disait à propos de son épouse et puis de lui-même. Il y a des anglophones qui ont bien appris le français, mais qui se retrouvent dans un milieu de travail, parfois à St. Mary's, parfois dans une organisation qui est anglophone, et n'ont pas l'occasion de pratiquer leur français.

Et puis c'est la même chose dans l'autre sens. Ça me faisait penser, quand j'étais président d'Air Transat, je passais la moitié de ma journée et plus à parler en anglais, hein? Quand on parle aux fournisseurs ou aux bases qui sont à l'étranger... Puis, quand je suis arrivé à Québec, j'ai commencé à perdre mon anglais, hein? Parce qu'à part les gentils journalistes anglophones qui posent des questions on n'a pas d'opportunité, à part de répondre à M. Authier, là, de... je vais tous les nommer, sinon, ça va faire de la chicane, non? C'est ça? Cathy Senay, qui nous a suivis pendant toute la campagne, pendant les 30 jours, avec des très bonnes questions. Mais tout ça pour dire que j'ai perdu mon anglais parce qu'on ne le pratique pas. Donc, il faut trouver des solutions.

Mais les organismes communautaires, je veux revenir sur les organismes communautaires parce qu'on en a beaucoup parlé tous les deux, il y a vraiment un défi d'offrir des services. Et puis, quand on regarde les différents organismes, bien, il y en a qui s'occupent de santé, il y en a qui s'occupent d'économie, d'employabilité, il y en a une liste qui s'occupe de culture, donc encore toute une liste, il y en a qui s'occupent d'éducation, évidemment, incluant la littératie. Il y a des défis d'alphabetisation aussi. Donc, même chose qu'on voit à la grandeur du Québec, dans les organismes communautaires. Moi aussi, je serais curieux de faire l'inventaire, de dire, dans le financement des organismes communautaires, il y a quelle partie qui va aux anglophones. Bien, on vient peut-être un peu compenser via le secrétariat où on se concentre exclusivement sur des organismes qui représentent... qui offrent des services aux Québécois d'expression anglaise. Je vous laisse continuer, M. le député.

• (12 h 50) •

M. Skeete : Merci beaucoup, M. le premier ministre. Effectivement, je vais vous conter une anecdote. Moi-même, ma mère... le français, c'est ma langue maternelle. J'ai appris à parler le français à la maison avec ma mère. Ma mère, elle est décédée quand j'avais 16 ans, et, entre 16 et 20 ans, j'ai failli perdre mon français. C'est ma langue maternelle. J'habite Montréal. Donc, si on ne s'en sert pas, on la perd, notre langue. Et puis c'est une des raisons, en fait, pourquoi le français est vraiment la clé du succès et d'intégration de tout le monde, mais en particulier les gens qui veulent avancer leur carrière au Québec ou faire affaire au Québec.

On s'est parlé aussi, M. le premier ministre, par rapport aux différents groupes communautaires qu'on va financer. Puis, vous avez raison, il faut faire attention, hein, parce que le défi n'est pas de créer un gouvernement parallèle, hein, parce que, sinon, on ne règle pas le problème. Le problème, c'est de dire : Bien, on est tous des Québécois à part entière.

Donc, comment qu'on fait pour s'assurer qu'on aide les Québécois d'expression anglaise dans les milieux où est-ce qu'ils ont besoin d'aide, mais, de l'autre côté, on s'assure de ne pas dédoubler? Et effectivement la stratégie de financement aide, et je l'ai dit tantôt, à augmenter la capacité. Ce que ça veut dire, c'est qu'en Gaspésie, entre autres, pour le collègue, il y a des groupes qui font de l'accompagnement. Vous le savez, hein, il y a les communautés, ils sont unilingues anglais, donc, quand on a 75 ans et on a un rendez-vous chez le médecin, mais c'est très intimidant, de un, faire le voyage, hein, parce que ce n'est pas à la porte, puis, deux, comment qu'on fait pour s'assurer qu'on va comprendre ce que le médecin va nous dire.

Puis, normalement, ces temps-ci, ça va un peu mieux avec les médecins parce qu'ils sont généralement formés dans des grands centres universitaires où est-ce qu'ils apprennent pas mal le français, beaucoup de la littérature est en anglais, mais elle est où, l'urgence? Par où que je dois aller? À qui je dois parler? L'infirmière, la personne à la réception? Bien, nous, ce qu'on fait, c'est... on finance directement des groupes qui vont offrir un service d'accompagnement. Ce n'est pas des gens, là, qui vont faire des sous, leur job, c'est de se promener puis de faire du taxi. C'est des gens où ce qu'on va payer leur gaz pour qu'ils prennent leur temps pour accompagner un Québécois d'expression anglaise unilingue à aller à un rendez-vous médical. Puis c'est ça, augmenter la capacité, c'est ça, aider, parce que, si cette personne-là se sent à l'aise d'aller à l'hôpital, mais elle va nécessairement avoir un résultat de santé qui va être amélioré, donc on réduit les coûts, etc. Ça fait que c'est ça, augmenter la capacité.

Une autre chose qu'on fait, qui est très utile à la communauté, c'est... justement, quand on parlait du PSOC et le financement tel... dans ces projets-là, mais, si on réalise qu'il y a 1 milliard qui est donné à tous les Québécois, puis on réalise que les Québécois représentent 13 % de la population, puis on a accès à juste 3 %, bien, il y a un écart. Donc, augmenter la capacité veut dire nécessairement donner des sous supplémentaires pour nous aider à accéder à ce 7 % de plus parce que, bien, on devrait aller chercher notre part, puis de s'assurer qu'on est capable de remplir les documents comme il faut, qu'on est capable d'aller chercher le formulaire exact qu'on a de besoin, parce que, des fois, ce n'est pas toujours facile. C'est ça, augmenter la capacité.

Puis je suis très content que vous avez soulevé le point, M. le premier ministre, les régions, les régions. Moi, je suis très préoccupé par le taux de chômage des communautés d'expression anglaise en région. Puis souvent ce qu'on va voir, puis c'est un cheminement, là, c'est un dessin qui commence à se dresser pour moi, il y a des Québécois qui vont finir l'école, ils vont aller en finances, ils vont aller en ingénierie à Concordia, puis, si on est capable de se placer dans une place où est-ce qu'on parle beaucoup anglais, où c'est bilingue, une charte fédérale, mettons, bien, on va dire que ces gens-là sont capables de se trouver un emploi, puis ils vont travailler chez Air Canada, dans les banques, etc., puis c'est quand même des emplois qui sont bien payés. Il y a un autre pourcentage de Québécois, puis il y a un exode des cerveaux, bien, ils s'en vont. Ils s'en vont à Toronto, ils s'en vont à Boston, ils s'en vont à San Francisco. Mais ceux qui restent, s'ils ne réussissent pas à se trouver un emploi dans la charte fédérale, puis si leur français n'est pas adéquat, puis s'ils sont sous-scolarisés, c'est là qu'on commence à voir des indicateurs socioéconomiques, sociodémographiques inquiétants. Et c'est là-dessus, justement, qu'on joue. Les groupes communautaires qu'on finance, c'est pour aider ces gens-là à non seulement apprendre le français pour les aider à la première étape... et la deuxième étape, c'est vraiment de les réinsérer dans leur milieu de travail.

Dans mon comté de Sainte-Rose, j'ai la compagnie M1 Composites, que vous connaissez, vous êtes venu avec moi les rencontrer. Bien, nous, on a créé un projet pilote avec un groupe qui s'appelle La Passerelle. Puis c'est des Québécois d'expression anglaise, ils ont une quarantaine d'années, ils sont assez spécialisés, mais, maudine, ça fait deux, trois ans qu'ils ne se trouvent pas une job, ça fait qu'ils sont un peu «out of the loop», comme qu'on dit. Bien, nous, ce qu'on fait avec M1, avec le projet pilote que j'ai créé, bien, j'ai dit : Regarde, on va faire un apprentissage. On va prendre les gens ici, on va les mettre dans le milieu de travail chez M1, puis M1 est d'accord pour les enseigner le français dans un milieu de travail. Ça fait que non seulement ils vont être insérés dans un milieu francophone dans le but d'apprendre le français et d'augmenter leur capacité française, mais, de l'autre côté, on aide à placer des gens qui ont de besoin d'une deuxième chance ou de se réinsérer dans le marché du travail. Ça fait que c'est le genre de travail comme ça qu'on fait pour les Québécois d'expression anglaise.

Je voulais revenir sur une question que j'avais pour vous également, M. le premier ministre, spécifiquement par rapport au mandat du secrétariat, hein, parce que c'est important pour nous de savoir c'est quoi, votre vision à moyen terme, parce que je pense que l'opportunité qu'on a devant nous, c'est de vraiment mettre nos doigts sur qu'est-ce que ce secrétariat-là devrait être pour l'avenir. Et, vous le savez, avant l'année passée, il n'y en avait pas, d'organisation comme ça qui faisait ça au Québec. Puis on était la seule province qui n'avait rien pour la minorité linguistique. Ça fait que moi, je serais très curieux d'entendre votre vision par rapport au mandat, par rapport à la suite.

Le Président (M. Bachand) : M. le premier ministre.

M. Legault : Oui. Bien, écoutez, les gens qui nous écoutent, là, bon, on parle de façon générale des services, mais j'aimerais prendre quelques minutes pour vous donner des exemples concrets, parce que j'avoue que moi, j'ai appris avec le député de Sainte-Rose. Il y a beaucoup d'organismes que je ne connaissais pas, maintenant que je connais, et je voudrais vous en nommer quelques-uns, des organismes qu'on finance.

D'abord, quand on parle de santé, Community Health and Social Services Network, c'est un bel organisme qui couvre... il y a 24 organismes, ils couvrent à peu près toutes les régions du Québec. Je ne savais pas que ça existait, pour être

bien honnête. Un autre qui s'appelle Youth 4 Youth, hein, où on parle d'engagement civique, bel organisme. Un autre, Seniors Action Québec, ça s'occupe surtout des aînés. Ensuite, Black Community Resource Centre, parce qu'il y a quand même... je vois Maya, qui est là-bas, là, il y a une communauté noire anglophone qui est comme une espèce... où il y a des taux de chômage élevés. Et ça, c'est un vrai, vrai, vrai défi. Je suis content de voir Marco, qui est bien entouré là-bas, qui est en train de s'intégrer à la communauté des journalistes anglophones. C'est beau de voir Marco aller.

Il y a des organismes aussi en employabilité, et je pense que le député de Sainte-Rose en parlait tantôt, un incubateur, sur la Basse-Côte-Nord, qui s'appelle Coasters Association, qui sert les anglophones. Le Committee for Anglophone Social Action aussi. C'est cinq organismes, surtout dans l'Est du Québec, qui s'occupent d'emploi. Il y en a un autre, Committee for Anglophone Social Action. Eux autres, ils font le lien avec les carrefours jeunesse-emploi, qu'on connaît bien, avec Emploi-Québec, ils s'occupent surtout des jeunes qui sont vulnérables. Il y en a un autre qui s'appelle Youth Employment Services, encore là, réseau d'employabilité.

• (13 heures) •

En culture, bon, évidemment, il y a le Québec Community Newspapers Association, hein, donc qui s'occupe surtout des médias anglophones en région éloignée, English-Language Arts Network, les artistes d'expression anglaise, Regional Association of West Quebecers, toutes les ressources communautaires, Québec English-Language Production Council, cinéma, s'occupe du cinéma en anglais. Ensuite, bien, il y a l'Hôpital Jeffery-Hale, hein, qui a un bel organisme, le Québec English Speaking Resource Network. En éducation, Literacy Québec, le Felps, ça, on s'en est parlé, Felps Helps, qui s'occupe de lutter contre le décrochage scolaire. Québec Federation of Home and School Associations aussi, qui est là depuis 75 ans, quand même quelque chose.

Et, bon, évidemment aussi il y a des groupes qui sont à l'Université Concordia. Il y a des groupes qui sont à l'Université McGill aussi, qu'on finance. Tous les groupes que je vous nomme sont tous des groupes qu'on finance directement par le secrétariat, puis on leur demande, dans certains cas, de ratisser plus large. Parce que c'est ça, le défi, là, on en parlait, s'assurer, que ce soit en santé, que ce soit en économie, que ce soit en culture, que ce soit en éducation, que toutes les régions puis toutes les communautés d'expression anglaise soient couvertes au Québec. Puis moi, j'ai confiance que le député de Sainte-Rose, là... laissez-le aller encore un bout de temps, là, vous allez voir qu'on va mieux couvrir les gens, les Québécois d'expression anglaise au Québec.

Adoption des crédits

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, M. le premier ministre. Le temps alloué à l'étude du volet Relations avec les Québécois d'expression anglaise des crédits budgétaires du portefeuille Conseil exécutif pour l'exercice financier 2019-2020 étant presque écoulé, nous allons procéder maintenant à la mise aux voix des crédits.

Le programme 7, intitulé Relations avec les Québécois d'expression anglaise, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

Le Président (M. Bachand) : Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et également, compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle va entreprendre l'étude des crédits budgétaires du volet Affaires autochtones du portefeuille Conseil exécutif. Merci beaucoup.

(Suspension de la séance à 13 h 2)

(Reprise à 14 h 59)

Le Président (M. Bachand) : Merci. À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte. Je demande bien sûr à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du portefeuille Affaires autochtones des crédits budgétaires pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

• (15 heures) •

La Secrétaire : Oui, M. le Président. Mme Lachance (Bellechasse) est remplacée par Mme Guillemette (Roberval); Mme Lecours (Les Plaines) est remplacée par Mme Hébert (Saint-François); Mme Anglade (Saint-Henri—Sainte-Anne) est remplacée par M. Kelley (Jacques-Cartier); M. Tanguay (LaFontaine) est remplacé par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee); M. Fontecilla (Laurier-Dorion) est remplacé par Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques); et M. LeBel (Rimouski) est remplacé par M. Roy (Bonaventure).

Affaires autochtones

Le Président (M. Bachand) : Merci. Nous allons débiter par les remarques préliminaires, puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué cet après-midi, vers 18 heures.

Remarques préliminaires

Nous débutons donc avec les remarques préliminaires. Mme la ministre, bienvenue. Et vous disposez de 12 minutes. Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme Sylvie D'Amours

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. Permettez-moi, d'entrée de jeu, de saluer mes collègues de l'Assemblée nationale et l'équipe qui m'accompagne. Je vais commencer par mon cabinet, ici, à ma gauche, et, à ma droite, la sous-ministre, Mme Thomas, et son équipe, en arrière, avec ces messieurs.

Donc, «kwe», «shé:kon», «wachiyá». (S'exprime dans une langue autochtone). Et bonjour. Bonjour. En cette Année internationale des langues autochtones, je tenais à vous saluer dans les langues des Premières Nations et Inuites du Québec. Je m'excuse si la prononciation n'était pas parfaite, mais mon cœur et l'intention y est.

Je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour mener à bien cet important exercice qu'est l'étude des crédits budgétaires du Secrétariat des affaires autochtones. Il s'agit d'un exercice éminemment démocratique qui permet à notre gouvernement de mieux rendre compte de l'usage qui est fait des fonds publics. Je trouve important de le répéter, je suis véritablement honorée qu'on m'ait confié la très importante charge, dis-je, de ministre responsable des Affaires autochtones.

Il s'agit d'un mandat majeur pour le développement du Québec car les Premières Nations et les Inuits contribuent à définir le Québec, sa richesse culturelle et son identité. Elles participent à la construction du Québec. Inscrites dans la modernité et ancrées dans leurs traditions, les cultures autochtones sont riches, multiples de diversité. Elles portent une identité et des valeurs qui constituent un puissant levier pour le développement de leurs communautés. C'est ainsi que je conçois notre mission de contribuer activement à l'épanouissement et à la prospérité des nations autochtones du Québec et à travailler à la réconciliation entre nos nations. Cette volonté est aussi la volonté de notre premier ministre et de l'ensemble du gouvernement.

Permettez-moi de profiter de la présente tribune pour expliquer le rôle diplomatique que j'occupe à titre de ministre responsable des Affaires autochtones. En effet, il m'incombe d'établir et de maintenir des relations avec les grands chefs, les chefs et les représentants des organisations politiques autochtones, mais également d'établir les liens avec mes collègues ministres.

Ainsi, dès ma nomination, ma préoccupation première était de m'assurer d'une connaissance et d'une sensibilité autochtones au sein même de mon équipe. C'est pourquoi la moitié de mes employés du cabinet sont autochtones. Dans la première semaine de notre nomination, il fut primordial de prendre contact avec les leaders autochtones. Le premier ministre et moi avons rencontré le chef Picard et son équipe pour établir le dialogue et jeter les bases d'une nouvelle relation politique.

Je tiens à saluer Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador. Je dois souligner qu'il a été réélu pour une 10e fois, en janvier dernier, à la tête de celle-ci. M. Picard occupe cette fonction depuis 1992. Je respecte son sens politique et sa persévérance dans la représentation des intérêts des Premières Nations qui font consensus auprès des chefs.

De plus, je tiens à saluer un grand nombre de leaders : le grand chef Abel Bosum, du Grand Conseil des Cris, avec qui j'ai l'honneur de partager plus spécifiquement sur les enjeux de sa nation; le président de la Société Makivik, M. Charlie Watt, avec lequel j'ai découvert Kuujuaq et dialogué des ambitions des Inuits du Nunavik à Kuujuaq la semaine dernière; le grand chef Constant Awashish, du Conseil de la nation Atikamekw, qui semble toujours trouver les bonnes paroles, des paroles percutantes. Je me permets de le citer lors de son allocution au Salon du livre de Trois-Rivières : «J'ai envie de croire que la soif de savoir se confond avec la soif de se connaître. Ça pourrait être l'occasion de reconstruire des ponts là où le silence a construit des distances au cours des années.» Sages paroles. Le grand chef Konrad Sioui, de la nation Huronne-Wendat, qui partage l'histoire de sa nation avec passion. La grande cheffe Verna Polson, du Conseil tribal de la nation Algonquine, qui m'a présenté les Anishnabe et les projets qu'ils caressent. Mme Viviane Michel, présidente de Femmes autochtones du Québec, qui défend bec et ongles les intérêts des femmes des Premières Nations. M. Philippe Meilleur, président du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, des organisations qui s'occupent des autochtones vivant en milieu urbain. Ainsi que tous ceux et celles que j'ai eu la chance de rencontrer, chefs des communautés de Premières Nations, représentants des organisations, telles que le Conseil en éducation des Premières Nations, la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, l'Administration régionale Kativik, la Fondation Nouveaux sentiers, la SOCAM, et j'en passe.

Je les ai d'abord écoutés et ensuite j'ai pu entamer avec eux un dialogue franc, ouvert, et créer une relation basée sur la collaboration et le respect. Elle permet déjà des rapprochements constructifs. Lors de ces rencontres, j'ai été touchée de l'accueil dans la langue vernaculaire de mes hôtes. J'ai été accueillie en Innu, en Atikamek, en Anishnabe, en Cri, en Inuktitut, en Wendat, en Micmac, en Mohawk et en Abénaquis. La langue est l'expression d'une expérience partagée. Elle est la manifestation de l'existence d'un groupe et de sa durée. Elle porte sa vision originale du monde, des savoirs ancestraux, des imaginaires complets, des systèmes entiers de spiritualité. La langue est le véhicule d'une culture. Elle est rassembleuse et réconfortante. La diversité et la richesse des cultures et des langues autochtones les rendent d'autant plus précieuses.

Le gouvernement désire travailler avec les autochtones de nation à nation, de gouvernement à gouvernement. Nous espérons bâtir des relations avec des liens en continu, ouvrir la porte à l'échange sur la priorité et les aspirations de toutes les nations qui constituent le Québec d'aujourd'hui. Nous sommes prêts à nous adapter à la diversité qu'ils représentent. Nous voulons ensemble trouver des avenues mutuelles bénéfiques pour répondre aux grandes attentes de la population du Québec, et à celles plus spécifiques des autochtones.

Nous savons d'ores et déjà qu'une des priorités pour l'ensemble des Premières Nations et Inuits est la mise en oeuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Nous sommes conscients des interprétations variables qui peuvent être faites concernant certaines dispositions de cette déclaration par les parties intéressées. Nous avons l'intention d'élaborer avec nos partenaires autochtones une formule satisfaisante.

Une autre priorité pour notre gouvernement est de trouver des solutions aux enjeux relatifs aux territoires et aux ressources. Ces solutions entendues avec les autochtones permettront d'assurer un développement économique efficace et rentable pour tous. Ces questions font l'objet de discussions souvent tendues depuis déjà trop longtemps. Elles ont parfois été la cause de différends profonds entre le gouvernement et les nations autochtones. Nous espérons des avancées constructives dans ce domaine.

Il nous faudra également multiplier les efforts dans le domaine du développement social pour améliorer les conditions de vie des autochtones. Nous comptons rencontrer nos homologues fédéraux à ce sujet afin de régler les enjeux gouvernementaux qui nous concernent, et ainsi offrir aux populations autochtones des services appropriés à leurs besoins, et se centrer davantage sur l'humain.

Plusieurs d'entre eux vivent dans une situation de grande pauvreté. Cela est aussi vrai d'un nombre croissant d'autochtones qui ont quitté leur communauté pour vivre en milieu urbain. J'entends y accorder une attention particulière car plusieurs vivent dans des conditions difficiles. Il faut agir maintenant pour éviter que les îlots de pauvreté autochtones se forment dans nos villes. Les événements de Val-d'Or nous ont donné à ce chapitre un sérieux avertissement.

Je suis aussi particulièrement touchée par la situation des enfants et des femmes autochtones. Nous devons déployer des efforts nécessaires pour ces groupes plus vulnérables, notamment en ce qui concerne la violence familiale et les violences sexuelles.

• (15 h 10) •

Je félicite mon gouvernement des investissements annoncés, lors du dernier budget du Québec, sur les enjeux sociaux. Notre gouvernement a en effet décidé d'accorder des crédits supplémentaires afin de bonifier substantiellement les enveloppes qu'il consacre déjà au développement social. Ceci permettra de mettre de l'avant ou bonifier les mesures du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations, qui porte sur les enjeux sociaux et qui implique directement environ 15 ministères ou organismes québécois.

De façon globale, il est de la première importance de continuer énergiquement la mise en oeuvre du Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits. Le plan d'action comporte 119 mesures concrètes et des investissements de 150 millions.

Ce plan a été élaboré d'abord par diverses consultations menées par le gouvernement avec les autochtones. Lors de son lancement, en 2017, il a, de toute évidence, été bien reçu dans les divers milieux autochtones, qui y retrouvaient leurs priorités et leurs aspirations. Il faut se réjouir que des moyens aussi considérables soient maintenant disponibles pour le développement social et culturel au bénéfice des nations autochtones et de tous les Québécois. Mais le défi le plus considérable d'un tel plan d'action, au-delà de sa conception, se trouve dans sa mise en oeuvre. Il est parfois difficile de confronter les ambitions avec la réalité du terrain. C'est là que réside le vrai défi, et j'ai la ferme intention de le relever avec succès.

Je suis très consciente de la venue prochaine des rapports et des recommandations des deux commissions d'enquête qui travaillent en ce moment à colliger l'ensemble des informations et recommandations reçues lors des témoignages afin de faire la lumière sur des questions fondamentales.

Le rapport de la commission québécoise qui examine les relations entre les autochtones et certains services publics est attendu pour septembre prochain. L'enquête nationale porte sur les causes systémiques ayant mené à un ratio particulièrement élevé de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées à travers le Canada. Les quatre commissaires doivent déposer leur rapport au cours des prochaines semaines, soit le 9 juin 2019.

Bien sûr, le gouvernement du Québec a suivi les travaux de ces commissions avec la plus grande attention et collaboré avec elles de la manière la plus ouverte possible. Elles formuleront des recommandations importantes, auxquelles nous accorderons toute la considération qu'elles méritent.

Le développement économique est aussi une priorité pour notre gouvernement. Il en a d'ailleurs été question lors du discours inaugural du premier ministre à l'automne dernier. Nous voulons un Québec prospère pour tous. C'est à ce chapitre que notre soutien doit être indéfectible auprès des Premières Nations et des Inuits. C'est par des mesures d'employabilité, de formation et d'entrepreneuriat que le gouvernement parviendra à contribuer efficacement à la prospérité économique des nations autochtones.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons la mise en oeuvre du Fonds d'initiatives autochtones cette année encore pour continuer à le doter de ressources nécessaires. La société autochtone regorge d'un formidable potentiel. Elle foisonne d'individus créatifs et industriels. Je découvre avec toujours plus d'admiration des nations dotées d'une richesse culturelle et humaine extraordinaire. Je constate que la fibre entrepreneuriale est très présente dans les communautés et que les femmes aussi, à mon grand bonheur, s'intéressent aux affaires.

Il faut actualiser ce potentiel et aussi miser sur les jeunes. Il faut les aider à développer des outils concrets qui leur permettront de se réaliser pleinement et d'être des agents de changement au sein de leur communauté, et même au-delà. Une de ses solutions bien connues est l'éducation, et nous allons continuer à favoriser la réussite et la persévérance scolaire chez les jeunes des Premières Nations et des Inuits. Nous travaillons aussi avec nos homologues du gouvernement fédéral afin de s'assurer que tous les jeunes ont accès à une éducation adéquate.

J'arrive justement d'un déplacement au Nunavik, où j'ai pu constater toute cette richesse et tout ce potentiel. J'étais accompagnée par un grand connaisseur des gens et du territoire, mon adjoint parlementaire Denis Lamothe, qui m'a servi de guide tout au long de ce voyage. Je le remercie de sa collaboration et de son soutien.

Bien que bien préparée d'avance, j'ai quand même été impressionnée par la vitalité que j'ai trouvée au Nord, par la ferme résolution des Inuits à faire face collectivement aux défis sociaux auxquels ils sont confrontés et par leur désir d'améliorer la qualité de vie de leur habitat. Le gouvernement du Québec sera présent pour les soutenir. J'ai eu l'occasion de le dire à mes interlocuteurs de vive voix il y a quelques jours et je tiens à le répéter aujourd'hui.

On le sait, il y a beaucoup de travail à faire pour concrétiser tout le potentiel et les capacités des nations autochtones du Québec. Il y a du travail à faire aussi pour réinventer les relations que le gouvernement du Québec entretient avec ces nations. Il y a là un défi historique, et je tiens à le relever. En fait, j'y vois plus qu'un défi, j'y vois une nécessité, une obligation. C'est ce défi que notre gouvernement entend relever de concert avec les leaders autochtones et les milieux concernés. Je suis persuadée que nous réussirons car la volonté politique est au rendez-vous. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, Mme la ministre. J'invite maintenant le porte-parole de l'opposition officielle à faire ses remarques préliminaires pour une période de huit minutes. M. le député de D'Arcee-McGee, s'il vous plaît.

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : «Shé:kon», «wachiya», «kuei, kuei». M. le Président, Mme la ministre, collègues de deuxième opposition et troisième opposition, collègue de la circonscription de Jacques-Cartier. Je veux saluer aussi l'équipe qui est pour la ministre ainsi que les gens de la fonction publique. Dans mes anciennes vies, j'ai eu à travailler de très près avec les autres fonctionnaires, et, trop souvent, on oublie l'apport qu'ils donnent des fois dans des situations pas si faciles. Alors, je vous salue pour tous vos efforts.

Écoutez, je vais utiliser la plupart de mon temps pour éparpiller ça avec les blocs qui m'attendent à remplir. Mais je tiens à donner écho à l'approche que la ministre vient de nous offrir. Il me semble que nous avons ensemble la tâche solennelle, comme législateurs, de faire honneur à nos obligations, à notre collaboration aux 55 communautés des Premières Nations et inuites avec qui on partage le territoire du Québec.

Évidemment, on va avoir nos questions très constructives, je l'espère. Je m'attends à un dialogue qui va faire avancer la cause devant nous. Les défis, on le sait, sont énormes, ainsi que le potentiel, qui est tellement souvent oublié. Alors, je tiens à avoir des échanges fructueux au bénéfice de nos partenaires et nos concitoyens. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bachand) : Je cède maintenant la parole à la cheffe du deuxième groupe d'opposition pour ses remarques préliminaires, pour deux minutes. Mme la cheffe.

Mme Massé : Oui, bien, je ne prendrai pas mes remarques préliminaires, si vous voulez, M. le Président.

Le Président (M. Bachand) : Aucun problème. Maintenant, au tour du porte-parole du troisième groupe d'opposition pour ses remarques préliminaires. M. le député de Bonaventure.

M. Roy : Oui. D'entrée de jeu, j'aimerais saluer tout le monde et remettre mes remarques à plus tard.

Discussion générale

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Alors, je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le député de D'Arcy-McGee, la parole est à vous pour 16 minutes. M. le député, s'il vous plaît.

• (15 h 20) •

M. Birnbaum : Merci, M. le président. Comme nous allons tous convenir, les défis de nos communautés des Premières Nations et inuites sont énormes, ainsi que leur potentiel pour les épauler. En réalisant ce potentiel, il faut les accompagner à relever les défis. Nous savons qu'on parle d'une population qui est à 40 % en bas de l'âge de 25 ans. Nous savons aussi que des problèmes énormes de logement, le défi de sauvegarder leurs langues maternelles, leur culture, tout en souhaitant à leurs jeunes de participer pleinement dans la société qu'on partage, les défis sur le plan de l'éducation, des services de santé, l'égalité femmes-hommes, accès aux services judiciaires, aux services de santé et services sociaux... Les défis sont nombreux.

Donc, j'aimerais parler un petit peu d'un volet, plus qu'un volet, un sujet, d'où tout commence, c'est-à-dire l'éducation. Comme je dis, l'âge moyen de ces communautés est en bas de notre moyenne pour l'ensemble du Québec. Alors, les défis sont là : l'idée de réconcilier... le souhait de transmettre les langues maternelles, les traditions, la culture et de réconcilier tout ça avec l'importance, connue et comprise de nos communautés autochtones, de maîtriser le français, d'apprendre toutes les capacités nécessaires pour participer pleinement dans l'emploi, dans le développement économique du Québec. Les défis sont énormes. On sait, de plus, que maintenant il y a à peu près un tiers des jeunes autochtones qui se trouvent au système scolaire public. Et là, comme mes autres questions, je suis très conscient que Mme la ministre occupe des fonctions transversales, en quelque part, mais, nécessairement, on parle des questions de base qui touchent à nos communautés autochtones et leur avenir.

Alors, j'aimerais commencer à parler... à avoir des réflexions de la ministre sur ce tiers des jeunes autochtones, toutes communautés confondues, qui se trouvent au sein de nos écoles publiques. Comment est-ce que la ministre songe... et va agir pour épauler ces jeunes dans les écoles publiques, à travers notre système scolaire public, en région, en anglais et en français? Comment elle va jouer son rôle conjointement avec le ministre de l'Éducation pour épauler ces jeunes dans les écoles publiques du Québec?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Bien, certainement, merci pour votre question parce que, oui, c'est un enjeu et c'est aussi une priorité, pour notre gouvernement, qu'est l'éducation. Concernant les jeunes qui sont dans les écoles publiques qui sont menées par le gouvernement, par l'État, c'est déjà une préoccupation pour notre gouvernement.

Il n'y a pas si longtemps que ça, j'ai... Pour vous donner... comme exemple, il y a eu un montant d'argent qui avait été alloué pour l'Université de Sherbrooke. C'était un montant qui était alloué pour justement recevoir les jeunes autochtones qui étaient des étudiants de cette université-là. J'ai rencontré deux universitaires en droit. Et donc le montant qui avait été alloué à l'université était pour l'accueil de ces gens-là, l'accompagnement de ces jeunes-là, pour faire en sorte qu'ils se sentent bien dans un programme conçu généralement pour l'ensemble des étudiants, mais avec un volet autochtone.

Donc, oui, il y a des choses qui se font sur le terrain. Est-ce qu'il y a lieu d'amélioration? Toujours. L'amélioration est toujours constante dans l'évolution des programmes qui existent.

M. Birnbaum : ...une première opportunité de parler, comme je dis, du fonctionnement interministériel parce que, par nécessité, on va parler de toutes sortes de sujets qui touchent aux responsabilités partagées, pour ne pas dire partagées en responsabilité, avec le fédéral aussi.

Mais, à titre d'exemple, moi, je suis l'ancien directeur général de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, et la commission scolaire, à titre d'exemple, New Frontiers a des ententes formidables avec les communautés mohawks avoisinantes et autres. Vous savez que la ministre, elle va savoir que les plans de son gouvernement sont d'abolir les commissions scolaires, et ces genres d'ententes qui éparpillent sur les écoles... et ont un impact sur les jeunes dans ces écoles-là. Comment est-ce que le gouvernement de la CAQ va remplacer ces genres d'initiatives qui sont au bénéfice justement de ces jeunes autochtones qui sont aux écoles publiques actuellement? Comment on va remplacer ces atouts-là une fois qu'il n'y aurait pas de commissions scolaires, selon les plans de la CAQ?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : M. le Président, je vais répondre à la question. Il y aurait deux volets à ma réponse.

La première, puis je ne la prendrai pas, mais je pourrais la dire, c'est que ça ne fait pas partie de mes crédits. Mais, en bon joueur, je vais répondre au député, à mon collègue que les commissions scolaires, comme vous dites, quand on va les abolir ou si on les abolirait... Il y a toujours un discours de peur qui s'installe quand on parle de ça, mais c'est la commission scolaire... la commission... qui sont les commissaires, tous ceux qui travaillent en dessous vont demeurer. On va probablement les nommer autrement, que ce soient des agences scolaires... parce qu'on veut que les commissions scolaires, quand elles seront abolies... que le pouvoir décisionnel s'en aille dans les écoles. Tu sais, c'est qu'au lieu d'aller en haut vers le bas on va dans le bas vers le haut.

Alors, ceci étant dit, je vais reprendre ma première réponse. Vous devriez poser la question lors des crédits à mon collègue de l'Éducation.

Le Président (M. Bachand) : Le député de D'Arcy-McGee, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : D'accord, merci. Juste pour rectifier le tir, je n'ai pas peur. Je parle du fait qu'il y a des programmes à l'aide des jeunes qui seraient difficiles à réaliser si chaque école était à faire les choses à sa façon.

Là, au fil des derniers 10 ans, il y a maintenant quatre centres de formation aux adultes qui font appel au potentiel dont je parlais. On va convenir que nous nous trouvons devant un défi démographique au Québec et une situation de pénurie de main-d'oeuvre en région, comme, tôt ou tard, à Montréal, et un autre où on parle de la jeunesse collective de nos communautés autochtones. Alors, il y a un arrimage à faire. Ces quatre centres aux adultes, au Lac-Simon, à Uashat, à Kahnawake et à Restigouche, sont un bel exemple de cette collaboration potentielle, mais c'est un travail en progrès. J'aimerais entendre la ministre... comment ce travail va continuer. Y a-t-il des plans concrets pour peut-être ajouter à ce réseau de quatre centres de formation aux adultes?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Je vais répéter à mon collègue que la question aurait dû être posée à mon collègue le ministre de l'Enseignement supérieur. Mais, s'il y a des programmes qui sont en place, et qu'ils fonctionnent bien, et qu'on doit les actualiser ou les bonifier... Parce que, je me souviens, lors de la campagne électorale où le premier ministre avait rencontré des jeunes femmes, justement, qui avaient des enfants et qui avaient moins de possibilités au retour aux études, on est en train de regarder comment on pourrait aider ces jeunes femmes là pour faire en sorte qu'elles puissent, même si elles sont mamans de jeunes enfants, avoir le droit d'aller à l'école, avoir le droit, tout comme d'autres jeunes, de finir leur secondaire, d'aller au cégep et ensuite aller à l'université. Donc, c'est des discussions qu'on est en train d'avoir.

On travaille à l'amélioration aussi de la condition... de l'ajout de garderies en milieu autochtone afin justement d'aider ces jeunes femmes là et jeunes hommes là qui sont papas ou mamans en très bas âge et qui ont dû laisser l'école. Justement, on essaie de travailler à faire des ajouts de places dans les garderies pour justement ces personnes-là afin qu'elles puissent bénéficier du droit à la scolarité.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. M. le député de D'Arcy-McGee, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : M. le Président, il y a un autre modèle, pour l'enseignement des jeunes autochtones, qui est très intéressant. On le connaît, tout le monde. Les Cris et les Inuits ont leurs propres commissions scolaires. Et les Naskapis ont un statut spécial d'une de leurs écoles, en collaboration avec la commission scolaire Central Québec, un modèle, comme je dis, promettant... Quand même, les défis de décrochage, transition à l'emploi, accès aux études postsecondaires — je m'excuse — sont énormes ainsi que cette dynamique dont je parle, de réconcilier le voeu partagé par les écoles d'inculquer les jeunes dans leurs valeurs et leur langue d'origine. Les défis sont là. Est-ce que la ministre a déjà eu, dans un premier temps, des entretiens avec les dirigeants autochtones de ces commissions scolaires, et de cette école, et des entretiens avec son collègue le ministre de l'Éducation à ce sujet?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : Je peux vous dire que j'ai eu des discussions avec mon collègue ministre de l'Éducation justement à voir à ce que tout aille bon train et qu'on soit en mesure de répondre aux demandes de ces deux nations. Naturellement, moi, je n'ai pas eu de discussion avec les commissions scolaires étant donné que c'est dans les champs de compétence de mon collègue qui est ministre de l'Éducation, donc, mais je partage les inquiétudes de mon collègue et j'ai eu des discussions avec mon collègue de... du ministre de l'Éducation à ce sujet.

Le Président (M. Bachand) : M. le député, s'il vous plaît.

• (15 h 30) •

M. Birnbaum : Bon, comme j'ai convenu au début, et c'est normal, nous nous entretenons avec la ministre déléguée. Alors, ça va de soi qu'il y a des dossiers qui appartiennent ultimement au premier ministre du Québec et aux ministres de la Santé, de l'Éducation, de l'Énergie. Mais, déjà, ça fait deux fois que je suis invité à m'adresser aux autres études des crédits et une fois, au moins, de m'adresser à un autre ministre. Je comprends les dynamiques.

Mes questions sont à savoir... Et là je me permets une question, comme je dis, de l'ordre général : C'est quoi, le modus operandus? Chaque dossier dont je vais continuer à poser des questions va impliquer un autre ministre du gouvernement. Est-ce que je peux inviter la ministre de me parler un petit peu de comment ça fonctionne, dans un premier temps, si elle tient, dans les exemples que je donne, à s'entretenir avec des partenaires autochtones dont elle est redevable? Est-ce qu'on... elle, de façon systémique, aborde les questions au Conseil des ministres? C'est confidentiel, mais je pourrais avoir une réponse à cette question-là. Et de quelle façon elle aborde ces questions avec le ministre ultimement responsable du dossier, que ce soit Éducation, Santé ou autre?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : M. le Président, il y a plusieurs forums auxquels le collègue pourrait poser ses questions. Je lui rappelle que le forum qu'on a ici, c'est les crédits, donc en principe on devrait parler des crédits du Secrétariat des affaires autochtones dont nous disposons.

J'ai essayé de répondre à la question parce que je veux lui rappeler que... D'entrée de jeu, j'ai dit que j'avais un rôle de diplomatie. Donc, je parle aux gens, mais ce n'est pas avec moi qu'ils font affaire. Ils font affaire avec les ministères et avec les ministres concernés. Mon rôle à moi, c'est d'écouter ces gens-là, de les aider en interpellant mes collègues et en allant ensemble voir les gens, s'il y a lieu, ou que le ministre demande à son ministère de s'occuper du dossier qui est en cause.

Nous supportons aussi avec le Secrétariat des affaires autochtones des questions auxquelles mon collègue se réfère. Donc, oui, il y a de l'aide du Secrétariat des affaires autochtones, oui, je pourrais lui répondre que j'ai des discussions parce que mon rôle est un rôle de diplomatie, mais, quand on rentre dans des détails où ça pourrait concerner des budgets, c'est à mes collègues qu'il devrait s'adresser quand le forum, c'est le forum des crédits.

Le Président (M. Bachand) : ...député de D'Arcy-McGee, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : Bon, M. le Président, dans un premier temps, je réserve le droit de poser des questions qui ne sont pas nécessairement attachées à un chiffre ou un autre. Pour avoir chapeauté plusieurs organismes à but non lucratif, mais avec des budgets, bon, dans les six chiffres, les chiffres tout seuls n'ont pas de signification. C'est là où ça tombe sur des choses réelles qui touchent aux concitoyens et concitoyennes qui nous écoutent. Alors, l'étude du crédit ne se limite pas seulement aux chiffres.

J'aurai des questions sur des chiffres, mais il y a un mot... j'étais pour aborder une autre question, mais qui me trouble, une autre fois, sur la question de la vision de l'affaire, et j'invite la ministre à en élaborer. Elle vient, si j'ai bien compris, de décrire son poste comme un poste de diplomatie, qui m'étonne, je me permets de le dire, diplomatie. Écoutez, on va en convenir que l'idée... et je respecte la ministre quand elle l'avait dit antérieurement, aussi, que l'idée de l'écoute est primordiale. On ne devrait pas dire qu'on a des solutions au tout, tout cuit. Mais diplomatie, en quelque part, ça signifie des

échanges, de l'«ambassadoriat»). J'imagine que nos 55 communautés autochtones, comme l'opposition officielle, s'attendent aux résultats. Est-ce que la ministre peut clarifier sa vision de son rôle?

Le Président (M. Bachand) : La ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Un rôle de diplomatie n'égale pas, M. le Président, pas de résultat. Il y a des résultats qui sont menés quotidiennement. Quand je dis que j'ai un rôle de diplomatie, c'est que... Vous pouvez être étonné, le collègue peut être étonné de mon rôle, mais moi, quand je parle à un chef autochtone, je parle à une nation, je parle de gouvernement à gouvernement. Je ne les considère pas comme des organismes, je ne les considère pas comme s'ils étaient sous un ministère. J'ai le titre de ministre des Affaires autochtones, mais, quand je parle au nom du gouvernement, je parle au nom de tous les ministres quand je parle à un grand chef, quand je parle à une communauté qui se dit gouvernement.

Donc, par respect pour les gens avec qui je travaille, les autochtones, les nations autochtones, bien, je les considère comme des gouvernements. Alors, mon rôle n'est pas de leur dire ce que nous allons faire pour eux, mon rôle est de faire ce que nous pouvons faire ensemble. Et ça, c'est très important. Et les résultats, on les obtient ensemble. Si, d'un côté, j'impose quelque chose à une autre nation, à un autre gouvernement, je ne remplis pas mon rôle. Mon rôle est vraiment de diplomatie, où, là, il est question...

Je suis allée à Kuujuaq, j'ai rencontré les gens de diverses organisations, et par la suite, quand je suis revenue ici, j'ai interpellé quelques ministres, dont les sujets qui étaient à l'ordre du jour à Kuujuaq m'interpelaient, et je devais, par mon rôle, d'interpeler tous les ministres qui avaient un dossier sur lequel ils devaient travailler. Donc, mon rôle est de diplomatie. Voilà.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Ça clôt le premier bloc d'échange. Je me tourne maintenant vers les députés formant le gouvernement, pour un bloc d'échange de 14 min 30 s. Mme la députée de Saint-François, s'il vous plaît.

Mme Hébert : Merci, M. le Président. En juin 2017, le gouvernement du Québec lançait le plan d'action sous la coordination du secrétaire aux affaires autochtones, dont l'objectif est non seulement de consolider les efforts gouvernementaux, mais également de renouveler l'action gouvernementale en cette matière et d'en assurer la cohésion.

Le plan d'action met l'accent sur la prise en compte des particularités autochtones et la mise en place d'actions pertinentes et sécurisantes d'un point de vue culturel. Dans la même optique, le plan d'action instaure une nouvelle manière d'intervenir en intégrant systématiquement les mesures qui s'adressent spécifiquement aux autochtones et qui étaient précédemment inscrites dans le plan d'action sectoriel couvrant des domaines cruciaux tels que la jeunesse, la condition féminine, la santé, l'éducation, l'emploi, le logement, la sécurité publique, la justice.

En plus de comporter neuf nouvelles orientations en affaires autochtones, les quatre axes d'intervention visent l'amélioration des services offerts aux autochtones, visent aussi la promotion des langues et cultures autochtones, le développement des capacités et de la participation citoyenne ainsi que la recherche et la concentration.

Au moment du lancement, le budget du gouvernement du Québec, en 2017-2018, prévoyait un investissement de 60 millions pour une période de cinq ans, auxquels se sont ajoutés 87,4 millions pourvus à même les crédits réguliers des ministères pour la mise en oeuvre des 110 mesures du plan d'action porté par 14 ministères et organismes, qu'on puisse citer comme exemple le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Famille, le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Depuis, 11 mesures ont été ajoutées ou bonifiées dans le cadre de l'élaboration du plan d'action interministériel en matière de prévention en santé 2017-2021, qui a été déposé en mars 2018, et du plan d'action en matière de vieillissement Un Québec pour tous les âges, déposé en juin 2018. Ces ajouts portent le nombre de mesures à 119 et représentent des investissements de 3,9 millions.

Le gouvernement du Québec a pris l'engagement de mettre en place, conjointement avec les représentants des Premières Nations et des Inuits ainsi que les différents ministères et organismes, un mécanisme de concertation et de suivi de la mise en oeuvre du plan d'action. De cette façon, le gouvernement du Québec souhaite développer une dynamique concrète de concertation et de collaboration alimentée de l'expertise et de l'expérience autochtones et qui procurerait un appui important aux ministères et organismes impliqués.

La structure de gouvernance du plan d'action est complétée par un comité interministériel au niveau des sous-ministres adjoints de ministères et organismes concernés ainsi qu'un comité de coordonnateurs du dossier autochtone.

Alors, M. le Président, ma question est la suivante pour Mme la ministre. Qu'est-ce que le gouvernement fait pour contribuer au développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits?

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la ministre, s'il vous plaît.

• (15 h 40) •

Mme D'Amours : Bien, merci, M. le Président. Le plan d'action dont ma collègue parle a été déposé sous le gouvernement libéral. J'ai lu le plan d'action, et je l'ai relu, et je trouve que c'est un plan d'action qui, à mon sens, est très bien fait. Comme je l'ai déjà dit, dans la législation... la 41^e législature c'est-à-dire, quand un gouvernement fait un rapport ou un plan d'action, il est toujours fait en fonction, pour, par et avec les organismes du milieu.

Je vous donne comme exemple. En agriculture, il y a eu neuf rapports qui ont été déposés, puis les neuf rapports qui avaient été déposés, il n'y avait pas grand-chose qui avait été fait, tout ce qu'on faisait, c'est qu'on refaisait un rapport puis on refaisait un rapport. Le rapport qui a été fait... Et d'ailleurs, à ce moment-là, moi, j'avais dit : Arrêtons de faire des rapports, puis prenons le dernier, là, celui qui est plus actualisé, puis travaillons. Donc, je tiens à vous dire que je fais le geste de ce que j'ai dit à la 41^e législature. J'avais un rapport devant moi, qui avait un an, et ça avait bien du bon sens.

Pourquoi ça a du bon sens? Pourquoi j'ai cette philosophie? C'est que le rapport qu'on a entre les mains a été fait par des professionnels, entre autres, du Secrétariat des Affaires autochtones, il a été fait aussi par des organismes, il a été fait avec et par des autochtones. Donc, ce document dont le gouvernement était... le gouvernement qui enclenchait le processus de faire un plan, mais ce plan-là n'appartient pas au gouvernement, il appartient aux nations autochtones.

Et, pour moi, c'est un plan, c'est un outil de travail qui a été élaboré en fonction des besoins, des demandes, et ça a été fait dans une perspective d'avenir. Et ce plan-là, plus je le relisais et plus je me disais : Il a une particularité que j'ai rarement vue dans d'autres plans d'action, c'est qu'il nous laisse le champ libre, c'est qu'il nous laisse la liberté, que, si les nations autochtones... une nation autochtone avait un besoin très précis, on pourrait travailler, à l'intérieur de ce plan-là, le besoin qu'ils ont.

Donc, je rassure ma collègue, je ne referai pas de plan, ce plan-là est parfait, pour moi, pour commencer à travailler. Il y a des priorités auxquelles je vais travailler, mais dans l'ensemble c'est un outil qui a été fait par, et pour, et avec les autochtones, et c'est un outil auquel nous allons... avancer pour travailler.

C'est là aussi où cet outil met en perspective aussi le rôle du ministre des Affaires autochtones parce que cet outil-là est aussi... En fait, il faut créer une table ministérielle pour arriver à faire ce plan-là. Alors, en faisant une table ministérielle, un comité ministériel, ça veut dire que j'ai un rôle, comme ministre des Affaires autochtones, de prendre un sujet et de l'amener à la table, qu'ensemble, tous les ministres, on travaille à développer ce sujet qui est en lien avec le plan qu'on a ici aujourd'hui. Voilà.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la députée de Saint-François, s'il vous plaît... Non? Autre question du côté gouvernemental? Merci. Alors, je me tourne maintenant vers le deuxième groupe d'opposition. Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, pour une période d'échange de 13 min 45 s. Mme la cheffe, s'il vous plaît.

Mme Massé : Merci, M. le Président. Bonjour, tout le monde. Je tiens bien sûr à saluer mes collègues parlementaires, le personnel qui nous accompagne et aussi mes frères et soeurs autochtones. Et je tiens d'entrée de jeu à reconnaître que nous sommes présentement en territoire ancestral non cédé.

J'ai peu de temps, Mme la ministre, vous savez ma passion pour le sujet, j'ai quatre grands thèmes, alors je vais y aller succinctement pour que vous puissiez aussi répondre à mes questions.

Vous y avez fait état, votre parti et le mien souhaitons depuis toujours voir adoptée la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Vous en avez fait état. Puis notamment parce que dans cette déclaration il y a une affirmation qui, elle, ne semble pas trop porter à interprétation, c'est cette idée de discuter de nation à nation. Vous en avez fait état, vous-même.

Alors, je me disais : Bon, qu'en est-il lorsque vous avez élaboré votre budget pour le secrétariat? Est-ce que vous avez consulté les Premières Nations sur leurs priorités budgétaires avant de déposer le budget? Et je parle seulement du budget du secrétariat.

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : Oui, en fait, bien, le budget du Secrétariat des affaires autochtones ainsi que les programmes qui sont élaborés, qui est le FIA III et le PPA, sont aussi montés en fonction d'une grande latitude qui, à mon sens, va aussi dans l'idée de bâtir des choses sur la table ministérielle avec le plan qu'on a sur la table. Donc, on a eu un montant supplémentaire pour le SAA dans les crédits. Il y a avait trois sujets. De mémoire, il y avait... pour actualiser les sommes attribuées à la police. Parce que le fédéral 52 %, le Québec 48 %, donc le fédéral donnant un montant supplémentaire, le Québec devait suivre, faire son pourcentage.

Il y a eu aussi... Merci. Il y a eu bonification du Fonds d'initiative autochtone. C'est un montant qui nous a été alloué, parce que nous avons deux rapports qui vont être déposés cette année, nous voulions avoir un peu d'argent pour commencer à travailler. Quand on aura les deux rapports ou qu'on aura fait une...

Une voix : ...

Mme D'Amours : C'était un montant total... Je veux voir la différence entre 2000...

(Consultation)

Mme D'Amours : 20 millions. En fait, là c'est 20 millions...

Mme Massé : Puisque mon temps est très précieux...

Mme D'Amours : C'est parce que je n'ai pas le montant total, j'aurais aimé ça vous le donner. C'est 20 millions pour le développement social et le milieu urbain, d'additionnels.

Mme Massé : O.K. Je vais y aller de façon plus pointue, peut-être que ça permettra à votre personnel de pouvoir compléter. J'ai bien compris que vous anticipez l'arrivée des deux rapports, et donc vous avez fait réserver un montant pour dire : On ne sait pas encore... bien, écoute, on ne sait pas... en tout cas, bref, on va attendre les recommandations, mais j'ai une cagnotte que je vais pouvoir tout de suite mettre là-dedans, même si je n'en ai pas... Ce montant-là, j'aimerais l'avoir.

Mme D'Amours : C'est 1 million de plus. Et je veux répondre, là, pour la police : C'est 1,8 million. 20 millions de plus pour le développement social et le milieu urbain. Par contre, c'est un montant qui nous a été alloué selon les crédits que nous avons. J'ai eu une discussion avec mon collègue ministre des Finances, lui expliquant que, oui, c'est un montant qui nous est alloué, mais nous ne savons pas quel montant nous aurions besoin. Alors, c'est un début, parce que nos deux rapports, les deux rapports auxquels on fait allusion vont être déposés cette année, en juin et en septembre, et à la lueur de ces deux rapports-là on va être en mesure de savoir quelle somme nous aurons besoin. Mais pour commencer à travailler, pour ne pas attendre le prochain budget, ils nous ont alloué 20 millions.

Mme Massé : Bien. Je veux juste être certaine. Parce que c'est vrai que le 9 juin, où est-ce que l'un des rapports sera déposé, avant le 1er avril 2020, ça laisse neuf mois, et celui de septembre, ça laisse six mois. Donc, il y a une petite cagnotte, là, mais qui est déjà orientée, si je comprends, elle est orientée où la police puis au niveau... Non? O.K.

Mme D'Amours : La police, vous avez 1,9 million. Le 20 millions est pour le développement social et le milieu urbain.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Massé : Est-ce que ça inclut, puisque vous parlez du milieu urbain, la question du logement? Je sais, on s'est rencontrés dernièrement, vous m'avez fait état d'une grande préoccupation à l'effet que les logements en dehors des communautés étaient occupés ou, à tout le moins, accaparés par des soi-disant Métis et que ces logements sociaux là, vous souhaitiez les retourner aux autochtones. Alors, ma question est double, c'est : Dans le hors-communauté dont vous venez de parler, de soutien social, j'imagine que ça inclut de façon spécifique le logement au Nunavik, le 2,4 millions? J'imagine... Pas du tout? Alors, en fait, est-ce que ce que vous venez de me parler inclut la question du logement? On va y aller par étapes. Non?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

• (15 h 50) •

Mme D'Amours : Non. En fait, pour couvrir le déficit d'exploitation de 144 logements sociaux au Nunavik, il y a une somme d'allouée de 2,4 millions.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée, oui.

Mme D'Amours : Qui n'est pas inclus dans le 20 millions.

Mme Massé : Qui n'est pas inclus dans le 20 millions?

Mme D'Amours : Non.

Mme Massé : Bien, «by the way», Mme la ministre, je sais que vous avez fait un effort, mais, 2,4 millions sur cinq ans pour 144 logements, on parle de 16 000 \$ par logement, ça ne tient pas la route. Mais je suis certaine que vous allez faire le travail nécessaire pour que la prochaine fois on ne se retrouve pas face à... la volonté est là, mais que ça réagisse. D'autant plus qu'au Nunavik les coûts sont exorbitants, vous l'avez vu dernièrement en y allant.

Mme D'Amours : M. le Président, j'aimerais juste...

Le Président (M. Bachand) : Juste... Attendez! Attendez! Non, non. Mme la députée est en train de poser la question. Après ça, je vais vous...

Mme Massé : Bien... Mais il n'y a pas de problème. Si elle veut me préciser les 144 unités, là, le...

Le Président (M. Bachand) : Oui, mais passez d'abord par la présidence, s'il vous plaît. Mme la ministre, si vous voulez répondre, oui.

Mme D'Amours : M. le Président, oui, en fait, le Québec verse 2,4 millions, mais il y a une partie du fédéral dont je n'ai pas la somme. Donc, il faut ajouter la somme du fédéral qui aide aussi au niveau des logements sociaux. Mais vous avez fait allusion tout à l'heure, là, sur, oui, ma préoccupation d'un organisme qui a... les logements autochtones à l'extérieur des réserves, où j'ai une très grande préoccupation que j'ai partagée avec ma collègue aussi au ministère des Affaires municipales. Parce que, lorsqu'on regarde le dossier, et j'ai demandé aussi à voir l'entente qu'il y avait eu à l'époque, c'est vraiment spécial parce que c'est une entente qui n'a pas de date de fin. Moi, je n'ai jamais vu ça, au gouvernement, une entente comme ça. De deux, c'est que ça met aussi... Je sais qu'il y a des journalistes qui ont fait le tour, on en a entendu parler, il y a des gens qui nous parlent, et les journalistes, quand ils font le tour, c'est que les gens n'ont pas de carte autochtone reconnue. Alors, les sommes que, nous, on donne à cet organisme-là, plus le fédéral, à des non autochtones qui ne sont pas reconnus, c'est inquiétant.

Le Président (M. Bachand) : Mme la députée.

Mme Massé : Mme la ministre, je vous l'ai dit, vous m'avez avec vous là-dessus parce que, parallèlement à ça, il y a une multitude d'autochtones qui, eux, n'ont pas accès au logement social. Alors, j'espère que vous ferez très rapidement la lumière sur cette question-là. Et plusieurs de mes frères et soeurs vont être très heureux de cela.

Je vais faire une affirmation, je ne veux pas que vous réagissiez dessus parce qu'après je veux parler de la police, sur la question du 20 millions dont vous m'avez parlé. Si toutefois il était ventilé, j'aimerais pouvoir voir comment vous le prévoyez. Et, si c'est juste une cagnotte et qu'elle sera ventilée après le mois de juin et après le mois de septembre, eh bien, j'aimerais bien voir comment... Parce qu'on sait que les sommes risquent d'être beaucoup plus... on risque d'avoir besoin de beaucoup plus d'argent que ça, mais, bref, que ça puisse se faire en transparence et en collaboration.

Je vais prendre les cinq minutes qu'il me reste pour aborder un des dossiers majeurs qui est la question des corps policiers. On le sait, les conditions de travail sont exécrables, les bureaux sont désuets, les conditions salariales... Je comprends pourquoi les gens travaillent deux, trois ans sur une communauté, puis après ça ils sortent : parce qu'ils sont payés moins cher, ils n'ont pas de bureau ou il y a une roulotte qui est... qui tient à peu près comme ça. Bref, ces gens-là font un travail extraordinaire, puis entre-temps souvent il arrive que c'est les infirmières qui agissent comme premières... qui sont les premières répondantes, qui se retrouvent dans des situations vraiment dangereuses pour elles.

Alors, je me demandais, puisque la ministre en a fait état, il est vrai que le budget inclut de l'argent pour les corps policiers, mais vous comprendrez ma surprise. Et là je vais aller dans un exemple très concret. Une communauté qui crie depuis des années qu'avec 100 000 \$ ils réussiraient à assurer la poursuite de leur corps policier, réussiraient à faire en sorte que le lien de confiance qui s'est développé entre les policiers — il n'y a pas de policières — et la communauté puisse se perpétuer. Au lieu d'investir ce 100 000 \$ là, votre collègue de la Sécurité publique devait bien être content de voir qu'avec 1,6 million de plus la SQ allait offrir les services même si c'est à 1 h 15 min, le poste de police est à 1 h 15 min de Winneway, c'est bien sûr de cette communauté-là que je parle.

J'ai besoin que la ministre m'explique, puisqu'on négocie de nation à nation, puisqu'on est à l'écoute de ce que ces gens-là nous disent qu'ils veulent, comment ça se fait que, dans votre budget, un besoin de 100 000 \$ pour la communauté s'est retrouvé à une réponse de 1,6 million pour la SQ?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. M. le Président, bien, je vais tout d'abord vous dire que nous allons vous faire parvenir les chiffres ventilés, mais c'est public, vous pourriez les retrouver facilement. Mais on va vous les envoyer. L'entente avec la SQ sur les réserves, c'est fédéral et Québec. Et l'entente est souvent d'une durée... bien, pas souvent, c'est toujours une durée de cinq ans, et l'entente se terminait l'année dernière. Il y a eu des... là, on est en début d'entente, donc on en a encore pour cinq ans.

Cela dit, ça ne veut pas dire qu'on ne fait pas de... qu'on n'a pas de discussion avec le fédéral pour trouver une façon de... En fait, les discussions ont lieu pour essayer de trouver une voie de passage pour les besoins réels, et ça, c'est ma collègue de la Sécurité publique qui travaille sur ce dossier-là. Mais, je peux vous dire que nous sommes conscients, mais que l'entente qui était de cinq ans était terminée l'année dernière et que là on est dans un nouveau cycle de cinq ans. Donc, les discussions ont lieu quand même, mais je veux juste vous rappeler que c'est fédéral, provincial et c'est une entente.

Le Président (M. Bachand) : 30 secondes, Mme la députée.

Mme Massé : Oui. 30 secondes? Notre timer n'est pas pareil. Bref, je comprends très bien la position dans laquelle se trouve la ministre, puisque, dans les faits, l'exemple de Winneway est un bel exemple, il y a des défis de négociations avec le fédéral, mais ensuite il y a aussi des défis de négociations, de discussion, de diplomatie avec les collègues autour de la table. J'aimerais, Mme la ministre, que face à la ministre de la Sécurité publique vous mettiez vraiment votre pied à terre parce que la réponse, et la commission Viens va venir nous le rappeler, ne peut pas être systématiquement la SQ.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, Mme la députée. Je me tourne maintenant vers les députés formant le gouvernement...

(Interruption)

Le Président (M. Bachand) : En espérant que ce ne soit pas le feu.

Des voix : ...

Le Président (M. Bachand) : Non, ce n'est pas mon timer. Non, non, ce n'est pas mon timer, Mme la députée. Alors, je me tourne vers le gouvernement, les députés du gouvernement, pour une période de 16 minutes d'échange. Mme la députée de Roberval, s'il vous plaît.

Mme Guillemette : Donc, merci, M. le Président. Merci, Mme la ministre et à toute votre équipe, merci d'être là, et de me permettre de pouvoir échanger avec vous, et de mettre en lumière la réalité des femmes autochtones de chez nous.

Donc, j'ai la chance d'avoir dans mon comté une communauté autochtone, Mashteuiatsh, on dit chez nous Piékouagami Takuhikan, donc, et j'ai eu la chance également de travailler dans la communauté... dans la circonscription de ma collègue de la Mauricie, dans la communauté d'Obedjiwan ou Opitciwan. Donc, j'ai le bonheur d'être entourée de femmes autochtones inspirantes.

Au Québec, les femmes autochtones se trouvent doublement marginalisées : en tant que femmes, au sein de leur communauté, mais également au sein de la société. Donc, ce contexte les rend particulièrement vulnérables à plusieurs problématiques, ce qui les distingue du reste de la population.

Les femmes autochtones sont souvent victimes de violence et d'agressions et dans une proportion plus grande que les allochtones. Elles sont nombreuses également à vivre des problèmes de toxicomanie et des taux de grossesse précoce plus élevés.

Les autochtones se situent également de façon générale parmi la population la moins scolarisée, et leur condition au marché du travail est souvent plus faible que celle de l'ensemble des Québécoises, surtout chez les femmes autochtones vivant dans les réserves.

On sait que le 3 juin prochain sera déposé le rapport final sur l'enquête des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées. Ce rapport comprendra les récits de 1 400 survivantes et proches de victimes ainsi que le témoignage d'experts qui ont défilé depuis 2017. Des histoires d'horreur que nous ne devons pas oublier, que nous ne devons pas minimiser.

• (16 heures) •

Et aujourd'hui j'ai le goût de vous présenter, Mme la ministre, des femmes inspirantes de ma communauté de Mashteuiatsh. Donc, le portrait de Mme Bibiane Courtois. Mme Courtois s'est mariée à 21 ans, et à ce moment elle a été obligée de quitter la réserve qu'elle habitait — à l'époque, on la nommait Pointe-Bleue — donc, en lien avec la Loi sur les Indiens. Celle-ci s'est dit qu'elle allait lutter pour le statut des femmes autochtones. Donc, elle est devenue présidente de Femmes autochtones du Québec en 1980.

En 1985, la loi a été modifiée. Elle est de retour à Mashteuiatsh. Donc, pendant qu'elle a quitté la réserve, elle était infirmière dans une communauté plus près. Donc, quand elle revient sur la réserve, elle fonde un programme en lien avec la santé mentale infantile et la santé maternelle. En 1998, elle reçoit l'insigne du mérite de l'Ordre des infirmières du Québec. Elle a siégé à la Commission des droits de la personne et au Conseil du statut de la femme. Les droits des autochtones et des femmes issus des Premières Nations sont au coeur de ses préoccupations. Si les femmes victimes de violence ou disparues, assassinées ont souvent fait les manchettes, ce que Mme Courtois veut mettre en lumière, c'est leur courage, c'est leur courage qui soit mis de l'avant. Donc, Mme Courtois est un pilier important de la transmission de la culture chez nous, et elle est un modèle d'exemple pour nos jeunes.

Un autre beau modèle qu'on a sur la réserve, on l'appelle la réserve de Mashteuiatsh, c'est Mme Mélanie Paul. Mélanie, toute jeune, elle a décidé que sa mission de vie, ce serait d'améliorer les conditions de vie de sa communauté. Elle n'était pas dans une famille, je dirais, problématique, mais elle avait souvent un voisin qui venait chez elle demander à son père s'il pouvait faire des menus travaux en échange d'un repas. Donc, étant toute jeune, ça l'avait marquée, donc elle fait des études en travail social. Elle quitte pour Québec. En 2002, son père, président alors du Groupe ADL, une entreprise familiale en lien avec le tourisme et la construction, lui demande de revenir prendre soin de ses employés, prendre soin de son monde. Donc, pendant quelques années, elle travaille en ressources humaines pour son père. En 2013, elle fait l'École d'entrepreneurship de Beauce, donc, et en 2016 elle fonde Inukshuk Énergie, elle est la présidente d'Inukshuk Synergie. Elle devient la V.P. de Granules LG et Granules ADL. C'est une ambassadrice au Conseil du Patronat du Québec, et elle est mandatée pour rédiger un guide à... lequel les communautés et les allochtones qui veulent faire affaire avec les communautés autochtones pourront se guider.

Donc, oui, on a des histoires d'horreur, mais oui, on a des beaux modèles dans notre communauté autochtone et dans notre communauté d'affaires. Donc, j'aimerais savoir, Mme la ministre, pour améliorer les conditions de vie des femmes autochtones en général, quels moyens on va prendre concrètement. Qu'est-ce qu'on peut faire pour les aider en collaboration, bien entendu, avec leurs conseils?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : M. le Président, effectivement, je lisais des documents de 2000 où on dénonçait la situation des femmes autochtones, puis en 2018 c'était quasiment du copier-coller, on dirait qu'il n'y a pas eu d'évolution, qu'il n'y a pas eu de bonification, et ça m'interpellait personnellement, là, je me disais : Mon Dieu! Où est-ce qu'on vit?

Puis effectivement, quand on sort de ce contexte-là puis qu'on regarde les personnes qui sont probablement des modèles, je dirais... Pas probablement, mais elles sont des modèles. Vous avez des femmes autochtones qui sont avocates, vous avez des cinéastes, vous avez des poètes, vous avez des femmes autochtones qui ne sont pas connues, mais qui sont aussi probablement de grands modèles dans leur communauté. Et c'est eux qu'on devra sortir, c'est eux qu'on devra faire travailler pour que les jeunes femmes qui sont aux prises avec des problèmes puissent voir qu'on peut réussir comme femme autochtone. Et effectivement c'est un dossier auquel je vais m'attarder.

Je sais, j'ai parlé avec la ministre de la Condition féminine, nous ici, au Secrétariat des affaires autochtones, on a des mesures, des mesures qui sont vraiment... Je veux les prendre, là, je veux bien les citer : soutenir financièrement les femmes autochtones du Québec afin d'offrir la formation en matière d'agressions sexuelles, Sortir de l'ombre, marcher vers la lumière aux intervenantes et intervenants qui travaillent auprès de la clientèle des centres d'amitié autochtones du Québec, ça fait partie d'un de nos programmes. J'en ai plein ici : mener des actions sur le territoire du Plan Nord en vue d'atténuer les retombées négatives du développement nordique sur les femmes autochtones; soutenir des projets structurants visant à réduire les inégalités persistantes et préoccupantes auxquelles sont confrontées les femmes autochtones; soutenir des projets structurants de femmes autochtones en matière de violence conjugale et familiale. Tout ça, là, c'est des... je pourrais vous en nommer encore, il y en a 26.

J'ai demandé aussi à ma collègue... Parce que, quand on a commencé puis que j'ai dit qu'on allait travailler notre table ministérielle concernant les affaires autochtones, bien, entre-temps j'ai parlé à mes collègues, et la ministre responsable du

Secrétariat de la condition féminine me disait que dans son budget il y avait 300 000 \$ pour le Secrétariat de la condition féminine pour les Premières Nations. Donc, c'est un geste supplémentaire qu'on fait comme gouvernement. Tous les programmes confondus, là, pour les Premières Nations dans son secrétariat, le Secrétariat de la condition féminine, c'est 3 584 000 \$ qui est alloué directement aux autochtones, dont le 300 000 \$ qui est majoré cette année.

Donc, oui, il y a des gestes qui sont faits, et soyez assurés que c'est un dossier auquel on va travailler. On va attendre les deux rapports, il y a deux rapports qui vont être publics aux mois de juin et septembre : dans le cas de l'enquête nationale, en juin, et dans le cas de l'enquête du juge Viens, ça va être en septembre. Et je peux vous assurer qu'à partir de ces deux rapports-là, il va y avoir un plan d'action qui va être intégré dans le plan que nous avons ici... et aussi aller cogner chez mon collègue le ministre des Finances afin d'avoir des budgets nécessaires pour commencer à travailler dans la condition féminine.

Le Président (M. Bachand) : Autres questions? M. le député de Saint-Jean.

M. Lemieux : ...combien de temps?

Le Président (M. Bachand) : Cinq minutes. Six minutes, pardon, six minutes.

M. Lemieux : Je reviendrai tantôt, mais je vais commencer maintenant. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Président (M. Bachand) : S'il vous plaît. Merci beaucoup.

• (16 h 10) •

M. Lemieux : Bonjour, tous les collègues. Mme la ministre, tout à l'heure dans vos remarques d'ouverture, vous avez parlé des événements de Val-d'Or qui ont été un avertissement sérieux. Avec un peu de temps, on va en parler davantage. Mais, avec le temps qu'il me reste, je veux quand même...

Je vous écoutais, je nous écoutais depuis tout à l'heure, puis ça m'a frappé. La vie est bien faite. Ce matin... ou ce midi plutôt, en Commission des institutions, on avait un moment historique avec la communauté d'expression anglaise du Québec qui avait la première heure de débat des crédits pour son secrétariat. On n'en a pas assez, mais on a quand même parlé des solitudes, parce qu'il y a une partie de solitude là-dedans. Et cet après-midi, on parle des autochtones, d'une autre solitude.

J'ai eu la chance d'avoir une carrière qui m'a emmené un peu partout et je vous avoue que l'endroit où c'est le plus difficile d'aller, c'est le plus difficile de revenir, et là-dessus je suis un peu jaloux de mon collègue d'Ungava, c'est les communautés autochtones parce que, quand on y va, on est vraiment frappé — les gens nous diraient «flabbergastés», là, mais on va dire «frappés», à mon âge — et on en revient avec un malaise de ne vraiment pas comprendre l'autre. Ce n'est même pas l'autre solitude, c'est l'inconnu, c'est l'incompréhension, c'est l'incapacité.

Et le collègue de D'Arcy-McGee va comprendre jusqu'à quel point, quand on parlait de la communauté anglophone ce matin... ou d'expression anglaise, désolé, jusqu'à quel point, quand on parle des autochtones, on est dans un autre monde.

Je me souviens d'avoir vu les Indiens d'Oujé-Bougoumou à la lumière d'un fanal dans une cabane, ce n'était même pas une cabane, c'était une cabine, négocier avec le ministre du Québec d'alors, M. Rémy Trudel, on est dans les années fin 80, pour la création de ce qu'ils voulaient être leur village. Personne ne voulait parler de réserve à l'époque. Il faut dire que ça faisait des dizaines d'années qu'ils vivaient en dessous des lignes d'Hydro entre Chibougamau puis Chapais. Et ils ont créé, à ce moment-là avec le fédéral, les d'Ouje-Bougoumou, et le ministre Trudel un village moderne au Québec.

Puis, quand on se promène au Québec, on en voit partout, que ce soit à Mistissini... Les gens pensent qu'il y a juste Mistissini, pour les gens du Lac-Saint-Jean, là. Il y a Mistissini au bout du chemin, aussi, puis il est long, ce chemin-là, mais il y en a plein d'autres, Obedjiwan, un peu partout au Québec. Il y a des endroits, on connaît les noms puis, oui, Mashteuiatsh, Pointe-Bleue, tout le monde connaît, ça, bon, puis on est tous passés en baissant la fenêtre puis en regardant en passant, là, mais c'est des communautés qui sont à nous, chez nous, proches, puis on les connaît mal. Imaginez celles qui sont loin.

Et aujourd'hui, je vous écoutais, Mme la ministre, dans vos réponses, les chiffres, les budgets, et tout ça, puis je me disais : Ce dont on a bien besoin, c'est d'abord de se connaître et de se comprendre, ne serait-ce que d'un peu plus d'information. Parce que c'est vrai qu'à part des choses comme celles dont je veux vous entretenir tout à l'heure, c'est-à-dire les suites de Val-d'Or, à part des gros sujets comme ça qui font les grosses manchettes — j'avais un mot sale pour utiliser, après, mais on va arrêter là — à part ces cas-là, quand est-ce qu'on lève le voile, puis c'est vraiment un voile, là, sur l'autre?

Il y a le scandale qu'on a vu récemment, à Radio-Canada, avec les enfants qui étaient morts sur la Côte-Nord, qu'on a cherchés pendant des dizaines d'années. C'est tout le temps des affaires de scandales. Et là aujourd'hui, la vie étant bien faite, on peut prendre le temps entre nous de parler de ce qu'on a dans les crédits budgétaires pour la prochaine année, mieux comprendre.

Mais j'aimerais ça, Mme la ministre, qu'il y ait un petit peu plus d'argent, de temps, de temps d'antenne, de visibilité, de capacité pour le citoyen d'être exposé à la chose autochtone, à la réalité autochtone, autrement que celle des villes dont on va parler, je le pense, avant la fin de cette session, puisque la réalité autochtone urbaine est tout le contraire de la réalité autochtone qu'on va voir quand, comme mon collègue d'Ungava, on fait le tour de son comté.

J'espère, M. le député d'Ungava, que vous allez avoir, si ce n'est déjà fait, la chance d'aller à la chasse au castor avec les Cris de la Baie-James, qui m'ont offert la queue de castor pour le réveillon de Noël ce soir-là. Ça ne change pas une vie, mais ça change la perspective pas à peu près. Et je pense que c'est de ça dont on a surtout besoin au-delà des dollars.

Mais, puisque vous m'avez dit que j'avais cinq minutes, puis je l'ai probablement égrené d'aplomb, je vais m'arrêter ici pour revenir avec les événements de Val-d'Or, dont il faut absolument parler, Mme la ministre.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. Alors, je vais retourner mon attention vers le député de Bonaventure, représentant le troisième groupe d'opposition, pour sa période d'échanges de 13 min 45 s. M. le député de Bonaventure, s'il vous plaît.

M. Roy : Merci beaucoup, M. le Président. D'entrée de jeu, j'aimerais saluer le ministre, et son personnel, et les gens du ministère. Bonjour. Bonjour à mes collègues du gouvernement, première opposition et... bon, voilà.

Écoutez, bon, l'environnement socioéconomique va définir la qualité du tissu social, hein? Je fais une entrée un peu sociologique, là. Plus un tissu socioéconomique est prospère, moins on a de troubles, puis plus un tissu... moins un tissu est prospère puis plus on va avoir de troubles. Donc, l'environnement socioéconomique va définir l'obligation de l'État d'intervenir pour régler l'ensemble des problèmes sociaux que vivent des communautés. Bon, on parle de toutes sortes de maux que vivent les autochtones, puis c'est vraiment triste, O.K., ça, on s'entend là-dessus.

Vous avez parlé d'un Québec prospère pour tous. Ça, je suis d'accord avec vous. Et vous avez parlé aussi de la valorisation de l'employabilité, de la formation et de l'entrepreneuriat. C'est un très beau mot, un bon concept, Mme la ministre. Et vous avez aussi dit que vous allez tabler sur ce que nous pouvons faire ensemble et, si je comprends bien, avec les nations autochtones. Donc, et là ne soyez pas surprise, O.K., parce que je m'en viens sur un dossier qui... peut-être vous allez trouver hors champ, mais tout à l'heure vous allez comprendre.

Le 23 décembre 2016, l'ancien gouvernement a annoncé la fermeture de la chasse au caribou au nord du Québec, fermeture qui devait être effective pour le 1er février 2018. Bon, on parle d'une perte de 85 % du chiffre d'affaires des pourvoies, pourvoies qui en 2014 créaient 250 emplois puis avaient en moyenne... Bon, on a eu cette année-là 2 400 clients, des clients qui rapportent souvent près de 10 000 \$ chacun. On parle d'une perte de capacité d'hébergement de 1 200 lits dans le Nord-du-Québec, un affaiblissement important du réseau de transport aérien. Donc, en fermant la chasse au caribou dans le Nord, on a fragilisé des pourvoies qui faisaient... qui mettaient du pain sur la table des transporteurs aériens, et ça, ça vient affaiblir aussi les autres pourvoies qui ne seront peut-être plus desservies par les transporteurs aériens.

Ça fait que là, bien, écoutez, dans l'ancien gouvernement, il y a eu des... Bon, face à... gouvernement libéral, certaines propositions ont été faites pour ne pas démanteler toute cette industrie-là et permettre, dans un... et là j'amène le concept d'entrepreneuriat politique, de permettre potentiellement de développer des relations d'affaires avec les nations autochtones pour leur permettre de profiter de la prospérité qu'apporte la chasse au caribou.

Et là l'objectif ici, là, ce n'est pas de partir quelque combat que ce soit, c'est vraiment de vous demander, Mme la ministre, d'avoir un rôle de... vous l'avez dit tout à l'heure, j'ai oublié le concept, là...

Une voix : ...

M. Roy : ...de diplomate, et je vous connais parce que je sais que vous êtes diplomate, et de ramener sur la table une idée de partenariat avec les autochtones pour redonner accès à une clientèle internationale à la chasse au caribou, et ce, sans léser qui que ce soit.

Je vais vous donner un exemple. Dans les propositions, on proposait de prendre... d'avoir en moyenne 300 têtes par année sur le troupeau et de redonner la viande aux nations autochtones. Juste de... ce qu'on voulait, à l'époque, c'est de permettre la pérennisation de l'activité de chasse au caribou dans le Nord-du-Québec, en collaboration avec les autochtones, en en faisant des acteurs économiques de premier plan et des actionnaires des pourvoies et de donner la viande aux communautés. Ça fait que, là, ça a été une fin de non-recevoir, et on a dit : On ferme ça, on démantèle les camps. Et, du même coup, on affaiblit la capacité d'hébergement de tout le secteur et la capacité de transport aérien. Ça fait que, donc, ma première question : Est-ce que vous trouvez que ce serait une bonne idée?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : En fait — merci, M. le Président — ce que mon collègue avance, c'est que... Bon, j'ai eu connaissance de ça. C'est sûr que c'est la Forêt, Faune et Parcs, et le but premier c'est de conserver l'espèce. L'espèce est en danger, donc il faut faire des gestes drastiques afin de maintenir cette espèce-là dans nos forêts. Cette entente-là a été faite en collaboration avec divers ministères et les autochtones. On n'a pas décidé ça tout seuls, ça s'est fait d'un commun accord, de gouvernement à gouvernement.

L'idée de laisser l'industrie... de laisser le loisir, puis je vais prendre les termes, là, pour que les gens comprennent, de laisser le loisir aux Blancs d'aller chasser puis de dire aux autochtones que c'est leur droit, leur façon de faire, leur culture, leur garde-manger, dire : Reste à la maison, on va te donner les pièces de viande, nous, on va avoir le loisir d'aller en forêt, on va avoir le loisir d'aller chasser, puis on va te donner la viande, puis on va repartir, bien, je m'excuse, là, mais ce n'est pas de travailler de nation à nation. C'est : on se donne un loisir puis on donne la viande en bonus.

Je ne sais pas, mais moi, je n'aurais pas aimé être à la table pour discuter de cet enjeu-là si ça avait été sur la table. Je pense qu'il faut regarder. Oui, c'est une industrie, mais dans la vie il n'y a pas juste les chiffres. Il y a les valeurs culturelles, puis on doit en tenir compte. Il y a eu du travail qui a été effectué, du SAA, là-dessus, il y a du travail qui a été effectué au ministère... des discussions, c'est-à-dire, pas du travail, mais des discussions qui ont été faites, Forêt, Faune et Parcs, pour en arriver à cette entente-là.

Le Président (M. Bachand) : ...s'il vous plaît.

• (16 h 20) •

M. Roy : Écoutez, Mme la ministre, ce n'est absolument pas ce que je voulais dire. D'entrée de jeu, je dois rectifier certains faits. Le troupeau de la rivière aux Feuilles était de 181 000 bêtes, en 2016, et on en décompte 209 000

en 2017. Donc, il y a une augmentation de troupeau. Le prélèvement potentiel est de 0,3 % sur le troupeau, on parle d'à peu près 578 bêtes, tandis qu'à l'original on en prélève 25 % sans mettre en péril le troupeau. Ça, c'est les données d'existence du troupeau.

Ceci étant dit, Mme la ministre, je n'ai pas voulu insinuer quoi que ce soit par rapport à : On va aller, nous les Blancs, chasser puis on va vous donner la viande. Voyons donc! Ce n'est absolument pas le fond de ma pensée. Je ne suis pas là du tout. C'était dans les offres qui étaient faites à l'époque. Puis sur le 300 bêtes, écoutez, il aurait pu y en avoir 50 qui est donné, si vous en voulez, ça n'enlève absolument aucun droit aux autochtones.

Ce dont je vous parle ici, c'est de développement économique, de partenariat novateur pour une industrie touristique pouvant être attractive partout dans le monde en collaboration avec les autochtones. Sinon, qu'ils prennent la balle au bond et qu'ils développent le secteur, qu'on les appuie là-dedans, mais qu'on pérennise les infrastructures, qu'on ne démantèle pas les 1 200 camps et lits qui sont une forme d'occupation de territoire.

Et moi, écoutez, je suis convaincu que, si le gouvernement du Québec accompagne les nations autochtones et leur... Vous avez parlé d'entrepreneuriat, de formation et d'employabilité. C'est de l'entrepreneuriat que de développer le secteur de la pourvoirie dans le Nord-du-Québec. Et, que les autochtones deviennent les maîtres d'oeuvre de ça, on ne veut pas les... On veut juste que toute cette richesse qui existe sur le territoire québécois soit utilisée à des fins de développement économique pour ceux et celles qui veulent bien le développer. Et les premiers qui ont un intérêt à le faire, ce sont les nations autochtones. Et il y a une expertise sur place, il y a des gens qui ont développé des pourvoires depuis des dizaines d'années, qui ont les compétences, le professionnalisme, le savoir-faire et qui peuvent le transmettre aux nations autochtones.

Puis je suis convaincu qu'au niveau culturel, de l'identité culturelle et de la... Vous avez parlé de patrimoine de la culture autochtone. Mais quel plus beau secteur de mise en valeur du patrimoine de la culture autochtone que de leur permettre d'offrir des produits de niveau international de chasse au caribou. Moi, c'est tout ce que je voyais. Et, quand vous avez dit «entrepreneuriat», bien, je vous ai crue.

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : M. le Président, bien, j'essaie, par le commentaire de mon collègue de la première opposition, de faire attention à ce que je dis, mais, tu sais, ce n'est pas mon ministère, hein, le Secrétariat des affaires autochtones, ce n'est pas non plus un enjeu au niveau des crédits. Puis j'essaie de répondre du mieux que je peux à mon collègue, mais je peux vous dire que c'est... l'état du caribou, qui était précaire, ça a été décrété par le MFFP. Et à ce que je sache, à l'époque, il n'y avait pas d'acceptabilité au niveau des autochtones. C'était... On voulait garder... En tout cas, le volume était réservé pour eux. C'est leur garde-manger. Alors, ceci étant dit, M. le Président, le député devrait poser les questions au MFFP dans les crédits.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Bonaventure.

M. Roy : N'ayez crainte, je vais poser les questions au ministre de la Forêt, Faune et Parcs. Mais moi, j'ai confiance en votre capacité d'ambassadrice, à travailler à faire du développement économique avec les nations autochtones et à ramener sur la table ce dossier-là. S'ils ne veulent pas, c'est correct. Mais ce n'est plus le même gouvernement, c'est une nouvelle approche, ce sont des... Il y a peut-être une opportunité, peut-être qu'il y a des gens qui auraient un intérêt.

Je vous l'ai dit, là, le tissu social... Écoutez, l'environnement socioéconomique, c'est fondamental, et d'avoir... Il y a un de mes profs qui disait : L'espérance de vie est directement reliée à l'espérance en la vie. Et l'espérance en la vie est liée à une capacité à voir de la prospérité, puis à voir de la lumière au bout du tunnel, puis dire : J'ai des chances de m'en sortir économiquement. Ça fait que ces gens-là, je pense que... Je vous demande juste... et je vais vous accompagner là-dedans, si vous voulez, juste de dire que vous allez y réfléchir, et sans que ce soit un non catégorique.

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : M. le Président, j'aimerais répondre à mon collègue que même les autochtones sont visés par les contraintes, ça fait que... Même eux, ils sont visés, ça fait que... Donc, moi, je vais vous ramener à mes crédits, je peux vous dire que, le développement économique, on le fait parce qu'il y a... Si on prend, entre autres... Parce qu'il n'y a pas juste le caribou au Québec, il y a des saumons, de la pêche au saumon. Et la pourvoirie Nipissis-Moisie, hein, exemple, on a donné 1 250 000 \$ à Uashat pour qu'ils puissent prendre possession d'une pourvoirie. Alors, ça, c'est du développement économique et ça, ça fait partie de mes crédits. Alors, oui, on travaille à l'économie.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Bonaventure, il vous reste une minute.

M. Roy : Et je réitère la question : Est-ce que vous avez de l'ouverture à réfléchir à un possible rapprochement avec les communautés du Nord? On parle de négociation, là, et d'entrepreneuriat, à réouvrir la chasse au caribou. Je ne vous demande pas ni un oui ni un non, je vous demande de l'ouverture à réfléchir.

Le Président (M. Bachand) : ...30 secondes, Mme la ministre.

Mme D'Amours : Bien, on peut réfléchir puis on peut dialoguer, mais c'est eux-mêmes qui ont établi des directives là-dessus. Alors, je peux parler de nation à nation, je peux parler d'économie avec eux, mais, avant tout, eux aussi ont un intérêt à l'économie de leur nation, et je vais respecter ça. Mais, oui, je vous garantis que je vais en parler à la nation.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, merci beaucoup. Alors, je me tourne maintenant vers le gouvernement, les députés du gouvernement, pour une période d'échange de 17 min 27 s. M. le député de Saint-Jean, s'il vous plaît.

M. Lemieux : Merci, le Président. Et je vous assure, je vous rassure, je vais finir par poser une question, je ne m'épancherai pas davantage. Mais ça m'inspirait, tout ça.

Donc, Mme la ministre, les événements de Val-d'Or ont été un avertissement sérieux, pour être poli. Alors, avant de vous demander où on en est, où on s'en va avec ça, je vais quand même faire un minimum de contexte, même si tout le monde en a entendu parler. C'est un peu ça, le problème aussi, tout le monde en a entendu parler, mais pas nécessairement suivi le fil de l'histoire.

C'était le 22 octobre 2015, un petit soir de télé ordinaire, mais un soir d'*Enquête*, Radio-Canada dévoilait ce soir-là de graves allégations de sévices sexuels et de violences qui auraient été commis à Val-d'Or par des policiers de la Sûreté du Québec à l'endroit de femmes autochtones en situation de vulnérabilité. Décembre 2016...

Une voix : ...

M. Lemieux : Oui, ça a brassé. D'octobre à décembre, ça a brassé plus que moins. Décembre 2016, le gouvernement de l'époque a annoncé la tenue d'une commission d'enquête provinciale. On s'en souvient, celle-ci avait pour mandat d'enquêter, de constater les faits et de formuler des recommandations quant aux actions concrètes et efficaces à mettre en place par le gouvernement du Québec afin de remédier à toute forme de violence, de discrimination systémique et de traitements différents qui pourraient exister à l'égard des autochtones. Déjà, la formulation que je viens de lire, et je vais la relire parce que c'est important : «...remédier à toute forme de violence, de discrimination systémique et de traitements différents qui pourraient exister à l'égard des autochtones.» Je ne sais pas vous, mais, moi, ça m'énerve. Elle couvre les 15 dernières années, donc, et les services publics visés... Et ça, c'était la nouveauté de cette annonce-là du gouvernement, à l'époque, c'est que ce n'étaient pas seulement les policiers dont on avait parlé à cette émission-là, on élargissait : en plus des services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et de services sociaux, ceux qui doivent prendre soin de ces gens-là, ainsi que les services de protection de la jeunesse. Doublement énervant.

Le gouvernement du Québec à l'époque avait nommé Jacques Viens, juge à la retraite de la Cour supérieure, à titre de commissaire. Le rapport et les recommandations de la commission d'enquête provinciale ne sont pas encore déposés. Ils sont attendus le ou avant le 30 septembre prochain, donc à l'automne. Le gouvernement du Québec, Mme la ministre, a déposé, vous le savez parce que vous étiez là, en décembre 2018, un mémoire contenant la contribution des différents ministères visés par les travaux de la commission d'enquête provinciale. Et vous allez devoir gérer, Mme la ministre, les suites des conclusions de ce rapport dont on ne présumera pas ni l'un ni l'autre, on s'entend.

Mais, dans le cadre des travaux de la commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et ses services publics, que fait le gouvernement... qu'est-ce qu'a fait la commission d'enquête, que fait le gouvernement exactement, en attendant, et comment envisagez-vous, Mme la ministre, de mettre en oeuvre les recommandations qui vont finir par émaner de ce rapport final là à l'automne?

• (16 h 30) •

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. Je vais commencer par parler de la discussion qu'on a eue tout à l'heure, là, de ce que vous nous avez présenté. Oui, les gens ne connaissent pas le Nord, et, oui, ce qu'on entend, c'est souvent, M. le Président, des choses horribles qui se passent. Effectivement, on s'en va souvent dans des endroits comme ça avec peu d'information, puis, lorsqu'on arrive là-bas, dans des... exemple...

Je vais prendre l'exemple de Kuujuaq. Souvent, les gens reviennent de là en me disant : Oh mon Dieu! Tu n'es pas allée, tu vas voir, quand tu vas y aller, c'est épouvantable. Moi, je me suis fait un devoir, avant de débarquer de l'avion, de me vider l'esprit des informations négatives que j'avais puis d'avoir un regard neuf, d'avoir une façon différente de regarder les gens, l'espace et la possibilité de... J'ai rencontré là des gens formidables. J'ai rencontré des gens qui se prennent en main, qui ont une volonté de se prendre en main.

Donc, le positif, pour moi, je le vois là. Oui, il y a des problèmes, mais il y a des gens là-bas qui se prennent en main. C'est des gens auxquels... Ils ont aussi une assurance que, s'ils ont besoin de nous, comme gouvernement, on sera là. Il y a des gens du Secrétariat des affaires autochtones qui, depuis un certain temps, siègent avec eux, à leur demande, pour être là en écoute, que, si, au besoin, ils ont besoin de quoi que ce soit, notre personnel du Secrétariat aux affaires autochtones, nos fonctionnaires peuvent rapidement leur donner ce qu'ils ont de besoin.

J'ai vu aussi des possibilités de tourisme. J'ai vu des possibilités de petites entreprises. Je suis allée dans une entreprise de tannerie puis je me disais : Quelle belle entreprise qu'il pourrait y avoir sur Internet, facilement, parce que les oeuvres autochtones inuites ont une valeur vraiment importante. Il y a du potentiel économique. Tout à l'heure, le député de Bonaventure parlait qu'il ne fallait pas juste regarder le côté social, mais, tu sais, pour avoir un bon tissu social, ça prend un bon tissu économique. J'en suis. Alors, ce qu'il faut regarder, ce n'est pas nécessairement juste qu'est-ce qui va mal, mais qu'est-ce qui pourrait bien aller. Et ce que j'ai vu à Kuujuaq, c'est ça.

Les communications, vous avez été longtemps dans les communications, bien, c'est ce qui manque. C'est ce qui manque, des communications du Nord au Sud, pour se connaître. On a tous les outils nécessaires aujourd'hui pour être en communication rapidement. On ne les utilise pas pour le Nord. Il faut absolument avoir accès à des outils de communication pour connaître ce peuple-là. Il y a une différence entre le Nord et le Sud. Il y en aura toujours. Mais c'est ce qui fait sa beauté

et c'est ce qui fait sa particularité. Il ne faut pas voir ça comme un problème. Il faut voir ça comme un défi, un beau défi à relever. Puis je pense que les gens de Kuujuaq sont prêts, puis nous, comme gouvernement, nous serons prêts à les appuyer là-dedans.

Après avoir discuté avec le chef Charlie Watt... On a eu de beaux échanges puis on a parlé autant du social que de l'économie. Je lui ai dit le rôle que j'allais occuper. Il était ravi, M. le Président, ravi d'entendre ça. Il m'a même dit, puis j'ai été très surprise de ça, que c'était la première fois qu'une ministre restait trois jours parce qu'habituellement c'est, excusez le terme anglophone, «fly-in/fly-out». Non, moi, je suis restée trois jours. Pourquoi je suis restée trois jours? Parce que je voulais parler au gouvernement, mais je voulais parler aux travailleurs de rue. Je voulais parler aux restaurateurs. Je voulais parler à l'aubergiste. Je voulais parler aux gens qui travaillent à l'hôpital. Je voulais parler à la madame qui reste à la maison avec ses enfants. Je voulais avoir un oeil nouveau, un regard nouveau sur toutes ces facettes-là, puis d'entendre et de le voir par moi-même, pour être en mesure, lorsqu'il y arrive des défis, des demandes, d'être capable de dire : Je les comprends, je les ai vus, je les ai entendus de mes propres oreilles.

Donc, oui, communication, développement économique, développement social. Il y a un respect mutuel de nation à nation. On va avancer au même rythme qu'eux le veulent. On va avancer au même rythme qu'eux ont de besoin. Et ça, ça va prendre un gouvernement qui est à l'écoute et un gouvernement qui a un très grand respect de gouvernement à gouvernement ou de nation à nation. Et, encore là, mon rôle est un rôle de diplomatie. Et je suis convaincue qu'à partir des trois jours que j'ai passés là...

Nous avons une collègue, notre collègue, je ne veux pas la nommer, je cherche son... Marguerite Blais, en tout cas, une collègue ministre déléguée à la Santé qui s'en va à Kuujuaq bientôt, il y a aussi la ministre des Affaires municipales, puis on est en train de regarder d'y aller en même temps au mois d'août parce qu'il y a un enjeu. Il y a un enjeu au niveau de l'habitation, mais il y a un enjeu aussi qui est beaucoup plus grand que l'habitation, c'est que, quand les bateaux arrivent là avec du matériel, où on le met, le matériel? Ça fait des années que le bateau arrive, qu'on débarque des fenêtres, de la peinture, on met ça par terre en piles. Il neige, il gèle. On rembarque ça dans les bateaux puis on ramène ça au Québec parce que c'est fini, les vitres ont brisé, les peintures ont gelé. Aïe! Ça, c'est efficace, hein? Ça, vraiment, là, au niveau de l'économie, wow, bravo! Mais il faut le voir, il faut le constater, les piles de peinture puis de fenêtres qui sont à l'extérieur parce qu'il n'y a pas d'endroit pour mettre les matériaux pour rénover les maisons, pour entretenir les maisons dont on est responsables.

Oui, ça coûte cher, mais il faut savoir pourquoi ça coûte cher. Peut-on réduire le coût? Bien oui. Il y a des choses qu'on peut faire. Et moi, j'aimerais ça que la ministre vienne voir. Elle est sensibilisée. Elle a accepté de venir. J'ai aussi pris des photos à l'hôpital de Kuujuaq. Je les ai mises sur une clé USB puis je les ai données personnellement à la ministre de la Santé. J'ai dit : Assis-toi avant de regarder ça, puis, quand tu les auras regardées, tu me feras tes commentaires, parce que moi, je l'ai visité, l'hôpital, puis j'ai dit à la ministre de la Santé : Bien, ça vaudrait peut-être la peine à un moment donné que tu atterrisses là, puis que tu restes là une couple de jours, puis que tu passes une couple de jours dans l'hôpital à regarder la gestion, regarder les espaces, comment les gens vivent, et, après ça, bien, tu pourras faire ton travail.

Donc, oui, mon rôle de diplomatie, mon rôle, parce que j'ai été là trois jours, a fait en sorte que j'ai vu le potentiel touristique. J'en ai parlé cet après-midi à la ministre du Tourisme. La ministre du Tourisme, je lui ai dit : Va voir la possibilité touristique par bateau. Il y a... Tout est à faire. C'est vraiment des beaux défis. Voici mon rôle, oui, de voir ce qui ne va pas bien, mais de voir est-ce qu'on pourrait être partenaires dans ces projets touristiques là. Est-ce qu'on pourrait être partenaires dans l'économie, l'économie sociale aussi? Est-ce qu'on pourrait, ensemble, aller plus loin? Et je pense qu'on était rendus à un point, avec les Inuits, entre autres...

Je ne vous ai parlé que des Inuits. Je pourrais vous parler des Micmacs, en Gaspésie, qui ont un projet exceptionnel, avec un bateau et une maison auxquels... ils ont hérité. Moi, quand il m'a parlé de ça, je n'ai pas vu de problème, je n'ai vu que des projets pour eux. J'ai vu la possibilité de faire une économie locale qui va rayonner dans toute la communauté, mais qui va faire en sorte aussi que le Québec va avoir son identité québécoise. Mais il va avoir aussi son identité culturelle autochtone, vue et sue par le monde, par les touristes. Oui, il y a du potentiel économique, mais toujours dans le respect de nation à nation, au moment où eux sont prêts à y aller.

• (16 h 40) •

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Saint-Jean.

M. Lemieux : Bien, je pense que la ministre va avoir l'occasion de nous parler de ce qui va se passer avec le rapport de la commission Viens à Val-d'Or un autre... Merci beaucoup.

Le Président (M. Bachand) : M. le député de Chapleau, s'il vous plaît, trois minutes.

M. Lévesque (Chapleau) : Trois minutes? Bon, bien, je vais commencer et je reviendrai par la suite.

J'aimerais peut-être entretenir la ministre sur l'autochtonie urbaine. Ce qu'on appelle, dans le fond, l'autochtonie urbaine fait référence aux autochtones vivant plus exclusivement au sein d'une communauté autochtone, mais faisant également, dans le fond, l'expérience, à court, moyen ou long terme, d'un milieu urbain à majorité allochtone. De ce fait, les autochtones établis en milieu urbain forment généralement une population hétérogène sur le plan des origines et du statut. Qu'ils soient simplement de passage ou qu'ils s'y installent à plus long terme, les motivations et les aspirations des autochtones se dirigeant vers les villes varient grandement d'un individu à l'autre. On peut souligner, dans le fond, le cas des autochtones qui ne sont que de passage en ville afin de recevoir, par exemple, des soins de santé spécialisés ou encore de poursuivre des études postsecondaires.

Donc, par ailleurs, de plus en plus d'autochtones en milieu urbain y sont nés et n'ont jamais vécu dans le contexte des réserves autochtones. Bien que s'étant développée plus tardivement qu'ailleurs au Canada, la présence autochtone dans les

viles ne cesse de prendre de l'ampleur au Québec. En effet, si, de manière générale, la population autochtone connaît une augmentation marquée d'année en année dans la province, c'est cependant la sous-population établie à l'extérieur des réserves qui connaît la croissance la plus importante.

Toutefois, il est difficile d'obtenir des statistiques précises sur le nombre d'autochtones établis durablement dans les villes québécoises, et ce, notamment en raison de la grande mobilité des individus entre la ville et la communauté d'appartenance, de même que l'utilisation, dans plusieurs études statistiques, de l'auto-identification, permettant à des répondants de s'identifier comme Métis ou encore de se prévaloir de l'identité autochtone ou d'une ascendance autochtone. Le cas échéant, cette addition de facteurs a pour effet de surestimer la présence autochtone dans les milieux urbains québécois, d'autant plus qu'il n'y a pas vraiment de Métis au Québec, comme l'ont confirmé les tribunaux québécois, à la lumière de l'arrêt de la reine contre Powley en 2003.

Ainsi donc, les chiffres les plus conservateurs nous indiquent que, sur une population autochtone totalisant 104 633 personnes en 2015, ce sont, dans le fond, 30 234 autochtones qui ne résident pas dans une communauté. Donc, on pourrait l'estimer à 28,9 %. Notons que ces chiffres pourraient augmenter en vertu du projet de loi S-3 ayant été adopté en 2017 par le Parlement fédéral et visant l'élimination des iniquités fondées sur le sexe en matière d'inscription au Registre des Indiens.

Et maintenant j'aimerais peut-être adresser une question à la ministre. Est-ce qu'il reste un petit peu de temps ou ce sera pour la suite? Bon. Donc, que fait le gouvernement ou qu'entend faire le gouvernement du Québec à l'intention des autochtones, vivant ou de passage dans les milieux urbains québécois, qui sont en réserve? Merci.

Mme D'Amours : Bien, M. le Président, il existe des maisons qu'on appelle les maisons d'amitié... les centres d'amitié autochtones — là, je les appelle tout le temps les maisons de la famille — les centres d'amitié autochtones, qui existent, et ce sont des centres qui se sont réseautés pour donner un service exceptionnel à des autochtones hors réserve.

Moi, j'ai eu la chance de visiter plusieurs centres. J'ai visité celui de Chibougamau. J'ai visité celui de Val-d'Or et celui de Senneterre. Je peux vous parler de celui de Senneterre, où j'ai vu des gens qui travaillent dans ce centre, des gens qui sont dévoués. Ils ont une clientèle qui n'est pas souvent facile et, par leur façon de faire, par le respect de la culture, par, je vous dirais, des gestes qui sont posés, des fois, qui ont l'air anodins, mais, pour la clientèle qui visite ces centres, sont superimportants. À Senneterre, lorsque j'ai visité leur centre, ils avaient aussi un centre de plein air qu'ils avaient acquis l'année dernière, et ce centre-là était un centre de ressourcement, un centre aussi pour les jeunes, un centre où il y avait du sport qui se faisait l'hiver : ski de fond, raquette.

Donc, on sort du contexte, du problème, puis on a vraiment, dans ce réseau, des façons de faire, tout en respectant la culture autochtone, pour amener les gens ailleurs, amener les gens... Ils ont des problématiques, on les amène ailleurs. Pour répondre, le SAA donne à ces maisons, à ces centres d'amitié...

Une voix : ...

Mme D'Amours : Ici, oui, les centres d'amitié, ils sont soutenus à raison de 1 615 000 \$. Et, en général, dans le milieu urbain, là, dans tous organismes confondus, il y a 10,9 millions qui est donné à ces organismes-là. Et c'est très important que ces organismes soient soutenus parce qu'effectivement il y a des autochtones en milieu urbain. Mais, souvent, pour aller voir les médecins, pour avoir des services, ils doivent sortir de leurs communautés et venir dans les grands centres. Et, par ces centres d'amitié autochtones, ils peuvent aussi avoir du soutien, lorsqu'ils sont en milieu urbain, s'ils ont des problèmes pour rencontrer du personnel qui sont, je dirais, des experts dans le monde autochtone. Donc, c'est... Pardon, oui.

Le Président (M. Bachand) : Je me tourne maintenant vers le député de Jacques-Cartier, membre de l'opposition officielle, pour une période d'échange de 20 minutes. M. le député, s'il vous plaît.

M. Kelley : Merci beaucoup, M. le Président. Je suis content d'entendre la ministre. Elle parle du fait qu'elle a visité une ville pour trois jours consécutifs, et peut-être que c'est une marque historique. Mais j'ai été capable de parler très rapidement avec l'ancien ministre des Affaires autochtones par texto, puis il m'a confirmé qu'il a visité 53 des 55 communautés pendant ses quatre ans comme ministre. Alors, je lance le défi à la ministre de rester toujours sur le terrain et de ne pas juste visiter une communauté une fois, mais de faire ça plusieurs fois. Mais c'est juste une petite... Je veux juste dire que l'ancien ministre était aussi sur le terrain très, très souvent, puis je peux confirmer ça aussi comme nouveau député de Jacques-Cartier. Alors, juste une petite remarque là-dessus.

Puis j'ai une question concernant le développement économique des communautés autochtones un petit peu partout sur le territoire du Québec, et ça, c'est en lien avec le développement des minicentrales hydroélectriques. Le premier ministre a été pas mal très clair là-dessus qu'avec... quand il y a des surplus, on va arrêter de développer des projets de minicentrales. Mais, dans plusieurs communautés, c'est très, très important pour leur développement économique. Puis juste le... C'est un article de Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue ici, qui parle d'une réponse que le maire de Kipawa, Norman Young, a reçue du premier ministre, qui a pas mal confirmé que leur projet de développement, ça va être retardé jusqu'au moment qu'il n'y a plus de surplus d'électricité.

Alors, la question pour le ministre. Est-ce que vous avez parlé avec M. Norman Young? Et aussi est-ce que vous avez conseillé le bureau du premier ministre sur la réponse? Parce que M. Norman a reçu une réponse du premier ministre. Est-ce que le Secrétariat des affaires autochtones a consulté le bureau du premier ministre sur la réponse qui a été envoyée à M. Norman Young?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : M. le Président, j'ai beau regarder dans mes crédits, là, mais je n'ai rien vu qui est passé là-dessus. Moi aussi, je vais faire une remarque. Qu'il ait parlé de l'ancien ministre des Affaires autochtones, et je suis certaine que c'est parce qu'il a une attention et une préoccupation particulière de cette personne parce que c'est son père, et son père a fait un excellent travail. C'était un homme que je respectais grandement. C'était un diplomate, lui aussi. C'était une personne très cultivée, à laquelle, souvent, je posais des questions. Oui, M. Kelley a été très présent sur le terrain. Mais je le suis tout autant parce que je suis ses traces, peut-être, parce que je l'ai vu aller puis je me suis dit : Bien, c'est peut-être la bonne façon de faire pour travailler avec les autochtones. Il n'y a pas toujours juste du mauvais dans une personne, il y a des bons côtés, et je prends le bon côté de M. Kelley.

Et, oui, effectivement, les trois jours que je vous parle, c'est les trois jours au même endroit, non pas trois jours à voir des communautés, mais trois jours au même endroit. C'est ce que je voulais dire tout à l'heure quand je parlais de Kuujuaq.

Pour ce qui est du dossier des barrages, je ne pourrais vous répondre. J'ai demandé à Mme Thomas, du Secrétariat des affaires autochtones, on n'a aucune information à ce sujet. Donc, je ne peux répondre à cette question.

• (16 h 50) •

M. Kelley : Juste une précision sur la minicentrale, c'est le projet Onimiki. Alors, je ne sais pas si ça dit quelque chose à vous autres. Non? C'est juste un article que j'ai regardé ici, le maire de Kipawa, qui a reçu... Mais, bref, c'est juste une question là-dessus parce que, quand même, je pense, c'est toujours important, pour la ministre responsable des Affaires autochtones, dans des projets comme ça, qui sont très importants pas juste pour les communautés autochtones, mais pour des régions en général, de toujours être partie des discussions.

Mais je veux juste poser une autre question sur un autre sujet. 2019, c'est l'Année internationale des langues autochtones. Alors, est-ce que votre secrétariat a des plans pour fêter des langues autochtones ici, au Québec? Je pose la question à Mme la ministre.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : En fait, j'ai demandé à la ministre de la Culture parce que c'est aussi dans le plan stratégique, hein, de notre table ministérielle, et donc la ministre de la Culture a... Je vais vous dire les chiffres. La ministre de la Culture a donné, pour des radios autochtones, 2018-2019, un montant de 433 000 \$. Et, pour des projets et ententes autochtones au niveau de la culture... était un montant de 3 710 000 \$. Donc, un grand total de 4 144 000 \$ qui a été donné au monde autochtone au niveau de la culture et au niveau des radios autochtones. Il y a des mesures aussi : la déclaration nationale sur les langues autochtones, le soutien accru aux radios communautaires, dont je vous parlais, création de contenus originaux dans les communautés et l'élaboration de divers programmes de soutien aux langues autochtones en collaboration avec le fédéral. Donc... Pardon?

Une voix : ...

Mme D'Amours : Oui, et il y avait aussi un volet qui a été fait, qui était de rendre disponible la littérature jeunesse en langues autochtones.

Le Président (M. Bachand) : ...D'Arcy-McGee, pardon, excusez-moi.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Écoutez, je me permets de dire que j'espère que la réponse qu'on vient de recevoir est à titre d'exception parce que, voilà, on parle, comme je dis, d'une transversalité, une nécessité d'un arrimage entre la ministre déléguée et ce collègue. Alors, j'espère que c'est une réponse de l'ordre d'exception.

M. le Président, Mme la ministre a donné une entrevue très intéressante, d'ailleurs, à Radio-Canada, et j'aimerais juste citer une portion où la question a afféré au projet d'Apuiat, et je cite la ministre : «Si on veut parler de respect de nation à nation, je suis très respectueuse de cette nation innue, mais, moi aussi, j'ai un grand respect pour la mienne, ma nation. Alors, si, pour eux, ça apporte de l'argent et que, pour moi aussi, ça en a apporté aussi, demain matin, on part le projet. Pour le moment, en surplus d'énergie, on va perdre énormément d'argent. Ma nation va perdre beaucoup d'argent. Alors, moi, je ne suis pas mandatée par ma nation. J'ai été élue comme les grands chefs de cette nation-là, les Innus, ils ont été élus. Eux, ils veulent travailler pour leur nation. Moi, je travaille pour la mienne.»

Je veux inviter, M. le Président, la ministre à peut-être corriger le tir parce qu'avec tout respect je partage le genre de vision qu'elle a partagé avec nous aujourd'hui. Mais là on n'est pas en train, j'espère, et je ne crois pas si j'écoute la ministre aujourd'hui, de parler d'une relation patronale-syndicale quand on parle de notre gouvernement du Québec. C'est le gouvernement de tout Québécois, toute Québécoise. Dans cette situation-là, on parle évidemment de protéger des intérêts de tout le monde, mais ça veut dire les résidents qui partagent ce territoire avec nous, les autochtones. Alors, j'invite la ministre à clarifier cette citation-là parce que ça me trouble. Je ne m'en cache pas.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. Bien, il faudrait peut-être savoir ce que le député veut parce que, tout à l'heure, il me disait que je ne répondais pas aux questions parce que c'étaient d'autres ministères. Là, je m'efforce à trouver des informations pour donner ce que les ministères donnent, exemple, aux langues autochtones, qui est de la ministre de la Culture. J'ai donné aussi des chiffres qui sortaient de la ministre responsable du Secrétariat de la condition féminine. Alors,

il faudrait savoir ce qu'il veut. Tu sais, je veux bien lui donner des informations au niveau des crédits. J'essaie de donner des informations aux crédits qui ne sont pas les miens. J'essaie de lui trouver les bons chiffres. Je les donne, puis là on me dit : Bien là, elle fait quelque chose de transversal. Alors, il faudrait savoir ce qu'il veut, premièrement.

Deuxièmement, pour le projet Apuiat, parce que je me suis fait reprendre assez souvent par le grand chef McKenzie, on ne dit pas «Apuyat», on dit «Apuiat», donc le projet Apuiat, c'était un projet qui faisait perdre quelques milliards de dollars à la nation québécoise. Nous avons eu des discussions avec les neuf chefs innus et nous avons parlé de nation à nation. Nous avons élaboré le plan ensemble parce qu'on était en surplus d'électricité, et c'est pour cette raison que l'on perdait de l'argent. Eux allaient en faire, mais nous, nous allions en perdre. Quand on parle de travailler de nation à nation, c'est qu'on doit travailler à développer ensemble pour augmenter le niveau de vie de chacun.

Donc, quand on dit que... Quand je dis que moi, j'ai été élue, que je représente ma nation québécoise parce que je suis du Parlement du Québec, je suis une députée avant tout, je parle au nom de ma nation lorsqu'il arrive des dossiers où ce n'est pas parce que je suis ministre des Affaires autochtones que je dois défendre bec et ongles un dossier auquel ma nation perdrait, donc, et les Innus, eux, ont très bien compris. Les Innus sont très à l'aise avec la position que nous avons parce que le premier ministre, quand on a parlé du projet Apuiat, nous a dit, aussitôt que nous ne serons plus en surplus, que ce serait le premier projet qui serait mis sur la table. Il en a pris un engagement devant les neuf chefs innus. Il en a pris un engagement devant les journalistes. Ça a été dit, ça a été su.

Donc, si on veut travailler au bénéfice de tous, de nation à nation, nous devons avoir des projets auxquels eux vont bénéficier, mais auxquels nous allons bénéficier comme nation québécoise.

Le Président (M. Bachand) : Député de D'Arcy-McGee, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : Bon, merci, M. le Président. Pas certain que, bon, les leçons d'élocution étaient de mise, mais on va continuer de façon constructive.

Lors d'une discussion, M. le Président, que moi, j'ai eue aujourd'hui avec le grand chef Picard, il s'est dit assez préoccupé par une lettre reçue par les neuf communautés innues — j'espère que je prononce bien ça — de la ministre McCann, oui, je comprends, je parle d'une autre ministre, mais qui exigeait que ces communautés soient responsables de payer pour les services de santé, ce qui a surpris grandement M. le grand chef Picard. Et, suite à ses demandes, il n'a eu que des accusés de réception. Alors, j'aimerais savoir si la ministre peut nous éclairer sur ce dossier qui concerne les communautés innues.

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

• (17 heures) •

Mme D'Amours : En fait, la lettre dont le député parle, ce n'est pas signé par Mme McCann, mais plutôt par le directeur général du CIUSSS en place dans la région. Quand j'ai reçu la lettre, moi aussi, j'étais très étonnée de la façon dont ça s'était produit. Aussitôt que j'ai eu l'information, j'ai demandé une rencontre avec la ministre de la Santé. Lorsque l'on s'est rencontrés, moi et la ministre de la Santé, on s'est parlé sur ce point-là en particulier, mais on a pris l'initiative de prendre cette discussion-là, mais plus large, au niveau du Québec, parce que ça va arriver ailleurs aussi.

La problématique que cette région vit, c'est que souvent les autochtones qui sortent de la communauté, de la réserve, et qui vont se faire soigner dans des institutions québécoises, on va les appeler comme ça, souvent, ils n'ont pas de carte, on les soigne pareil. Puis, lorsque l'année finit, ces gens-là doivent faire une reddition de comptes au ministère de la Santé. Ils sont en déficit. Puis là, bien, ce qu'on dit : C'est de la faute du fédéral, il ne paie pas. Puis là, bien, au lieu de dire aux autochtones : Nous devrions travailler ensemble à voir à ce que le fédéral paie le dû au ministère de la Santé, donc, souvent, ça a été le mot : Ce n'est pas moi, c'est le fédéral, moi, je ne suis pas responsable, le provincial, c'est le fédéral, c'est le fédéral qui doit s'occuper de ça. Je pense que la pensée de la ministre de la Santé n'est pas la même que celle-ci.

M. Birnbaum : J'ai justement, M. le Président, discussion avec le chef de conseil de bande Abram Benedict, à Akwesasne, c'est une dynamique qui s'impose souvent, j'imagine, avec les juridictions partagées, et tout ça, et c'est normal. En même temps, est-ce que je peux comprendre que la ministre va être impliquée dans la recherche d'une solution avec ces communautés-là?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, oui.

Mme D'Amours : En fait, je suis déjà en relation avec la ministre à ce sujet-là, on regarde. Comme j'ai dit tout à l'heure, ce n'est pas que cette communauté-là qui... cette région-là qui vit cette situation-là, on la vit un peu partout au Québec, et il faut trouver une solution pour travailler ensemble et aller discuter avec le fédéral pour que les sommes qui sont attribuées pour les autochtones soient au rendez-vous. Ce n'est pas au Québec à subir les pressions et ce n'est surtout pas aux autochtones de recevoir des lettres de cette façon-là. Soyez assuré que dès qu'on a été informés on a discuté de cette problématique-là. Et la ministre de la Santé est au fait, et elle étudie la possibilité de regarder comment on pourrait travailler avec le fédéral pour qu'il puisse nous donner des sommes dans les délais respectables.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup. M. le député de D'Arcy-McGee, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Quand il s'agit du Fonds d'initiatives autochtones, je constate qu'entre 2017-2018 et 2018-2019, sous l'ancien gouvernement dont j'étais membre, le montant total global a augmenté de

22,3 millions à 27,4 millions. Si j'ai bien lu les chiffres, là, entre 2019... maintenant, en 2019-2020, ces crédits redescendent à 23,4 millions. Est-ce que je peux comprendre, M. le Président, pourquoi et spécifiquement où on va couper pour ce manque à gagner de quelque 4 millions de dollars?

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Il y avait une entente qui était destinée au lac Barrière, de 1,5 million. C'était une entente qui était ponctuelle, et on est revenu au même montant qu'on avait, donc voici l'écart.

Le Président (M. Bachand) : M. le député, oui.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Bon, merci de l'explication, sauf qu'il resterait un écart de quelque 2,7 millions dans les chiffres que je viens de citer.

Mme D'Amours : ...coupure, j'ai de la misère à vous suivre, là, j'ai des... Il y a même eu une augmentation de...

M. Birnbaum : M. le Président.

Le Président (M. Bachand) : Oui, M. le député, allez-y.

Mme D'Amours : Je vais prendre les bons chiffres, parce que vous me parlez de 2017-2018, et je ne les ai pas en main, là, j'ai 2018-2019.

Le Président (M. Bachand) : Oui, M. le député.

M. Birnbaum : Oui. Mais voilà, ce que je signale, c'est que, pour 2019-2020, on prévoit 23,4 millions, et je veux comprendre pourquoi ce montant qui représente une baisse, comment on en serait arrivé à ce chiffre-là et comment on prévoit combler ce manque à gagner.

Mme D'Amours : ...il n'y a pas de manque à gagner, il y a eu même une augmentation. Je ne vous suis pas dans vos chiffres, M. le député. J'ai beau regarder... Est-ce que vous avez oublié de... Non, il n'y en a pas.

M. Birnbaum : C'est du budget des dépenses. Bon, on va passer à une autre question. Dans l'étude des crédits, section I, annexes 3 et 4, je note que, pour les crédits du cabinet, pour le budget de fonctionnement, il n'y a aucune variation par rapport à 2018, on parle, pour le budget de fonctionnement, de 63,6 millions, puis dans la rémunération on parle d'un changement de quelque 20,7 %. J'aimerais juste qu'on m'explique dans un premier temps. Bon, j'imagine qu'il y a une explication légitime pour l'augmentation dans ce qui a trait à la rémunération. En même temps, c'est le fonctionnement qui touche au service à la clientèle, si je peux m'exprimer ainsi, et là on note zéro croissance. Et juste pour compléter la question, quand on parle du secrétariat, les dépenses prévues, on note une augmentation prévue, en ce qui a trait aux rémunérations, de 7,8 %, et une autre fois dans le fonctionnement, assez modeste, on peut le dire, une augmentation de 1,1 %. Je me demande si on peut nous éclairer sur ces chiffres-là.

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : Oui, M. le Président. Les augmentations sur les rémunérations, c'est le résultat de la négociation pour les conditions, pour les contrats de travail des employés. Il y a aussi des contrats qui ont été donnés, il y a aussi plus d'employés qui... nous avons reçu le budget pour le secrétariat, qui sont quatre employés additionnels.

Le Président (M. Bachand) : Merci. Ça clôt le bloc d'échange pour l'instant. Je me tourne vers le gouvernement pour un autre bloc d'échange de 15 min 43 s. M. le député d'Ungava, s'il vous plaît.

M. Lamothe : M. le Président, Mme la ministre, merci pour les bons mots, pour nous avoir servi de guide à Kuujuaq. Ce fut un plaisir. Puis c'est toujours un plaisir pour moi de retourner dans le Nunavik. Je ne vais pas me répéter, M. le Président, juste mentionner que l'expérience que j'ai en milieu autochtone, après avoir travaillé deux mois au Lac-Simon, communauté algonquienne, pour remplacer un ami qui est chef de police, qui est toujours là d'ailleurs, deux ans sur la côte de la Baie-James avec les communautés crie et cinq ans et demi dans le Nunavik...

Ce que je veux parler, c'est du Nunavik, cet après-midi. À partir de 2020, ça va être ma quatrième décennie que je vais travailler dans le Nunavik : dans les années 1990, 2000, 2010 et 2020. Si je ne mentionne pas, ce n'est pas pour valoriser mon âge, c'est plutôt pour vous décrire ce que je constate depuis mon arrivée en 2018. Je connais le Nunavik, il y a des problématiques récurrentes au Nunavik, depuis le temps que j'y vais, le gouvernement travaille, fait en sorte d'aider du mieux qu'il peut à amener des solutions, contrer ces problématiques-là.

Dernièrement, surtout cette semaine, je me suis fait poser la question trois fois : Pourquoi que les jeunes Inuits du Nunavik ont plus de problèmes? Pourquoi les jeunes du Nunavik se suicident plus qu'ailleurs? Je veux juste mettre en contexte la région. C'est que moi, en précampagne électorale à Umiajaq, j'ai fait une conférence vidéo avec les jeunes de l'école

primaire, secondaire puis à un moment donné je leur ai demandé : Que c'est aimeriez-vous faire à Umiujaq? J'ai travaillé à Umiujaq, c'est une population d'à peu près 325 personnes. Puis, les jeunes, à ce moment-là, m'ont répondu : On aimerait ça avoir une piscine comme loisir. Puis c'étaient des jeunes adolescents, c'étaient des jeunes de l'école secondaire.

Ce que je veux dire par là, dans ma réflexion, c'est qu'on a eu des jeunes, j'ai eu des jeunes adolescents, puis à un certain moment donné, pour les aider, les aider à éviter l'alcool, les aider à éviter la drogue, pour faire en sorte qu'ils puissent réussir au niveau académique, les aider à se développer, bien, on les emmène, on les emmène en ski, on les emmène un peu partout, on les emmène au hockey. Mais, dans le Nunavik, c'est isolé, il n'y a pas de chemin puis il n'y a pas de possibilité pour faire ça. Ça fait que la problématique du suicide, plus dans le Nunavik qu'ailleurs, mais l'isolement n'aide pas. Il y a aussi d'autres problèmes : le logement, l'alcool.

• (17 h 10) •

Mais, ce que je veux dire dans tout ça, c'est que, quand je suis retourné au mois d'août 2018, j'ai vu des choses positives, comme Mme la ministre le mentionnait tantôt. Je l'ai perçu avec l'expérience que j'avais dans les années 1990 puis 2000, il y a des choses positives, il y a eu un renouveau. Puis un renouveau aussi, je l'ai perçu, au niveau gouvernemental. Si je l'ai perçu... Je n'ai pas d'expérience comme député, mais par contre, une chose qui est sûre, lorsque le ministre, qui s'est présentée à Kuujuaq, qui a fait un travail exceptionnel, soit dit en passant... Bien, un monsieur comme Charlie Watt, qui est président aujourd'hui de Makivik, qui est de Kuujuaq, Charlie — je l'appelle Charlie parce que je connais depuis des années — M. Watt a 74 ans, puis, quand qu'un homme de la sorte, avec Mme la ministre... lorsque celle-ci, lors d'une rencontre en après-midi, dit... M. Watt a passé la parole à Mme la ministre, puis qu'il lui dit : Bien, on vous écoute, parlez-nous, bien, la première réaction que la ministre a eue, c'est de dire : Je ne suis pas ici pour parler, je suis ici pour vous écouter. Puis ça, M. Watt l'a mentionné à trois reprises que c'était quelque chose de nouveau. Puis ce n'est pas moi qui le dis, c'est lui qui l'a dit, c'est ce qu'il rapporte.

Pour moi, c'est important parce que, comme je vous dis, j'ai vécu ces trois décennies-là auparavant, puis je voyais toujours le gouvernement essayer de faire du mieux qu'il pouvait, c'est sans les blâmer, mais arriver puis... sur une situation donnée, arriver puis mettre un plâstreur sur la situation, tu sais, pour ne pas que ça coule. Puis on repartait, puis ça coule tout le temps, puis ça coule tout le temps.

Mais ce que je veux dire, c'est qu'au niveau gouvernemental l'ajout que j'ai perçu c'est les commentaires de M. Watt face à la présence de Mme D'Amours. Entre autres aussi, elle l'a mentionné tantôt, elle est venue passer trois jours à Kuujuaq, il l'a dit probablement à quatre reprises au cours des deux jours qui ont suivi. Ça fait que c'est quelque chose de nouveau au niveau gouvernemental, comme je l'explique, puis ça, c'est vraiment positif.

Puis l'approche de respect... c'est une question de respect. Le volet avec Air Inuit de Québec, à Schefferville, à Kuujuaq, c'est peut-être anodin, ce que je dis, mais ce que je peux dire, c'est qu'elle a vécu c'est quoi, un vol de pinte de lait de Québec à Kuujuaq. Malgré que le prochain coup je suggère à la ministre peut-être de m'accompagner puis de faire les sept communautés en montant sa pinte de lait, ce qui est une autre expérience. Mais ce que je veux dire, c'est que c'est une approche qui est vraiment différente, qui a été relatée par les dirigeants inuits, puis ça, c'est important de le dire.

Puis moi, je le perçois. J'ai à coeur le Nunavik comme j'ai à coeur aussi les communautés criées puis toutes les communautés autochtones. Mais, en ayant resté et travaillé à Kuujuarapik et Kuujuaq dans le Nunavik, sur une période de cinq ans et demi, je me dois de l'apporter. Ça fait que c'est vraiment ce côté-là positif qui fait en sorte que ça va aider, ça va améliorer la situation dans le sens où ça peut... au niveau des conditions de vie, que ce soit au niveau des communications avec les Inuits, moi, je trouve ça vraiment positif.

Puis un autre élément que j'ai perçu, que je perçois, c'est qu'il y a une relève chez les jeunes, les jeunes sont impliqués, les jeunes... Ça, c'est la première fois que je le vois depuis mon retour, ça n'existait pas avant. Il y a des gros programmes qui se font en collaboration avec le gouvernement du Québec. Je vais vous en nommer trois ici qui sont vraiment importants.

Le... excusez-moi, Nunavik Sivunitsavut. Nunavik Sivunitsavut, il s'agit d'un programme d'études postsecondaires offert aux jeunes Inuits du Nunavik. D'une durée d'un an, Nunavik Sivunitsavut offre aux Inuits une éducation les initiant à la politique, la gouvernance dans une perspective inuite. Cette formation a été mise sur pied via un partenariat avec la commission scolaire Kativik, le cégep John-Abbott. À noter que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur participe financièrement à ce programme.

Ce programme postsecondaire est un grand succès : un taux de rétention et de graduation de plus de 80 %. Les finissants poursuivent soit leurs études collégiales ou universitaires ou retournent sur le marché du travail, au Nunavik, beaucoup mieux outillés. Le programme Nunavik... je m'en excuse, Sivunitsavut, ce programme-là est donné à Montréal dans les locaux d'Avataq. Ce qu'il est important de dire, quand je dis que c'est donné à Montréal, c'est qu'en milieu isolé, quand que les gens sortent pour s'en venir à Montréal, c'est souvent difficile. Ça fait que, que ce cours-là se donne là puis que le taux de réussite puis de rétention est aussi bon, bien, c'est très louable. Puis ce programme-là, c'est par les Inuits, ça a été conçu par les Inuits pour les Inuits avec la collaboration du gouvernement du Québec, ce qui est très important de le mentionner.

Un autre organisme, c'est Qarjuit. Qarjuit est un organisme qui s'implique auprès des jeunes, jeunes adultes afin de les aider dans leur cheminement personnel dans les 14 communautés du Nunavik et à Chisasibi. En les supportant avec des programmes spécifiques adaptés pour eux, Qarjuit guide les jeunes, jeunes adultes dans notre société moderne et promouvoit les valeurs culturelles inuites. L'organisme est financé par le Secrétariat de la jeunesse du Québec. La personne qui assume la présidence de cet organisme a un siège d'observateur au conseil de la Société Makivik et au conseil de l'Administration régionale Kativik. Ce programme a été créé par les Inuits pour les Inuits avec la collaboration du gouvernement du Québec.

Saqjjuq. Le Projet Saqjjuq vise à traiter le problème de la criminalité par une approche globale, d'abord en visant une amélioration des conditions de vie, notamment en matière d'éducation, de logement et en prévenant les abus d'alcool et de drogues. Le projet Saqjjuq promouvoit également le centre de désintoxication Isuarsivik.

Isuarsivik, M. le Président, c'est le futur des Inuits, c'est la base d'un renouveau dans le Nunavik. Le gouvernement du Québec s'est impliqué, avec une somme de 8,5 millions pour la construction d'un nouveau centre. On a été à une

présentation, à notre arrivée à Isuarsivik, on a rencontré des jeunes qui commençaient leur traitement, on a eu des témoignages touchants. Puis c'est le futur des Inuits. Quand on parle aux Inuits, on parle de ce centre-là. Peu importe de Kuujuarapik — j'étais à Kuujuarapik au début mars — que ce soit à Puvimituq, la même chose, Isuarsivik, c'est la fierté des Inuits. Les problèmes de drogues et d'alcool sont traités sur leur territoire. C'est un programme qui a été créé par les Inuits pour les Inuits avec la collaboration du gouvernement du Québec.

Ce que je veux dire en terminant, M. le Président, c'est que, comme je vous mentionnais, c'est la quatrième décennie que je vais commencer, j'ai perçu ce renouveau-là, il y a de l'espoir dans le Nunavik. Puis je vais me permettre, comme le collègue de LaFontaine, qui est absent aujourd'hui, le dit, de profiter de la retransmission, si on veut, télévisée pour passer le message suivant, en complément de Mme la ministre. Puis ça, je l'ai dit l'autre jour à Kuujuaq lors de la réunion de Makivik. J'ai travaillé de 1993... quand on parle... Il y a un mythe, là, que je veux casser, là, puis c'est important pour moi, puis je prends le temps de le dire en terminant, il y a un mythe que je veux casser. Le Nunavik, on dit : Ah! ce n'est pas sécuritaire, c'est dangereux, puis on ne peut pas marcher le soir puis... Ça, là, ce n'est pas vrai.

Moi, j'ai travaillé en 1993-1996 à Kuujuarapik, je restais de l'autre bord d'un club social où est-ce qu'il y avait de l'alcool, un bar. Jamais, pendant trois ans de temps, l'autre bord de la rue, que mon véhicule a été endommagé puis que, ma résidence, il y a eu une roche dans une vitre. Jamais, au cours de ces trois années-là, dans toutes les communautés où je travaillais sur la baie d'Hudson, j'ai entendu dire quoi que ce soit, une attaque, ou une violence, ou peu importe, verbale ou physique, contre les personnels en place, infirmiers, infirmières, professeurs, peu importe.

Je suis retourné 10 ans plus tard, de 2006 à 2008, à Kuujuaq. J'ai résidé deux ans et demi puis j'ai fait les 14 villages, parce qu'en 2000 la Sûreté du Québec avait fermé le poste de Kuujuarapik, donc j'ai eu la chance de retourner partout et sur la baie d'Hudson et sur la baie d'Ungava, puis, sur une période de deux ans et demi, je n'ai jamais entendu parler de quoi que ce soit. J'ai resté dans le village, je n'ai jamais eu une roche. J'étais en plein milieu du village, il n'y a jamais eu quoi que ce soit qui s'est passé.

Oui, il arrive des incidents malheureux. Oui, en juin 2018, il est arrivé un triste événement, mais c'est un événement isolé comme partout d'autres événements isolés qu'il y a au Québec, M. le Président. J'invite les infirmiers et les infirmières, les professeurs, les travailleurs à vivre ce renouveau-là. Il y a de l'espoir au Nunavik, je l'ai perçu, avec l'expérience que j'ai, autant au niveau gouvernemental, autant au niveau des jeunes Inuits qui vont se prendre en main, qui se prennent en main avec la collaboration de notre gouvernement.

Puis ma question est pour la ministre. Mme la ministre, c'est qu'après mon allocution, après avoir perçu, vous aussi, le renouveau de cette région-là, il y a quand même du travail à faire pour améliorer les conditions de vie. En attendant ce cycle, si on veut, de jeunesse là qui pousse, votre implication au niveau de l'amélioration des conditions de vie? On le voit avec l'annonce, là, pour le 115 800 000 \$, là, pour — le mot va ressortir, je m'en excuse, là — les conditions de vie qui sont plus élevées — je m'excuse — votre perspective face à ça, votre approche?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît. Merci, M. le député.

• (17 h 20) •

Mme D'Amours : Bien, en fait, oui, il y a le 115 millions, c'est une entente qui a été... En fait, cette entente, elle découle d'une recherche de l'Université Laval, qui a fait un travail remarquable pour déterminer vraiment la différence du coût de la vie. Donc, le 115 millions est pour aider à rétablir le coût de la vie au Nunavik.

Il y a aussi ma collègue ministre déléguée, de la Santé, qui va aussi dans une semaine ou deux aller faire une annonce au niveau des aînés. Il faut absolument, même si on a perçu... Comme vous, j'ai perçu qu'il y a de l'avenir, qu'il y a des jeunes. Effectivement, en parallèle, on doit continuer à travailler au niveau social parce que le clash de la génération, comme vous parlez, il y a les deux générations qui sont là en même temps, ça fait qu'il faut s'occuper de tout le monde. Et la jeune génération qui a été formée, qui est allée à l'école, qui revient à Kuujuaq, ceux que j'ai rencontrés, c'est l'avenir. Il faut aussi miser sur l'avenir.

C'est vrai que les jeunes, là-bas, c'est une grande majorité de la population. Puis j'ai eu la chance de rencontrer Alicia, la jeune élue qui siège... qui a été élue par les 15 à 35 ans à majorité, donc, je me suis même fait un devoir de la mettre en lien avec notre député de Beauce, qui est responsable des jeunes, je l'ai mis en lien avec notre collègue.

Il y a aussi des projets que j'ai vus, tout comme vous, pour les jeunes, le projet Caribou, hein, pour les jeunes étudiants, auquel deux professeurs se sont mobilisés afin de faire un organisme Caribou. Il y a des projets qui ont été déposés qui sont en analyse au SAA et qui sont au MEES. Mais j'ai eu l'occasion de rencontrer les deux professeurs, j'ai eu l'occasion de rencontrer les jeunes dans ce petit organisme là, l'organisme Caribou, et c'est l'avenir aussi. Oui, on s'occupe des jeunes qui sont peut-être en mal de vivre, mais ils ont un organisme auquel ils voient la lumière au bout du tunnel. Ça fait que, ça aussi, il faut les appuyer.

Oui, je vois de l'avenir, mais je vois aussi qu'en parallèle il faut s'occuper de ce qui se passe là-bas. J'ai visité le centre pour les hommes à Kuujuaq, là, les hommes qui veulent se reprendre en main. J'en ai rencontré huit, huit personnes qui étaient... huit hommes qui étaient à la fois très émouvants quand on les entendait... Je ne comprenais pas, je ne comprends pas la langue, mais je sentais leur détresse, puis je sentais leur désespoir, et je sentais qu'ils étaient au bon endroit aussi. Ils étaient huit personnes à vouloir changer leur vie, qu'ils avaient une volonté d'aller plus loin dans leur vie, et moi, j'ai salué ce geste-là.

En parallèle, malheureusement, ils ont dû... parce que c'est un centre qui peut recevoir huit personnes, il y avait 12 inscriptions qu'ils ont dû refuser. Ça, ça a été mon grand malheur d'entendre ça parce que ces 12 hommes là étaient prêts, au moment où ils ont décidé de s'inscrire, à vouloir changer leur vie. Maintenant, est-ce que... Puis ça prend 42 jours pour la formation, le programme. Donc, dans 42 jours, j'espère que ces 12 hommes là vont toujours avoir l'intérêt, puis être les huit prochains à prendre le programme, et à changer leur vie, puis à changer la vie de leurs familles. J'espère.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Je me tourne maintenant vers le député de D'Arcy-McGee, pour une période de 20 minutes. M. le député, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Dans un premier temps, je tiens à saluer l'intervention du député d'Ungava. Premièrement, évidemment, il parle de l'expérience. Et est-ce qu'on n'a pas, tout le monde, à partager le travail de faire comprendre, de sensibiliser nos concitoyens et concitoyennes aux réalités, aux belles réalités, en quelque part, malgré toutes les difficultés, de nos voisins inuits et des Premières Nations? Alors, je salue vos remarques.

J'ai quelques questions, bon, de l'ordre mécanique, si on veut, et je vais essayer d'être bref, et je souhaiterais... et j'espère que la ministre aussi. Je regarde les tableaux, et ce n'est pas clair combien d'effectifs travaillent au secrétariat, et j'aurai un suivi. Je note la répartition, mais combien en termes de nombre? Il y a combien d'employés au secrétariat?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : 46 personnes pour le moment.

M. Birnbaum : 46. Et premièrement je tiens à saluer la ministre pour le fait que son cabinet reflète les réalités de la communauté qu'elle a à desservir. À votre honneur. Je me permets de dire qu'au secrétariat... puis c'est peut-être un travail pas tout à fait accompli, je note qu'il y a, si je ne m'abuse, deux membres des communautés autochtones et une personne d'expression anglaise. Et là on parle de plus qu'une quarantaine d'employés. Y a-t-il des plans d'essayer, lorsqu'il y a des retraites, des gens embauchés, à tenir compte de l'importance d'une représentativité surtout au sein de ce secrétariat-là?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : M. le Président, j'aimerais rectifier le tir. Au Secrétariat aux affaires autochtones, il y a des autochtones qui y travaillent. Ils sont trois personnes. On a aussi des...

Une voix : ...

Mme D'Amours : Trois personnes autochtones au niveau... sur 46. Nous avons aussi des minorités culturelles, qui sont au Secrétariat aux affaires autochtones, et c'est toujours un souci d'un équilibre mais toujours avec la compétence, naturellement. C'est des concours qui sont ouverts à tout le monde, donc j'invite les autochtones à déposer leur candidature, à des concours qui sont ouverts. On a quatre prochains postes qui vont s'ouvrir dans quelques...

Une voix : Bien, ils sont déjà ouverts...

Mme D'Amours : Ils sont déjà ouverts. Donc, j'invite les gens des communautés autochtones à déposer dans le concours. Mais il y a des autochtones qui travaillent au Secrétariat des affaires autochtones.

Le Président (M. Bachand) : M. le député, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : M. le Président, ça a pris un petit peu de temps... la ministre n'est pas la seule, c'est le côté ministériel, ça a pris un petit peu de temps pour publier en toute transparence les agendas. Là, je ne constate, depuis le 29 janvier, que deux événements qui impliquent les communautés autochtones et je suis bien ouvert à avoir une clarification. Les autres trois ministres délégués, je note 12, 21 et 22 réunions pour la même période qui touche à leurs tâches spécifiques. Est-ce que la ministre peut m'éclairer à ce sujet? Et j'aurais une autre question sur l'agenda, avant ça, mais je parle à partir du 29 janvier.

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. Merci à mon collègue de me donner l'opportunité de déposer une copie papier de l'agenda. Il s'est produit quelque chose hors de notre contrôle. Lorsqu'on a eu nos discussions avec le SAA et le cabinet, nous étions tous ensemble et nous nous sommes aperçus que l'agenda n'était pas correct. Donc, j'ai demandé à rectifier le tir, de mettre les endroits où je suis allée, les dates, qui j'ai rencontré. Vous avez le sujet et le lieu. Donc, je le dépose à la commission ici pour que tous puissent avoir une copie de ce dossier-là, de cet agenda-là. Et je m'en excuse, mais c'est hors de notre contrôle, ce qui s'est produit. Mais nous avons eu une formation pour remédier à cette situation-là. Donc, le secrétariat, maintenant, et le Secrétariat des affaires autochtones, c'est-à-dire le cabinet, nous avons les outils nécessaires afin de combler l'agenda, maintenant. Donc, je dépose les documents à la commission.

Document déposé

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le député.

M. Birnbaum : Merci. On n'a pas trop parlé des... On a fait allusion au fait que, bon, on parle des juridictions partagées fédérales-provinciales. Et peut-être c'est dans les papiers, mais je permets de poser la question à la ministre : Est-ce

qu'elle a une ou des rencontres avec son vis-à-vis, ses vis-à-vis fédéraux, finalement, soit Carolyn Bennett, Seamus O'Regan? Et on va se rappeler que...

Une voix : ...

M. Birnbaum : ...Jane Philpott — merci — s'occupait aussi d'un poste de délégué du ministre délégué aux Affaires autochtones. Est-ce que la ministre aurait eu des rencontres, des discussions, et de quelle qualité, avec ses vis-à-vis fédéraux?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : J'ai eu des rencontres téléphoniques avec mes vis-à-vis fédéraux, Mme Philpott, Mme Bennett. Mon cabinet est en constante relation avec le cabinet fédéral. À chaque dossier auquel nous avons à travailler, nous essayons mutuellement de se donner des informations, de se donner des outils de travail pour qu'on puisse être au courant et au fait de chaque dossier auquel ça concerne les deux gouvernements.

Le Président (M. Bachand) : M. le député, oui. Allez-y — pardon.

• (17 h 30) •

M. Birnbaum : Compte tenu que si on parlait, bon, du logement, des grands problèmes de toxicomanie, des ententes avec les forces policières, pour ne pas parler des ententes, des traités avec plusieurs, plusieurs des communautés, voilà des dossiers qui impliquent à la fois le fédéral ainsi que le provincial. Est-ce que la ministre s'engage à avoir des entretiens face à face avec la ministre fédérale?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

Mme D'Amours : Je vais le faire à New York. Nous avons une rencontre à l'ONU la semaine prochaine. Donc, j'ai une rencontre avec la ministre et, oui, je fais mon travail correctement avec le fédéral.

Le Président (M. Bachand) : M. le député.

M. Birnbaum : Question d'ordre logistique, si on veut. Nous allons convenir qu'il y a des communautés autochtones pour qui l'accès à la langue française est très difficile. C'est la langue maternelle qui s'impose, et de plus en plus, on espère, avec l'appui du gouvernement. Mais, pour parler des communautés inuits et mohawks, la langue qui est bien comprise est l'anglais. Ça a été une pratique des anciens gouvernements d'offrir des traductions de courtoisie, des correspondances en anglais. Je me demande si la ministre entend continuer cette pratique.

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : C'est fait. De notre côté, nous envoyons des correspondances anglophones.

M. Birnbaum : Merci. Pour passer au... On a parlé... On sait que, bon, la question logistique... Si on peut voir... Si la machine est à l'appui de nos efforts collectifs, de travailler sur les grands, grands enjeux, dont la santé mentale... On a fait référence un petit peu... Évidemment, il y a des défis qui se manifestent partout au Québec, mais, si on parle des communautés inuites, pour ne pas parler des autres communautés autochtones, les problèmes sont de l'ordre d'une crise humaine.

Moi, j'ai eu l'honneur de faire la connaissance de Nigel Adams, un jeune d'une des communautés inuites, qui se distingue par son courage, et il commence à parler, à faire des vidéos, à être invité au congrès pour parler de son courage, de ses efforts pour rebâtir sa vie. Il a vécu le décès de son frère, qui a été tué. Et, suite à ça, l'année après, son meilleur ami s'est enlevé la vie, ainsi que son oncle, suite à cette tragédie. Mais il essaie de passer à travers et à raconter l'histoire, à se reconnecter avec son peuple et ses traditions, tout en participant à la société «at large», si on peut le dire comme ça.

Maintenant, notre formation a été soulagée de constater que la ministre de la Santé a l'air d'avoir compris nos suggestions. Et la journée sur la santé mentale va s'élargir... Si j'ai bien compris, il y aurait des suites dans les régions pour impliquer plus de monde, plus d'experts dans notre discussion collective sur les étapes à franchir pour qu'on s'attaque ensemble à cette crise, qu'on appelle comme ça... Est-ce que, M. le Président, la ministre peut confirmer qu'elle a et elle va continuer... elle a travaillé et elle va continuer à travailler avec sa collègue la ministre de la Santé et des Services sociaux? Et y aurait-il un volet désigné aux problèmes spécifiques de la santé mentale en ce qui a trait à nos Premières Nations et nos communautés inuites?

Le Président (M. Bachand) : Merci. Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. Oui, pour répondre à cette question, effectivement, on se penche là-dessus. Moi, j'ai comme l'impression que la commission Viens va nous apporter aussi beaucoup, beaucoup d'informations à ce sujet. Je pense qu'il serait trop tôt pour décider des gestes qu'on pourrait faire. Il y a effectivement des gestes qui sont faits, qu'on doit continuer. Mais je pense qu'avec deux commissions qui s'en viennent on va avoir certaines vérités qui vont sortir de ces deux rapports-là et on va pouvoir, par ces deux rapports-là, faire des gestes très concrets, très pointus. Je ne suis pas spécialiste en santé. Je ne suis pas spécialiste en santé mentale, mais j'ai un coeur. J'ai un coeur de maman. J'ai un coeur de personne humaine. Puis je pense que tous, ici, on a une sensibilité.

Pour parler de Kuujuaq, j'ai rencontré le directeur général de la régie régionale de la santé et des services sociaux, M. Fabien Pernet, qui parle la langue, mais qui n'est pas Inuit. Je lui ai parlé du dossier du suicide, de santé mentale qui est là, et le constat que j'en ai fait, c'est que c'est une question de génération. C'est une question auquel nous avons les réponses, mais souvent pas la solution. Ce dossier-là est très particulier. Et les efforts sont mis à 110 %, en tout cas, de son côté à lui, mais aussi du comité, là, qui s'est... du comité inuit qu'ils ont formé eux-mêmes pour discuter de ce sujet-là. Ils se sont pris en main. Ils le savent très bien. Il y a des mesures auxquelles on pourrait sauver une, deux personnes. Ça vaut la peine de le faire même si, peut-être, il y en a d'autres qui passent à l'acte. Il faut tout essayer pour sauver une vie. Il faut tout faire.

Donc, oui, moi, je pense qu'il serait prudent d'attendre les rapports. Et, lorsque nous aurons les rapports, nous aurons l'expertise qui a été... Les gens qui ont une expertise, qui ont mené ces deux rapports-là, vont nous dévoiler des choses que nous devons suivre, que nous devons poser les gestes afin de réduire... Entre-temps, on travaille toujours. On a toujours la volonté de réduire ces drames-là. Mais, pour le moment, quelque chose de nouveau, moi, je pense que ce serait prématuré. Il faut attendre les deux rapports.

Le Président (M. Bachand) : Merci. M. le député, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : M. le Président, je comprends, on ne veut pas préjuger le rapport de la commission Viens. Mais j'invite la ministre à réagir à un genre de remède pour tout un problème qui m'a été proposé par Nigel, mon ami inuit, et c'était de dire : Écoutez, ne nous envoyez pas des experts, expertes, en toute leur sagesse, en santé mentale. Est-ce que vous pouvez nous aider à nous aider nous-mêmes? On se connaît. On a besoin de l'aide, on en convient, du gouvernement et des services de santé et services sociaux. Mais je serais curieux de savoir si la ministre réagit de façon positive à cette idée-là de mettre en main les outils pour que ces communautés s'entraident elles-mêmes.

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre.

• (17 h 40) •

Mme D'Amours : ...parce que les deux rapports qui vont être déposés, qui a témoigné, qui a fait des demandes, qui avait des besoins, ce sont les autochtones. Alors, c'est eux qui nous ont dit ce qu'ils vivaient, ce qu'ils subissaient, puis c'est eux aussi qui vont trouver la solution. Puis c'est à nous de travailler en fonction de ces deux rapports-là parce que notre pensée est peut-être une pensée québécoise, mais le résultat des deux rapports, qui sont faits pour et par les autochtones, autant ceux qui y travaillaient, hein, à la commission d'enquête nationale...

La présidente de cette enquête-là, Michèle Audette, c'est une autochtone. Elle comprenait très bien les gens qui allaient devant elle puis qui lui parlaient des problématiques. Elle comprenait très bien les solutions auxquelles eux s'attendaient, tout comme le juge Viens, qui a travaillé pendant des années avec les autochtones.

Je dois vous avouer que j'ai rencontré le juge Viens lorsque je suis... J'étais de passage à Senneterre. Je me suis rendue à Amos, dans un restaurant. M. Viens est arrivé à notre table. J'étais mal à l'aise parce que nous savons très bien que, lorsqu'il y a un rapport qui se fait, nous ne devons pas interférer dans ça. J'avais de la difficulté à parler. Je ne posais pas de questions. Je parlais de la pluie puis du beau temps, de la magnifique église. Mais c'est lui qui m'a amenée à cette discussion-là et c'est lui qui m'a posé des questions. Puis je lui ai dit mon malaise de poser des questions.

Alors, il m'a dit : Vous n'avez pas à me poser des questions, madame. Il dit : Si vous avez suivi la commission... À chaque fin de rencontre avec les organismes, avec les gens qui venaient témoigner, des autochtones qui venaient témoigner, il y avait toujours une phrase à la fin qui voulait valider ce qu'il avait entendu, ce qu'il avait compris, et les gens le validaient. Alors, quand vous écoutez, à chaque fois, il y a une phrase à la fin de chaque rencontre. Et il m'a dit : Probablement que le rapport va se faire de cette façon-là, et ce sera les autochtones qui auront dit leur détresse, mais ce seront les autochtones qui nous auront dit ce qu'ils ont de besoin et comment ils peuvent recevoir les services.

Alors, quand je vous dis qu'il faut... que c'est prématuré de faire des gestes maintenant, c'est d'attendre ces deux rapports-là qui vont être actualisés, au besoin, pour et par les autochtones.

Le Président (M. Bachand) : M. le député, s'il vous plaît.

M. Birnbaum : M. le Président, est-ce qu'on peut assurer... J'imagine qu'il y aurait un suivi de ces enquêtes sur la santé mentale et peut-être un comité interministériel ou une étape très claire, on espère. Est-ce qu'on a l'engagement de la ministre responsable qu'elle va être formellement impliquée dans les suivis de son gouvernement, pas juste sur le rapport Viens, mais sur notre enquête et nos journées d'audience sur la santé mentale?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Oui, je vous rassure et je vous garantis que je serai au rendez-vous, que ma collègue est très au fait de mes demandes à ce sujet-là. Et, si je prends l'engagement de prendre le plan que le gouvernement précédent a fait, Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations, c'est parce que ce plan-là a été fait pour et par des autochtones, mené par un gouvernement. Les deux rapports vont être pour et par les autochtones. Et je vous rassure qu'au niveau de la santé mentale je serai au rendez-vous.

Le Président (M. Bachand) : 30 secondes, M. le député.

M. Birnbaum : Il me reste combien de temps?

Le Président (M. Bachand) : 30 secondes.

M. Birnbaum : 30 secondes? Bon, écoutez, j'aimerais juste déposer... ou dire que j'ai eu des rencontres très fructueuses, et la ministre, je crois, aussi, avec Nakuset, une femme formidable, responsable pour le centre de femmes autochtones de Montréal, et elle va convenir avec moi des difficultés, ainsi que le potentiel... mais les difficultés énormes des femmes sans abri qui se trouvent à Montréal, des femmes issues des écoles résidentielles ou des parents qui ont subi cette tragédie-là. Les besoins s'imposent de façon criante, et j'espère que la ministre va être au rendez-vous pour ce dossier-là.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le député de D'Arcy-McGee. Je me tourne maintenant vers le gouvernement pour le dernier bloc, d'une durée de 14 min 24 s. M. le député de Nicolet-Bécancour, s'il vous plaît.

M. Martel : Merci, M. le Président. Je salue mes collègues de l'opposition officielle, mes collègues du parti gouvernemental, le personnel. M. le Président, l'avantage des études de crédits, c'est qu'on passe beaucoup de temps ensemble. On finit par se connaître. Quand on était 20, ça s'est fait assez vite, là, mais à 75 on a du temps pour se connaître.

Non, farce à part, ce n'est pas un sujet que je voulais aborder, mais j'aurais aimé ça que la cheffe de Québec solidaire entende ce que je voulais dire. J'ai apprécié ce qu'elle a dit concernant toute la problématique au niveau des services policiers dans les communautés autochtones. Je trouve qu'elle est vite dans le diagnostic. Moi, je n'ai pas cette prétention-là. Mais je souhaiterais que la ministre, sincèrement, s'intéresse à cette question-là. C'est très préoccupant.

J'ai deux communautés autochtones, chez moi, qui vivent dans, je dirais, le Québec habité. Ils ont de la difficulté à recruter, pour différentes raisons, des policiers. Mon fils a travaillé dans le comté de mon collègue d'Ungava. La police de Kativik, c'est très difficile. Et ce n'est pas nécessairement les conditions de rémunération qui posent problème, c'est que, souvent, c'est des jeunes qui sont à leur première expérience. Ils ont beaucoup de responsabilités. Ils ne restent pas là longtemps. Il y a d'autres jeunes qui arrivent. Donc, ça fait des expertises qui tardent à se développer. Je n'ai pas la solution, mais je souhaite sincèrement transmettre à la ministre cette préoccupation-là. Je pense, comme société, on doit s'intéresser à ça.

Comme je vous ai dit, M. le Président, il y a deux communautés autochtones sur mon territoire, très dynamiques, très vivantes, dans le milieu auquel ils sont situés. Je pense, entre autres, à Wôlinak, qui est, vous savez, dans la ville de Bécancour, qui est vraiment dans la ville de Bécancour. Bécancour, c'est un très, très grand territoire. Je pense, c'est la deuxième plus grande ville au Québec avec Laval. Il y a six villages et la communauté de Wôlinak est installée en plein centre, une communauté dynamique, un beau pow-wow à toutes les années.

Tu sais, des fois, on se fait une... On a des préjugés par rapport à la dépendance des communautés autochtones envers l'État. Celle d'Odanak, j'ai été 20 ans, presque, à la MRC de Nicolet-Yamaska, sincèrement, c'est des excellents partenaires. Ça fait presque sept ans je suis député. On a des contacts très amicaux. Ce n'est pas des gens qui sont toujours à demander des choses. Il y a, à Wôlinak, pour vous démontrer un peu le dynamisme, un incubateur d'entreprises comme à beaucoup d'autres endroits.

La communauté a même développé... Puis ça, comme ancien directeur général de MRC, je suis très jaloux de ça, ils ont développé, imaginez, un service de génie-conseil. Ils ont embauché des ingénieurs. Ils donnent un service évidemment à leur communauté, mais à l'ensemble des municipalités aux alentours. Et Dieu sait que, pour les petites communautés rurales, les besoins en génie-conseil, en génie civil, c'est vraiment important. C'est très dispendieux. Eux, ils arrivent avec un service tout à fait adapté pour ce milieu-là.

Je ne peux pas faire abstraction... Aussi, au niveau de Wôlinak, il y a un très beau centre sportif, qui sert même de site d'entraînement d'un de mes boxeurs préférés, Mikael Zewski. Ceux qui le connaissent, c'est un des meilleurs boxeurs au Québec. Il s'entraîne là, son père s'entraîne là. Il avait même pris une entente avec son père qu'il m'entraînerait, mais je ne n'ai pas respecté ça encore. Mais ça fait partie de mes promesses.

Donc, je suis très attaché à cette communauté-là. Évidemment, il y a la communauté d'Odanak. Elle, elle est située un petit peu plus à l'ouest de mon territoire, au bord de la rivière Saint-François. Il y a Saint-François-du-Lac, Pierreville, et la communauté d'Odanak est là. La communauté d'Odanak a aussi son incubateur d'entreprises. Il y a le musée. Je ne sais pas si la ministre, elle l'a visité encore, mais je suis sûr que ça ne tardera pas, le Musée des Abénakis, qui est extraordinaire. Il y a aussi... Tout le monde connaît l'eau minérale Abénakis, celle qui pince, là, quand on boit, c'est puisé à même la communauté.

Et, très important, il y a l'institut Kiuna qui... C'est un projet qui émane vraiment de la communauté, et l'institut Kiuna sert de cégep pour l'ensemble des communautés autochtones du Québec. C'est un très beau succès. C'est un institut qui offre divers programmes au niveau collégial. Donc, ma question, toute simple, à la ministre : Est-ce que vous avez visité le cégep de Kiuna, l'institut Kiuna, et qu'en pensez-vous?

Le Président (M. Bachand) : Mme la ministre, s'il vous plaît.

• (17 h 50) •

Mme D'Amours : Vous allez le retrouver dans le document que je vous ai envoyé, oui, effectivement, j'ai visité l'école Kiuna. Et c'était une journée de tempête, je m'en souviens très bien, puis là on s'en allait sur la route, puis je me disais : Bon, j'espère qu'on va arriver à l'heure, de un, et, de deux, j'espère qu'il va y avoir des gens là-bas. Mais tout le monde était au rendez-vous. Ça a été une grande surprise. J'étais agréablement surprise.

L'enseignement qui est donné là, c'est un enseignement qui respecte les valeurs autochtones. L'emplacement de l'école à l'intérieur... De la façon dont les locaux sont situés, dans un décor spécifiquement pour les autochtones, pour qu'il se retrouvent un peu dans leur culture, je sais qu'ils ont des bâtiments et des infrastructures à l'extérieur pour se retrouver un peu dans leur communauté, c'était vraiment génial. Moi, j'ai été épatée de voir ça.

Il y a aussi, agréablement surprise, un haut taux de diplomation. J'ai rencontré des femmes, des jeunes femmes innues, lors de ma visite, qui étaient comme en petite délégation pour visiter l'école, et c'était formidable. C'étaient des

gens qui étaient intéressés, intéressants. Et, oui, je l'ai visitée, puis je recommande à tous les jeunes autochtones qui ont un intérêt et qui veulent... qui ont des projets pour aller à cette école-là, d'aller la visiter. C'est fort, une institution qui est vraiment à découvrir, oui.

M. Martel : Merci, Mme la ministre.

Le Président (M. Bachand) : Oui, M. le député de Vachon, s'il vous plaît.

M. Lafrenière : Merci beaucoup, M. le Président. Chers collègues, très heureux d'être avec vous aujourd'hui. Je vais m'adresser à mes collègues des Premières Nations aussi. «Ai.» «Kwe.» Très heureux de vous parler puis très heureux de voir qu'il y a plusieurs personnes qui ont beaucoup d'expérience qui ont réussi à se déplacer dans des communautés, de s'intéresser. Et j'ai eu la chance, dans mon ancien travail, de rencontrer des gens des Premières Nations puis la seule promesse que j'ai faite, c'est de ne jamais les oublier puis de parler d'eux, parce qu'il y a plusieurs interlocuteurs qui l'ont dit tout à l'heure, malheureusement, on n'en connaît pas assez. Je suis heureux de vous dire que mes enfants de neuf et 11 ans, à leur école, on leur en apprend plus que moi, j'en ai appris quand j'étais jeune, et je trouve ça rassurant parce que, souvent, il y a beaucoup... il y a un manque d'information, ou, quand ça arrive à nous, c'est justement juste des mauvaises nouvelles.

Dans mon ancien travail, et comme militaire, parce que je suis toujours militaire, j'ai eu la chance d'organiser un voyage à Kuujuaq avec des journalistes, avec des gens de la communauté, pour leur faire découvrir ce que c'était. Et, quand j'organisais le voyage, la première chose que les gens m'ont dite, les Inuits, ils m'ont dit : Premièrement, si tu viens ici pour faire un reportage sur le prix du jus d'orange, reste chez vous, parce que c'est triste, ce que je vous dis là, mais, souvent, le seul intérêt, c'est la petite nouvelle rapide, c'est de monter dans le Nord, d'aller à l'épicerie, de comparer le prix de deux, trois aliments puis de dire : On a fait le tour du Nunavik, on sait que ça coûte cher. Je pense qu'on est rendus ailleurs. Ça fait que ça, je vais m'assurer... je veux confirmer à mes collègues que je vais toujours parler d'eux là-dessus.

J'ai eu la chance de rencontrer Michel Martin, qui était directeur de police à l'époque, un homme courageux parce que je l'avais rencontré aussi en Haïti. Je vous dirais que, d'Haïti à Kuujuaq, il y avait au moins 80 degrés de différence. Alors, c'est un homme très courageux. Il a fait un très beau travail là-bas. Et je vous dirais que j'ai rencontré des gens qui sont extrêmement fiers de l'endroit où ils vivent, fiers de leurs traditions et fiers de nous le partager. Alors, je suis très heureux de voir qu'aujourd'hui on l'a fait, on l'a partagé.

Dans mon ancien travail, j'ai eu la chance aussi de me rendre à Wemotaci, près de La Tuque, de rencontrer le chef de police Dave Fontaine, qui m'a accueilli d'une façon incroyable à Wemo pour me faire voir sa réalité. À Pikogan, près de Val-d'Or, c'est le chef Gerry Mapachee qui était là-bas, lui aussi m'a montré sa réalité. Et on s'est rendus à Lac-Simon et Kitchisakik aussi, et là je vous dirais que c'est une dure réalité, pour ceux qui ont eu la chance de se rendre à Kitchisakik. J'ai fait plusieurs missions en Afrique puis je dois vous dire que je ne connaissais pas mon Québec avant de me rendre à Kitchisakik, vraiment pas évident de voir dans quelles conditions les gens vivent. C'est des gens qui sont très fiers, oui, mais c'est important de savoir ce qui se vit là-bas. Et, entre autres, j'ai rencontré le policier Thierry LeRoux, pour qui j'ai une pensée. Oui, il est tombé au travail, mais il ne sera jamais, jamais oublié.

Je vous parle de tout ça. Je vous parle des réserves. Je vous parle d'une partie de la réalité. Mais il y en a une autre que je veux vous parler aussi, c'est la réalité montréalaise, qui est un peu moins connue aussi parce que, oui, il y a des gens qui vivent dans les réserves en région, mais savez-vous qu'à Montréal il y a près de 10 000 personnes qui vivent ou qui transitent par Montréal?

Alors, il y a une panoplie d'organismes. Je pourrais vous en nommer, là, que ce soit Chez Doris, avec Marina Boulos, St. Michael's Mission, George Greene, une mission qui est là depuis 1927, et plus de 40 % des gens qu'ils aident en itinérance, ce sont des gens des Premières Nations ou des Inuits. Et j'en ai une douzaine, d'organismes que je ne pourrai pas tous nommer.

Mais je voulais saluer le fait qu'à Montréal il y a un policier qui a été mis comme agent de liaison, Carlos DeAngelis, qui fait ça depuis plusieurs années, un homme de coeur. Il fait la liaison justement avec les Premières Nations, avec les Inuits, et avec les différents organismes qu'on a à Montréal, parce que, je vous l'ai déjà dit, il y en a une douzaine qui viennent en aide aux Premières Nations et Inuits. En situation d'itinérance, en violence conjugale, il y a beaucoup de besoins.

Alors, comme je dois aller très rapidement parce que je vois le temps se défilier, ça nous amène à une autre problématique, qui est l'exploitation sexuelle. Et je veux souligner le fait qu'on a deux policières de Montréal qui ont écrit un premier livre, là, *Pour l'amour de mon pimp...* Elles ont fait le deuxième qui s'appelle *Mon ami... mon agresseur*. C'est un livre qui traite spécifiquement de l'exploitation sexuelle des mineurs, que ce soient autochtones ou Inuits, et c'est une réalité qui est peu connue. Ça a pris beaucoup de recherches pour ces deux policières-là, que je veux saluer, pour nous montrer une réalité que soit on ne voulait pas voir ou qu'on ne voyait pas. Vous savez, ma collègue de Repentigny et moi-même, on se bat très fort pour avoir notre commission spéciale.

Et je veux terminer, avec les deux minutes qui me restent, en demandant à la ministre, premièrement, si elle connaît cette réalité, et, deuxièmement, quelle sera son implication ou son appui pour notre commission spéciale.

Le Président (M. Bachand) : Merci, M. le député. Mme la ministre, s'il vous plaît.

Mme D'Amours : Merci, M. le Président. Bien oui, oui, ça m'interpelle puis, oui, je vais m'en occuper.

Je voudrais juste revenir sur ce que le collègue de la première opposition m'a dit tout à l'heure de Mme Nakuset, c'est aussi les femmes violentées qu'elle aide, puis, dans mes crédits, on lui a donné 600 000 \$ pour ses infrastructures.

Concernant les femmes qui arrivent à Montréal, qui viennent de communautés autochtones, quand elles arrivent ici, elles s'évadent d'un milieu auquel, bien, effectivement, il y a de la violence, il y a de l'abus sexuel, de la drogue, de l'alcool.

Elles veulent s'évader de ce monde-là. Puis, quand elles arrivent à Montréal, elles ont une grande naïveté pure. Et, lorsque les gens veulent les aider, qu'ils sont bons avec elles, qu'ils veulent les sortir, les amener manger au restaurant, elles embarquent facilement dans le bateau des gens qui n'ont qu'une idée en tête, c'est d'abuser d'elles, d'abuser d'elles dans le sens où, au début, on t'aime, au début, on prend soin de toi, dans le milieu de la relation, là, on dit : Bien là, tu es à moi, je t'ai donné des choses, tu dois m'aider. Et finalement, à la fin, c'est attaché presque avec une chaîne, c'est devenu du bétail, c'est devenu des gens auxquels... c'est des objets, des outils pour faire de l'argent. Oui, je suis consciente de ça, et, oui, il faut cesser cette pratique-là. Il faut la dénoncer.

Et je vous dirai qu'il n'y a pas juste des femmes violentées. Il n'y a pas juste des femmes qui subissent ça. Il y a des clients auxquels on devra s'adresser aussi parce que, s'il y a des femmes qui sont aux prises avec ce système-là, c'est qu'il y a des clients qui sont là, au rendez-vous, et ça, il va falloir aussi s'attarder à ça. Ces femmes qui arrivent ici, qui font confiance en des gens qui pensent qu'ils sont bons, bien, on brise leur confiance, on brise encore une fois leur vie. C'est un drame. Alors, il faut faire absolument attention, et il y a des mesures qui devront être prises pour ces femmes-là, assurément.

Le Président (M. Bachand) : Merci beaucoup, Mme la ministre, et merci à toutes et à tous pour aujourd'hui.

Adoption des crédits

Le temps alloué à l'étude du portefeuille Affaires autochtones étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 4, intitulé Affaires autochtones, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

Le Président (M. Bachand) : Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose des réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au mardi 30 avril, à 10 heures, où elle va entreprendre l'étude du volet Relations canadiennes et Francophonie du portefeuille Conseil exécutif des crédits budgétaires. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 17 h 59)